

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

L'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE
A VIENNE



N° 81 . 1986 . Fasc. 3-4

SOMMAIRE

- Préface, par J. LASFARGUES.
- Bilan de l'archéologie médiévale, par J.-F. REYNAUD.
- Les premières constructions chrétiennes à Saint-Pierre, par Monique JANNET-VALLAT.
- Les verreries du cimetière médiéval de l'église Saint-Georges, par D. FOY et M. JANNET-VALLAT.
- Les vases funéraires du cimetière de Saint-Georges de Vienne, par E. FAURE-BOUCHARLAT.
- Etude de céramique de la place du Pilon à Vienne, par J. TARDIEU et E. FAURE-BOUCHARLAT.
- Notes sur la restauration d'objets archéologiques du Moyen-Age, par M.-C. DEPASSIOT et V. LANGLET-MARZLOFF.
- La sculpture romane à Vienne, par B. PETILLON.
- La double protection de Vienne au Moyen-Age, par Renée BONY.
- Notes sur les travaux exécutés à Saint-André-le-Bas par Jean-Louis TAUPIN.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour « *répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises* » (article premier des statuts).

Pour 1986

Le numéro	30,00 F
Abonnement annuel normal	85,00 F
Abonnement de soutien	120,00 F
Retraités et étudiants	60,00 F

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

En couverture :

Contre-sceau d'Humbert II représentant la ville de Vienne.

ATTENTION !
tous les abonnements commencent
au 1^{er} janvier

Certains de nos adhérents-abonnés n'ont pas encore payé leur cotisation à ce jour. L'équilibre de notre Association est précaire : ne pas payer sa cotisation lors du premier trimestre, c'est mettre en péril notre action, c'est remettre en question l'existence du bulletin.

Aussi il est nécessaire que les retardataires paient leur cotisation le plus vite possible.

MERCI.

FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES « AMIS DE VIENNE »
POUR L'ANNEE 1986

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) :

.....

.....

TARIF ABONNEMENT :

<i>Abonnement de soutien</i>	120 F
<i>Abonnement normal</i>	85 F
<i>Etudiants - Retraités</i>	60 F

A retourner accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« AMIS DE VIENNE » - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier - 38200 VIENNE

Programme de nos manifestations au verso

NOS ACTIVITÉS

FIN SEPTEMBRE (la date sera précisée par voie de presse) :

Visite guidée de l'exposition de « Vienne au Moyen Age », organisée au cloître de Saint-André-le-Bas par Roger LAUXEROIS.

SAMEDI 11 OCTOBRE :

Visite guidée de la cathédrale Saint-Maurice : tour, triforium, salle des gardes (1^{er} étage), combles.
Rendez-vous place Saint-Paul à 14 h 15.

MERCREDI 12 NOVEMBRE :

Conférence de Michel FAURE sur les Annonéens et les inventions concernant la locomotion.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

L'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE
A VIENNE



N° 81 . 1986 . Fasc. 3-4

PUBLIE AVEC LE CONCOURS DE LA VILLE DE VIENNE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Le présent bulletin est publié par la Société des Amis de Vienne, fondée en 1891.

Visitez guidés de l'exposition de Vienne au Moyen Âge, organisée par les Amis de Vienne et le Service des Monuments et Sites de la Ville de Vienne.

L'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE

SAMEDI 11 OCTOBRE

A VIENNE

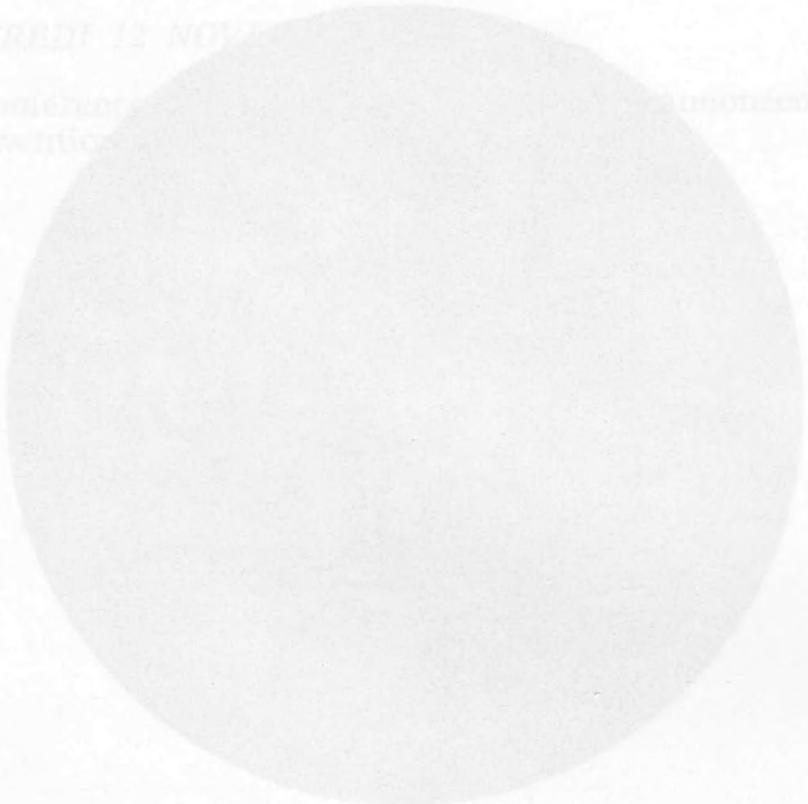
Visite guidée de l'église Saint-Maurice, 1000-1100.

Visite guidée de l'église Saint-Étienne, 1100-1200.

Rendez-vous place Saint-Paul à 14 h 15.

MERCREDI 12 NOVEMBRE

Conférence de l'archéologue et historien de l'art, M. J. G. ...



N° 81, 1986, Fasc. 3-4

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE LA VILLE DE VIENNE

PRÉFACE

Il y a 5 ans, la Société des Amis de Vienne consacrait deux volumes de son bulletin à l'archéologie locale. A l'occasion de la tenue en Rhône-Alpes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne, elle saisit l'occasion de publier une partie des recherches viennoises en archéologie médiévale. Est-ce déjà l'occasion de dresser un bilan détaillé, en ombres et lumières de ces 5 dernières années ? Ce serait sans doute long et un tel bilan devrait plutôt faire l'objet de la réflexion d'un groupe de travail qui, au demeurant, se réunit de manière informelle à l'occasion des séances de travail de programmation ou de la commission permanente du Conseil supérieur de la recherche archéologique pour Vienne - Saint-Romain-en-Gal - Sainte-Colombe. Il me paraît plutôt de circonstance d'évoquer quelques progrès et surtout quelques problèmes qui devront trouver des solutions dans les prochaines années : après tout, pourquoi ne pas envisager un tel exercice tous les 5 ans, et nous demander à ce prochain rendez-vous si nous avons été capables de trouver les solutions aux problèmes posés.

Soulignons d'abord que, sauf dans le domaine de la recherche programmée thématique étroite, où elle se justifie naturellement, la coupure chronologique Antiquité-Moyen Age s'estompe. Les équipes sur le terrain sont de plus en plus polyvalentes, abordent les sites de manière globale et s'intéressent aux élévations de l'habitat médiéval et moderne, ce qui suppose d'ailleurs le recours de plus en plus fréquent aux architectes. Il s'agit là d'une évolution radicale, mais cette approche globale se manifeste aussi dans le domaine des études complémentaires, l'anthropologie par exemple. Des opérations comme Saint-Georges à Vienne ou Sainte-Colombe sont sur ce point exemplaires.

Autre aspect positif à souligner : un début de collaboration entre équipes, qui ne va pas sans aléas, ne faisons pas d'angélisme, mais qui s'affirme en particulier autour de l'élaboration de la carte archéologique. Certes, elle progresse lentement : mais aussi quel programme pour une ville comme Vienne, « mille-feuilles » d'histoire où le volume des informations à regrouper, à préciser, à recouper, à traiter et à transcrire nécessiterait dans

l'idéal des équipes plus disponibles, plus nombreuses et de longues années d'effort.

Cette carte n'en demeure cependant pas moins une priorité absolue : instrument essentiel de la recherche, elle constitue aussi un outil indispensable de protection, c'est-à-dire de prévention. Sur ce dernier point, le chemin parcouru est considérable : on peut dire que l'ère des destructions sauvages est, pour l'instant, révolue à Vienne et dans les communes limitrophes. On peut en effet observer que tous les travaux urbains ont fait l'objet depuis 5 ans d'une intervention préventive, à part bien sûr quelques échecs ou des opérations pas aussi exhaustives qu'on aurait pu le souhaiter. Ce progrès n'a pu être enregistré que grâce à la volonté des communes concernées, qui consultent la Direction des Antiquités avant de délivrer les autorisations de construire, la collaboration des services de l'Etat, et l'augmentation des moyens : le recrutement de deux archéologues municipaux constitue en effet un progrès considérable.

On a donc beaucoup fouillé dans et autour de Vienne depuis 5 ans. Et beaucoup mieux fouillé, car à des problématiques renouvelées, plus ambitieuses, plus globales, ont correspondu une progression technique remarquable et, il faut aussi le souligner, une augmentation considérable des moyens mis à la disposition de l'archéologie. Mais a-t-on autant publié ? Certes pas ! Si les zones fouillées représentent maintenant plusieurs hectares, la liste des publications est plus mince. Cette carence grave a plusieurs explications et la surcharge des équipes en opérations préventives n'est pas la moindre. Mais il faudra trouver des solutions rapides pour que soient diffusées au moins des publications préliminaires, avant que l'essentiel de la documentation ne soit perdu ou périmé. On peut cependant observer quelques signes encourageants : trois manuscrits importants devraient être prêts dans les 18 prochains mois, et l'effort devra être poursuivi avant que la situation ne devienne réellement saine.

Autre effort à poursuivre : le renforcement de la collaboration entre équipes, et la meilleure intégration aux équipes d'archéologues, des historiens, des historiens de l'art et des spécialistes de sciences dites annexes. Si peu annexe d'ailleurs, que l'apport de l'équipe de pédologues de J.-P. Bravard, pour ne citer qu'elle, constitue un élément considérable dans les découvertes de ces derniers mois.

S'il est un problème urgent à évoquer, celui du dépôt de fouille-base de travail est prioritaire et d'ailleurs constitue une des clefs du progrès des publications. En attente de la réalisation du centre de Saint-Romain-en-Gal, les installations utilisées actuellement sont totalement insuffisantes. Nous devons impé-

rativement trouver une solution transitoire pour les 4 ou 5 ans à venir, locaux de stockage mais aussi base de travail permettant de réunir toutes les équipes travaillant dans le district.

Reste enfin à évoquer le domaine de la transmission au plus large public de ce patrimoine, ancien ou plus récemment découvert. La Société des Amis de Vienne, par son bulletin, y contribue naturellement. Mais je pense surtout au grand projet des musées qui évoluent, lentement, mais peut-être est-ce gage de sûreté. Il va de soi que tout doit être mis en œuvre pour qu'il aboutisse sur les deux rives. Les programmes sont prêts; verrons-nous ces projets en cours de réalisation dans 5 ans? L'expérience montre qu'il faut 10 ans pour faire aboutir des projets aussi complexes, mais la première étude et le premier colloque datent maintenant des années 1977-1980, alors patience... Mais ce ne sont pas seulement les archéologues qui attendent une présentation moderne des mosaïques viennoises ou la remise en majesté de ce superbe monument qu'est Saint-Pierre, et on ne peut nier aujourd'hui qu'un patrimoine mis en valeur et rendu attractif constitue un solide atout économique. De nombreux partenaires nationaux ou locaux en sont persuadés et nous ne devons pas laisser passer cette chance.

Jacques LASFARGUES,
Directeur Régional
des Antiquités Historiques.

Bilan de l'archéologie médiévale (1981-1986)

par Jean-François REYNAUD

« Les Amis de Vienne » ont pris l'habitude de consacrer tous les cinq ans un bulletin spécial à l'archéologie de leur ville ; c'est pour nous l'occasion de faire le point sur la recherche archéologique dans l'ancienne capitale des Allobroges, à Saint-Romain-en-Gal et à Sainte-Colombe.

Un bref retour en arrière nous permet de constater qu'un certain équilibre a toujours été maintenu entre l'intérêt pour l'Antiquité et l'intérêt pour le Moyen Age. Ainsi, l'essentiel des documents anciens concernant les édifices religieux était déjà connu de Le Lièvre, l'ancêtre des « antiquaires viennois » ; de même, à la fin du XVIII^e siècle, Schneyder dresse un premier bilan des connaissances touchant à la Vienne antique. Plus près de nous, l'archéologie de terrain a connu un regain de vigueur grâce à des chercheurs viennois, surtout en protohistoire, grâce à l'intervention d'universitaires lyonnais ou de chercheurs du C.N.R.S., grâce à l'action efficace de la Direction des Antiquités Historiques, en gallo-romain comme en médiéval.

On constatera que l'équilibre s'est maintenu ; parmi les fouilles récentes, on peut mentionner : dans le domaine gallo-romain, les travaux de la place C.-Jouffray ; dans le domaine paléochrétien, les fouilles de la nécropole de Sainte-Colombe et de celle de Saint-Georges ; dans le domaine médiéval, les recherches à Saint-Georges et à Notre-Dame-d'outre-Gère, les études du matériel (céramique et verreries) ; parmi les reprises de fouilles anciennes, citons celles du quartier antique de Saint-Romain-en-Gal. Quant aux recherches sur le forum, sur le port antique, sur l'habitat médiéval ou moderne, elles ont apporté des éléments d'un intérêt majeur pour la compréhension de l'évolution de la ville, de l'Antiquité à la Révolution, et pour l'établissement d'une véritable carte archéologique.

Qu'il soit permis à un médiéviste de ne pas pousser plus avant l'analyse de recherches menées par les spécialistes de

l'Antiquité, et de mettre l'accent sur quelques points forts de la recherche en archéologie médiévale (du IV^e au XV^e siècle).

Les travaux menés à bien ces dernières années ont fourni des documents de toute première importance sur les nécropoles, et sur les édifices funéraires d'époque paléochrétienne ou burgondo-mérovingienne, ainsi que sur les édifices religieux du tournant de l'an mil.

Ainsi, les nécropoles de Saint-Pierre et de Sainte-Colombe sont installées au-dessus de quartiers d'habitations ou de zones artisanales abandonnés au cours du III^e siècle. La typologie et l'organisation des tombes, parfois originales à Vienne, aident à la compréhension des nécropoles périurbaines.

A Saint-Pierre, on peut suivre l'évolution des édifices religieux à partir d'une petite construction — à usage funéraire — jusqu'au grand édifice de culte, construit à l'époque de Mamert (troisième quart du V^e siècle), dédié aux Saints Apôtres et choisi par les évêques pour y recevoir leurs sépultures ; apport remarquable également, les archéologues ont pu reconstituer les circulations proposées aux fidèles à l'est du bâtiment principal (voir l'article de M. Jannet).

La concordance entre les solutions adoptées à Saint-Pierre et celles connues seulement par des textes à Saint-Martin de Tours, montre l'intérêt des fouilles menées ces dernières années à l'est de Saint-Pierre.

L'expérience a d'ailleurs montré — et c'est mon rôle de chercheur et de responsable d'équipe de le dire — qu'une fouille d'édifices aussi complexes que ceux auxquels nous nous intéressons, nécessite des années de travail et qu'il faut tout faire pour que ces fouilles puissent éventuellement être reprises si le besoin s'en fait sentir après la fin du chantier.

Si l'expérience menée à Saint-Georges s'est suffisamment étendue dans le temps pour être positive, il n'en est pas tout à fait de même de celle de Notre-Dame-d'outre-Gère. Si la chaussée devait être élargie et si pour cela il fallait détruire la moitié d'un édifice du XI^e siècle, cette destruction n'aurait dû intervenir qu'après une étude complète du site, d'autant plus nécessaire que tout le monde connaissait l'existence d'une nécropole paléochrétienne dans le sous-sol (celle-ci heureusement n'a pas été touchée). Enfin la qualité de l'architecture exigeait une mise en valeur concertée des élévations conservées.

Par bonheur, cette concertation existe entre les architectes des Monuments Historiques et les archéologues. Ainsi, les travaux effectués aux clochers et aux couvertures de Saint-André-le-Bas ont apporté et apporteront encore de précieux renseignements (remplois d'entrelacs carolingiens à Saint-Pierre, problème des voûtes d'ogives à Saint-André-le-Bas).

En guise de conclusion, j'aimerais terminer par une constatation et par un souhait : à Saint-Romain-en-Gal et à Sainte-

Colombe, un effort remarquable a été fait, et sera fait, pour mettre en valeur des vestiges archéologiques de grande qualité, ou d'autres plus modestes ; une vidéo-cassette, réalisée sur Vienne au Moyen Age, grâce à l'intervention du C.N.R.S., de la Région et de la Ville de Vienne, permet de présenter les monuments et les découvertes archéologiques dans leur cadre ; l'archéologue médiéviste se surprend alors à rêver au jour — qu'il espère proche — où l'église Saint-Pierre, qui passe pour une des plus anciennes de Gaule, sera présentée dans toute son ampleur (et les mosaïques déplacées), et où l'église Saint-Gorges et les annexes orientales restaurées et remises au jour seront ouvertes au public pour en refaire l'un des sites du Haut Moyen-Age parmi les plus riches de France, répondant ainsi à une des idées qui prend corps en France depuis quelques années et qui veut que l'archéologie ne soit pas réservée aux chercheurs, mais qu'elle s'ouvre au public élargi du tourisme « culturel ».

INTRODUCTION

Les premières constructions chrétiennes à Saint-Pierre

Résultats des fouilles récentes
et reprise de la documentation du XIX^e siècle

par Monique JANNET-VALLAT

INTRODUCTION

Depuis 1982, l'angle d'un nouveau bâtiment avait été dégagé au sud de l'église Saint-Georges. Cette construction s'engageait sous les bermes de terre en direction du chevet de la basilique Saint-Pierre. Il s'agit d'une première construction, antérieure à Saint-Pierre, ayant déjà une fonction funéraire chrétienne (1). Le chœur de cet édifice primitif est repris dans les aménagements du V^e siècle au chevet de Saint-Pierre. Puis à son abandon, au cours du VI^e siècle, il est vidé de son contenu qui fait ainsi probablement l'objet d'une translation.

Conjointement, côté nord, dans le passage élaboré au XIX^e siècle entre le clocher et la nef de l'ancienne église paroissiale, une structure puissante, fort bien appareillée est mise à jour. Nous sommes là en présence d'une annexe du plan basilical primitif. L'étude archéologique de la tranchée de fondation — stratigraphie et matériels — permet d'avancer la deuxième moitié du V^e siècle (2).

Ces deux découvertes s'avèrent exceptionnelles. Elles dirigent les résultats des fouilles antérieures vers une nouvelle problématique conduisant aux origines des fonctions funéraires et chrétiennes du site (3).

(1) Voir planche I, bâtiment A.

(2) Voir planche I, emplacement B.

(3) La synthèse de cette recherche est le thème d'une thèse de troisième cycle, en cours : M. JANNET-VALLAT, *Saint-Georges, Saint-Pierre : bâtiments et nécropoles du IV^e siècle à la Révolution française*.

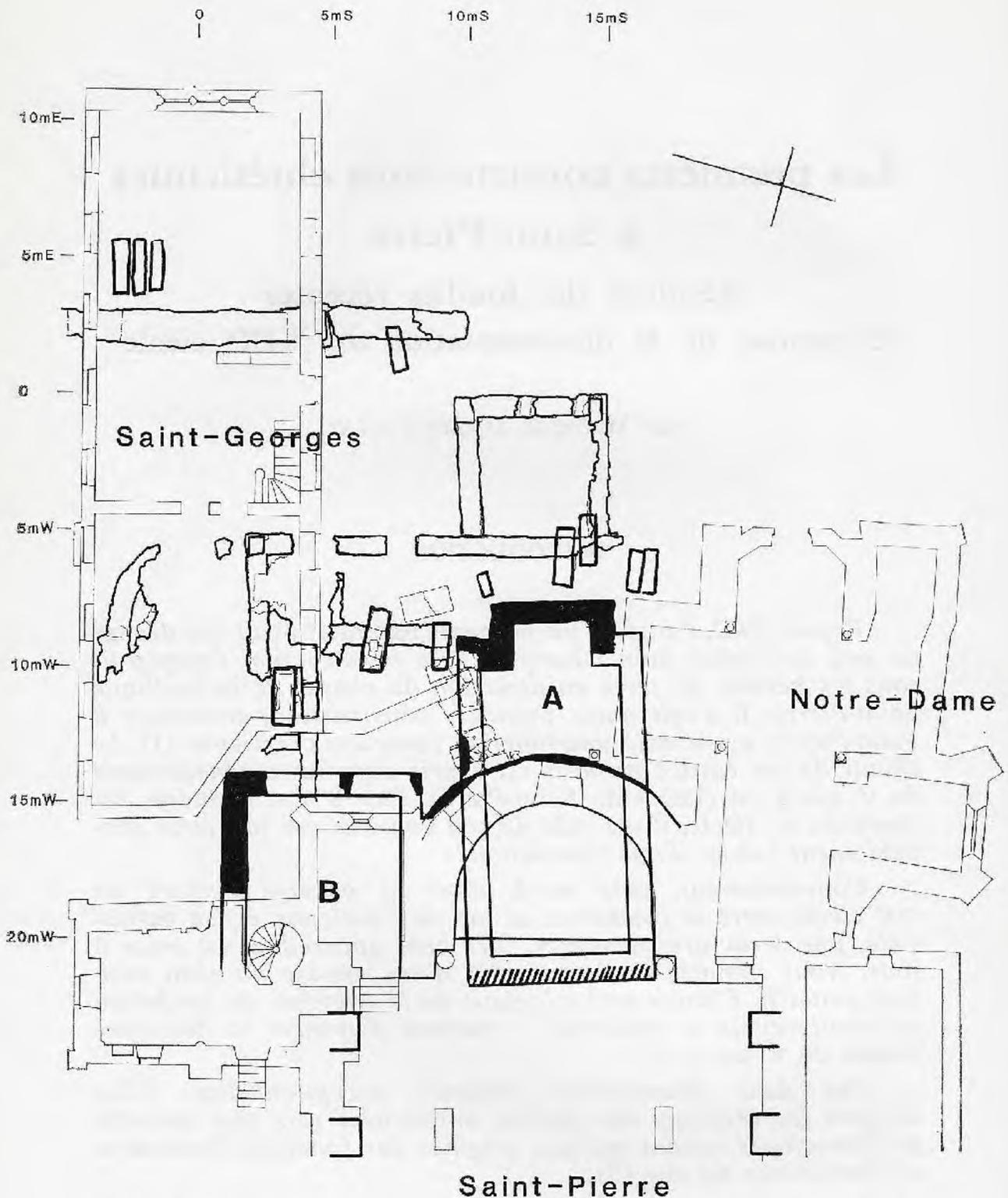


PLANCHE 1 : Découvertes archéologiques à l'est du chevet de Saint-Pierre, 1976-1986.

Les parties de murs dégagées sont en noir, les parties reconstituées en blanc.

La partie hachurée correspond à la structure dégagée au cours des fouilles de 1860.

A : édifice primitif à fonction funéraire : antérieur à Saint-Pierre.

B : annexe latérale nord : contemporaine de Saint-Pierre.

La datation de la construction de la basilique des Saints-Apôtres devait être reposée, l'archéologie apportant quelques éléments nouveaux. Ainsi, nous avons repris les documents des fouilles du siècle dernier. A partir des relevés exécutés lors des travaux de restauration et de fouilles des Monuments historiques et à la lumière des résultats archéologiques au chevet de l'abside s'ouvrent des perspectives nouvelles de recherche.

I. — La documentation des fouilles du siècle dernier

La fouille de l'intérieur et des abords dirigée par des architectes des Monuments historiques de 1860 à 1864 (4), puis par le conservateur des Musées (5) en 1893-1894, a été menée dans l'esprit de l'époque. La séance d'ouverture officielle et publique de plusieurs sarcophages en 1860, caricature la conception même de l'étude archéologique (5 bis). Mais il semble que la dispersion des documents a fait plus de mal que la conduite rapide de la fouille. Nous avons eu accès au dossier conservé à la Société des Amis de Vienne (6). Parmi les plans, un relevé pierre à pierre avec les cotes des structures découvertes a attiré notre attention ainsi qu'un plan de reconstitution doublé d'une coupe longitudinale (7).

(4) Travaux menés sous la direction de Constant Dufaux, H. Quenin étant l'inspecteur des travaux. Les travaux étaient en quelque sorte supervisés scientifiquement par Alfred de Terrebonne et A. Allmer, ce dernier correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Daumet a effectué des relevés architecturaux.

(5) Ce fut J.B. Cornillon, alors conservateur des Musées, qui suivit les travaux à l'extérieur de la basilique.

(5 bis) *Procès-verbal de l'ouverture des tombeaux découverts dans la basilique de Saint-Pierre à Vienne (Isère)*. (Tombeaux de 1 à 133.) Ce rapport est malheureusement plus précis pour la deuxième tranche des travaux à l'ouest de la basilique. Mais à l'est, il mentionne laconiquement des découvertes exceptionnelles.

(6) Bibliothèque de la Société des Amis de Vienne. Dossier d'archives : legs Faure.

Nous remercions la Société et son Président de la grande disponibilité et confiance qu'ils ont témoignées envers mon étude.

(7) • *Un plan pierre à pierre* à l'échelle 1/50, non numéroté, non signé, en très mauvais état. Une copie (reproduction photographique) a été déposée au musée de Vienne.

• *Un plan général* au 1/100 ; date 1^{er} avril 1861 ; H. Quenin.

« Plan des bâtiments et du terrain que la fabrique de l'église de Saint-Maurice est en voie de céder à la ville de Vienne pour y établir un musée. » Le plan reprend en noir les annexes et l'église Saint-Pierre avant la restauration. Il comporte au crayon de nombreuses annotations ainsi qu'une reconstitution des aménagements intérieurs de la basilique paléo-chrétienne, le relevé de la voûte romaine et des indications sur les décaissements effectués au chevet de l'église.

En bistre, sont indiquées les maisons particulières, ou les limites de propriétés s'appuyant contre Saint-Pierre (en particulier le cloître sud, Saint-Georges, et en pointillé une cave sur le bas-côté nord).

• *Une coupe générale* ; 1^{er} avril 1861 ; H. Quenin.

Une annotation ajoutée au crayon par l'auteur démontre que les problèmes

De nombreux relevés ponctuels, extrêmement précis, existent également. Nous avons retenu ici une petite coupe transversale du bas-côté nord actuel de la basilique.

Nous nous sommes donc surtout arrêtés sur les éléments d'aménagements intérieurs susceptibles d'être contemporains de la basilique primitive, ou d'une construction antérieure. Ainsi, notre attention s'est portée sur ce qui concernait l'abside — plan et élévation — ; il était intéressant de déterminer, dans la limite du possible, les éléments contemporains des structures étudiées dans la fouille extérieure de l'église.

Nous voudrions soulever l'extrême difficulté d'interprétation des documents des fouilles du siècle dernier, lorsque l'on veut cerner les détails. Le dessinateur n'hésite pas, en fonction du but qu'il veut atteindre, à mêler les époques, ou à supprimer certains aspects afin d'en mettre d'autres en valeur. Il travaille en trois dimensions, et il lui arrive probablement de faire des erreurs dans ses interprétations.

Une étude serait à mener sur les comportements archéologiques — fouille et élaboration des documents — de nos prédécesseurs et sur l'évolution de ces comportements.

II. — Les plans d'ensemble de la nef de Saint-Pierre

Nous avons repris, dans l'élaboration de la planche 2, les deux plans d'ensemble de la nef conservés dans la collection de la Société des Amis de Vienne. Nous en présentons une copie fidèle. Il ne s'agit pas d'une interprétation mais de la superposition de ces deux plans, exécutés au XIX^e siècle.

Le plan d'ensemble des sarcophages a été publié dans le compte rendu du LXXXVI^e Congrès archéologique de France de 1923, alors que le plan général des structures fait l'objet d'une planche de synthèse simplifiée des études du sous-sol et des élévations. M. J.-F. Reynaud (8) avait déjà repris le plan d'ensemble des sarcophages, mais n'avait pas eu connaissance du relevé des structures. La numérotation générale des tombes, par rapport à cette étude, a été revue. Le relevé recopié comportait des numéros erronés ou manquants (sarcophages n^{os} 59, 50, 45, 49, 60) qui s'avèrent essentiels pour la compréhension des différentes coupes, dans la partie est de la nef.

n'ont pas changé au cours d'un siècle. Nous ne résistons pas à l'envie de la transcrire ici, avec le respect qui lui est dû : « ... et l'on ne m'a pas renvoyé ce plan ; dès lors, ces cotes-ci, lui manquant il a été isolé, et n'a pas mis ici l'égoût romain trouvé depuis sous le bas-côté nord, qui compléterait cette intéressante coupe, et je mourrai sans la finir » (Vienne, 14 octobre 1870, de triste mémoire. Q...).

(8) J.-F. REYNAUD en collaboration avec M. MANIPOUD, M.-Th. PIO, M. SOUBRYRAN et M. VALLAT, « Les églises Saint-Pierre et Saint-Georges de Vienne : Documents du XIX^e siècle et études archéologiques récentes », in *Bulletin archéologique du C.T.H.S.*, nouv. sér., fasc. 10-11 A, p. 7 à 32, Paris, 1977.

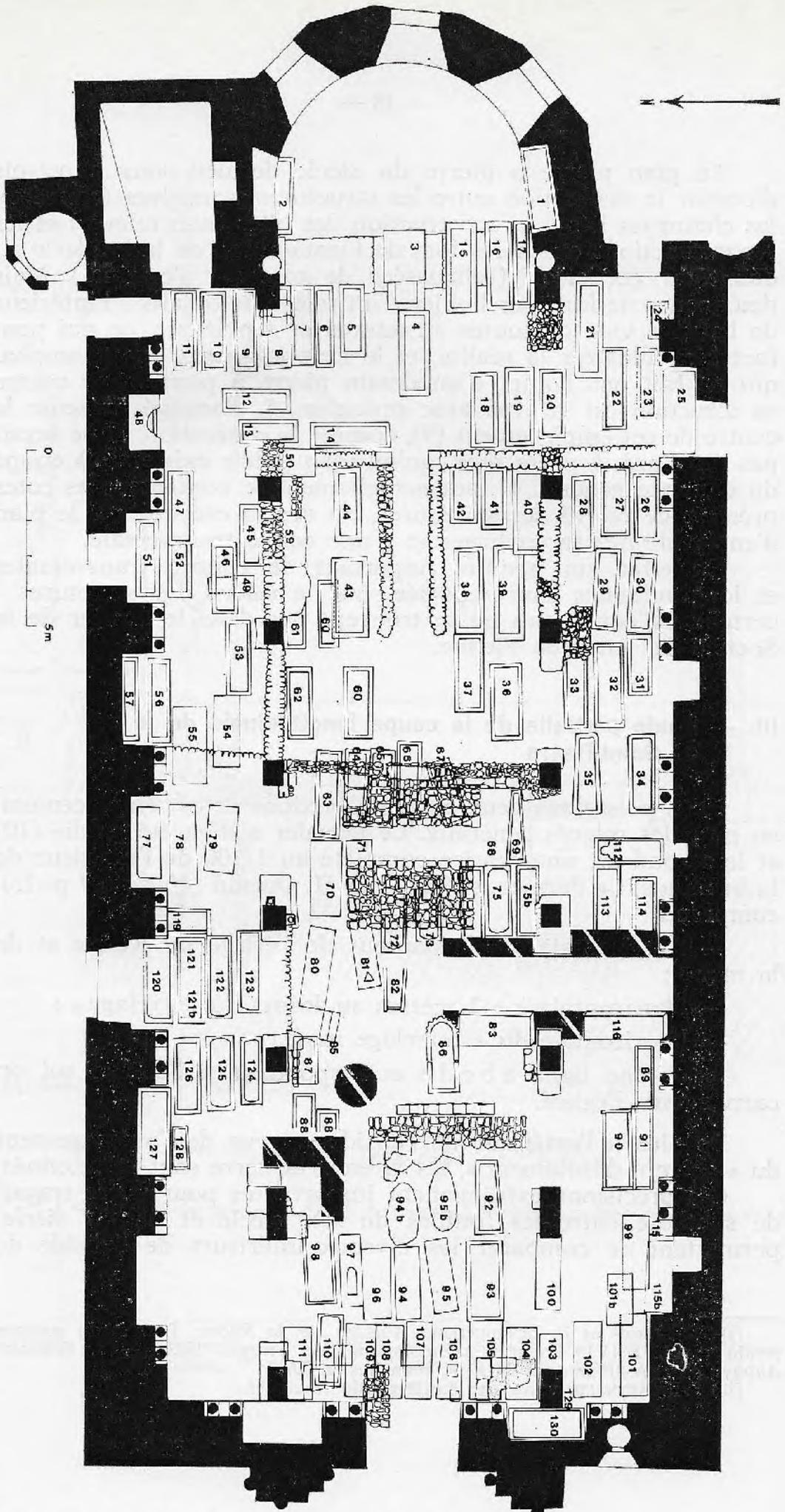


PLANCHE 2 : Plan des fouilles de Saint-Pierre, 1860-1864.
 Synthèse du relevé des structures et du plan des sarcophages.

Le plan pierre à pierre du siècle dernier nous a permis d'établir la distinction entre les structures primitives (relevées), les chaînages liés à la construction des piles (non relevés) et les reconstructions exécutées lors de l'installation de la fonderie au début du XIX^e siècle (rehaussées de rose sur l'original). Mais deux zones ne font pas l'objet d'un relevé de détails : l'intérieur de l'abside vide de toutes structures et sépultures, ce qui peut fort bien illustrer la réalité, et le mur joignant l'arc triomphal qui ne fait pas l'objet d'un dessin pierre à pierre. Par contre sa direction est relevée avec précision. J. Formigé présente le centre de cet emplacement (9), comme la confession. Il ne serait pas étonnant, à notre sens, qu'un plan précis existe mais coupé du contexte général. Il faut actuellement se contenter des cotes précises de relevé des structures, du dessin exécuté sur le plan d'ensemble des sarcophages et d'une coupe transversale.

En effet, un nombre important de coupes transversales et longitudinales sont reportées sur le relevé des structures : certaines d'entre elles ne se trouvent pas dans le dossier de la Société des Amis de Vienne.

III. — Etude partielle de la coupe longitudinale de la nef de Saint-Pierre

Nous possédons deux coupes-élévations de cet emplacement, en plus des relevés généraux. Le premier a déjà été publié (10) et le second est une reprise complète au 1/100 de l'intérieur de la basilique. Ce dernier, exécuté par H. Quenin (*cf.* note 7 p. 15), comprend :

— l'horizontale à « la hauteur de l'étiage du Rhône et de la mer » ;

— l'horizontale à « 2 mètres au-dessus du carrelage » ;

— l'horizontale du « carrelage moderne »,

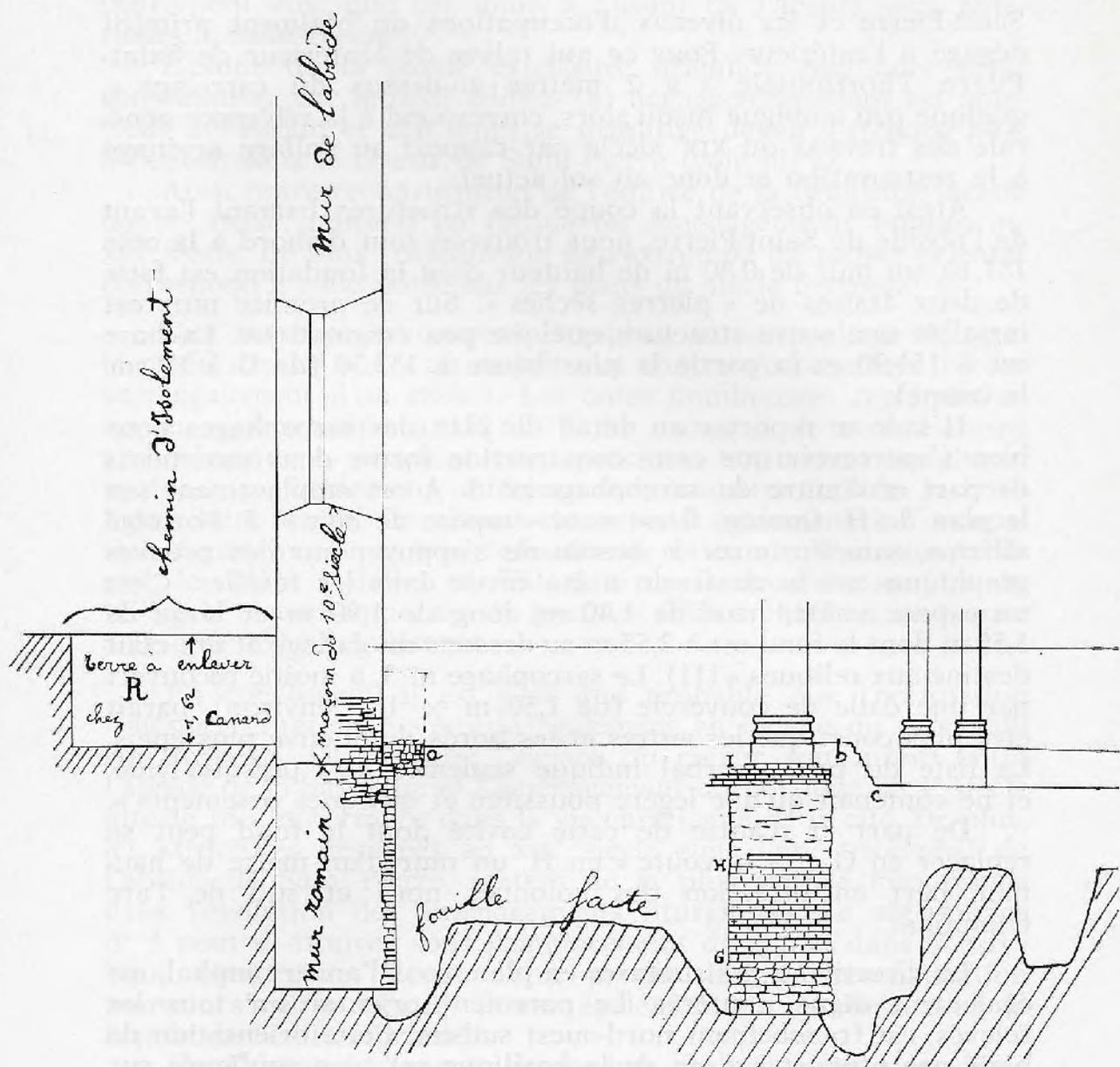
et une ligne a b c d e correspondant à l'ancien sol ou carrelage de l'église.

De plus à l'extérieur de l'abside, en vue de l'aménagement du « chemin d'isolement », les niveaux de terre sont mentionnés.

Ces précisions extrêmement importantes pour notre travail de synthèse entre les fouilles du XIX^e siècle et du XX^e siècle, permettent de comparer les niveaux intérieurs de l'abside de

(9) J. FORMIGÉ et F. DESTIOLIÈRES, *Vienne sur le Rhône*, Extrait du compte rendu du LXXXVI^e Congrès archéologique de France, 1923 ; — J. FORMIGÉ, *Abbaye de Saint-Pierre*, p. 77 à 94, planches p. 79.

(10) J.-F. REYNAUD, voir note 8, II^e partie .



R terrain que Canard devra permettre d'enlever....
a b c d e = ancien sol ou carrelage de l'Eglise
G H I et base de la colonne sont romains, encore à leur place primitive

PLANCHE 3 : Coupe longitudinale dans la nef de Saint-Pierre : détail de l'abside.
H. Quenin, 1^{er} avril 1861, « coupe du terrain jusqu'au Rhône ».
Archives : « Amis de Vienne ».

Saint-Pierre et les niveaux d'occupations du bâtiment primitif dégagé à l'extérieur. Pour ce qui relève de l'intérieur de Saint-Pierre, l'horizontale « à 2 mètres au-dessus du carrelage », quelque peu ambiguë jusqu'alors, correspond à la référence générale des travaux du XIX^e siècle par rapport au dallage aménagé à la restauration et donc au sol actuel.

Ainsi en observant la coupe des structures barrant l'avant de l'abside de Saint-Pierre, nous trouvons tout d'abord à la cote 151.10, un mur de 0,80 m de hauteur dont la fondation est faite de deux assises de « pierres sèches ». Sur ce premier mur est installée une autre structure quelque peu énigmatique. La base est à 151.90 et la partie la plus haute à 153.30 (de G à H sur la coupe).

Il faut se reporter au détail du plan des sarcophages pour bien s'apercevoir que cette construction forme deux parements de part et d'autre du sarcophage n° 3. A cet emplacement sur le plan de H. Quenin, il est noté « espèce de baie ». J. Formigé affirme, sans éprouver le besoin de s'appuyer sur des preuves graphiques : « la confessio a été revue dans les fouilles. C'est un espace voûté, haut de 1,40 m, long de 1,90 m et large de 1,55 m dont le fond est à 2,55 m au-dessous du dallage et qui était destiné aux reliques » (11). Le sarcophage n° 3, à moitié recouvert par une dalle de couvercle (de 1,50 m × 1,20 environ), paraît être plus court que les autres et les bords de la cuve plus épais. La liste du procès-verbal indique seulement : « presque vide, et ne contenait qu'une légère poussière et quelques ossements ».

De part et d'autre de cette cavité dont le fond peut se replacer en G et « la voûte » en H, un mur d'un mètre de hauteur part en direction des colonnes nord et sud de l'arc triomphal.

La direction des structures en plan, sous l'arc triomphal, est également digne d'intérêt. Le parement oriental sur tous les relevés, est franchement nord-ouest sud-est. Cette orientation de biais par rapport à l'axe de la basilique est bien soulignée sur le plan général de l'article de J. Formigé (12). L'interprétation alors était :

« G H I et base de la colonne sont romains, encore à leur place primitive ».

Les études récentes prouvent que les fondations de l'abside ne possèdent pas de caractéristiques typiquement gallo-romaines (arases de briques par exemple). Mais la constatation des architectes était également d'ordre stratigraphique ; en effet il est

(11) J. FORMIGÉ, voir note 9, II^e partie.

(12) *Ibid.*, note 2.

clair, pour eux, que ces murs à l'avant de l'abside sont antérieurs à Saint-Pierre.

L'étude de la partie extérieure orientale corrobore cette constatation, car le petit édifice (A) dégagé récemment est antérieur à l'abside et son emprise primitive devait s'étendre plus à l'ouest, sous le chœur de Saint-Pierre (voir pl. 1).

Ainsi notre reconstitution de l'édifice de la deuxième moitié du IV^e siècle, reprend en façade les aménagements étudiés au XIX^e siècle. De plus l'orientation de l'extrémité du chevet oriental correspond à celle notée sur les plans du siècle dernier.

Une autre petite coupe C D remplace un sarcophage N, sous le n^o 50 déposé sur « un enduit » et contre un parement recouvert également d'un enduit. Les cotes nombreuses replacent ce niveau d'occupation à 152.60. Nous avons là le seul élément archéologique — coupe et cotes précises — attestant un niveau profond, probablement antérieur à la construction de la basilique Saint-Pierre. Ce niveau correspond également à l'occupation funéraire de la zone cimetériale orientale. Par comparaison, le coffre à dalles n^o 750, daté de la deuxième moitié du IV^e siècle et contemporain du premier édifice chrétien, se trouve à la cote 152.60 également.

En conclusion, il est plus que probable que l'occupation funéraire chrétienne s'étende également en façade du petit édifice primitif. Le fait que l'espace du chœur soit inséré entre l'abside de la basilique et l'aménagement du portique au V^e siècle atteste son importance dans la vie chrétienne de la cité. De plus, les structures dégagées au XIX^e siècle sous l'arc triomphal de l'abside de Saint-Pierre, restent de la plus grande importance dans l'évolution des aménagements liturgiques. Le sarcophage n^o 3 peut se trouver sous l'emplacement de l'autel dans la basilique cimetériale. Et si notre proposition de reconstitution pouvait s'avérer exacte, il est également en contact avec la façade de l'édifice primitif.

En l'absence d'autres documents du XIX^e siècle et d'une étude de cet emplacement, l'archéologie ne peut qu'apporter des hypothèses de travail.

IV. — La coupe E F - Document XIX^e siècle

La coupe E F (13) se situe dans le collatéral nord actuel et il s'agit de la coupe transversale (le nord à main droite) du sarcophage n^o 54. La description du Procès-verbal de 1860 nous signale seulement : « couvercle avec inscription en dessous ».

(13) Dessin n^o 15 ; coupe E F assemblée avec coupe C D ; échelle 1/50. La coupe C D n'est pas représentée dans cette étude.

trouvaient en élévation. Aujourd'hui, l'intérieur de l'église possède un niveau uniforme, exceptées les annexes orientales — chapelles Saint-Sébastien au nord et Notre-Dame au sud. L'ampleur des dégâts de la restauration n'est pas à décrire... Au sujet des fondations, aucun relevé ne révèle d'arases de briques. Les murs latéraux ont soulevé diverses interprétations, et nous aimerions revenir sur un détail. Nous rappelons que seul le mur nord de la basilique est digne d'intérêt, le côté sud étant en grande partie reconstruit (14). En suivant l'hypothèse d'un mur gouttercau d'origine doublé *a posteriori* par la décoration de colonnades intérieures, nous devrions rencontrer un simple chaînage en sous-sol, et ce dernier devrait s'appuyer contre une fondation primitive puissante.

Tout au contraire, la coupe E F nous indique, à l'aplomb des colonnes, une fondation extrêmement profonde et régulière : au sud (15) et du côté de la façade (16) le phénomène se reproduit. Et en revanche, à l'emplacement de l'arcature il est noté « basilique démolie ». De même, dans l'étude de J.-F. Reynaud en 1978, on pouvait noter un arrachement de part et d'autre du sarcophage installé dans l'arcature sud-est. Ainsi l'hypothèse de Formigé d'une « sur épaisseur intérieure » nous paraît difficilement soutenable. De même l'hypothèse de tranches de constructions différentes en élévation de J.-F. Reynaud suppose une reprise, sur une ancienne fondation, de l'ensemble du bâtiment au VI^e siècle.

Tout porte à penser que les arcatures ne sont pas postérieures à l'installation des sarcophages et que leur fonction initiale n'est pas de former des niches pour accueillir des sépultures. Ainsi, soit leur construction correspond « à une deuxième campagne et elles sont creusées sur quelques dizaines de centimètres dans les dernières assises du premier édifice » (17). Soit elles sont présentes à l'origine comme arcades, et ce serait seulement bien plus tard qu'elles auraient été bouchées par le mur extérieur actuel. Devenues à ce moment-là de simples arcatures, leurs fondations échancrées pouvaient recevoir des sarcophages.

Donc le bâtiment primitif de la basilique de Saint-Pierre serait de plan basilical avec des bas-côtés et les annexes latérales du chœur s'ouvriraient sur ces bas-côtés. Nous rappelons que

(14) CHORIER, *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, Lyon, 1658, 2^e éd. par N. Cochard, Lyon, 1828.

(15) Coupe transversale dans le collatéral sud. Document de la Société des Amis de Vienne.

Note 2, II J.-F. Reynaud Planche 7, p. 19 et rapport de fouilles 1978, Saint-Pierre et Saint-Georges (dépôt Direction des Antiquités historiques).

(16) Elévation intérieure de la façade de Saint-Pierre. Document de la Société des Amis de Vienne.

Note 2, II J.-F. Reynaud Planche 3, p. 13.

(17) Bulletin de liaison ; Récentes fouilles archéologiques dans le département de l'Isère, n^o 9, 1979-1980, p. 131.

J.-B. Cornillon, en 1893-1894, a dégagé de nombreuses inscriptions paléo-chrétiennes au sud, contre le mur gouttereau de Saint-Pierre (18). Ces découvertes de sarcophages chrétiens pourraient eux aussi suggérer la présence à cet emplacement d'un bas-côté ou d'un portique.

En l'absence de mentions de découvertes archéologiques au nord de Saint-Pierre, et en présence aujourd'hui d'annexes latérales, l'hypothèse peut être avancée d'une nef unique avec des bas-côtés.

Il reste à espérer, encore une fois, que les déménagements futurs prévus dans le musée lapidaire permettront une étude complète des élévations de cette église, que les fouilles actuelles datent au chevet de la deuxième moitié du v^e siècle.

(18) Rapport de fouilles de Cornillon, 1888-1889. Archives du musée de Vienne, duplicata.

Les verreries du cimetière médiéval de l'église Saint-Georges (Vienne, Isère)

par Danièle FOY et Monique JANNET-VALLAT

Les verreries de Saint-Pierre et de Saint-Georges à Vienne, anciennement ou récemment découvertes, mais pour la plupart inédites (1), complètent la typologie de la fin du XI^e au XIII^e siècle ; cependant, cette étude (absence d'analyse, rareté des textes), n'autorise que quelques hypothèses quant aux lieux de productions de cette nouvelle documentation. Un regard, plus large mais encore superficiel, sur l'ensemble des verreries découvertes dans les sépultures XI^e-XIII^e siècles, et en particulier dans le Sud-Est, laisse penser que le verre est loin d'être un matériau exceptionnel à cette époque (2).

1. — Historique des découvertes

Autour de la basilique Saint-Pierre et de l'ancienne église Saint-Georges les découvertes archéologiques se sont multipliées, en particulier à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (3). De 1976 à 1986 une étude historique et archéologique (4), consécutive à une fouille programmée, a permis d'étudier l'évolution des bâtiments et des aires d'inhumation de la basilique funéraire Saint-Pierre, d'époque paléochrétienne, et de l'église paroissiale

1) *Des Burgondes à Bayard, mille ans de moyen âge*, Grenoble, 1981, notices 563 et 564.

(2) D. Foy, Essai de typologie des verres médiévaux d'après les fouilles provençales et languedociennes, *Journal of glass studies*, 27, 1985, pp. 18-71.

(3) En particulier les travaux de CORNILLON de 1888 à 1894 dont les rapports de fouilles sont aux archives du Musée de Vienne, et de A. VASSY au début de ce siècle.

(4) Le chantier de fouille a été dirigé sur le terrain par J.-F. REYNAUD puis par M. JANNET-VALLAT. Les premiers résultats ont fait l'objet d'un diplôme de maîtrise : M. JANNET-VALLAT et M. SOUBEYRAN, *L'église Saint-Georges (Vienne - Isère) : Recherches archéologiques*, 1978, dépôt à la bibliothèque municipale de Vienne. La synthèse de cette recherche est le thème d'une thèse de 3^e cycle, en cours. M. JANNET-VALLAT, *Saint-Georges, Saint-Pierre : bâtiments et nécropoles du IV^e à la Révolution française*.

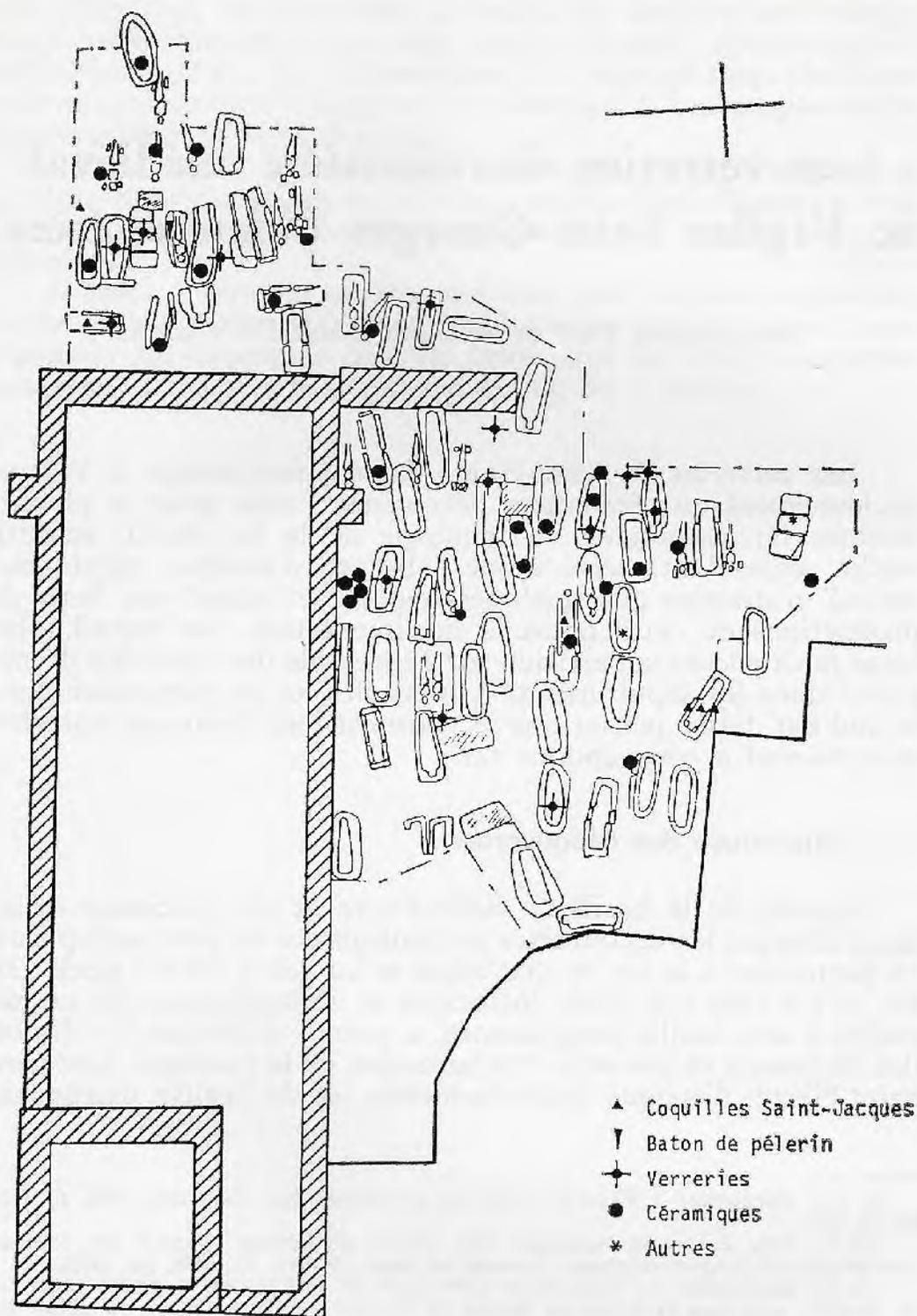
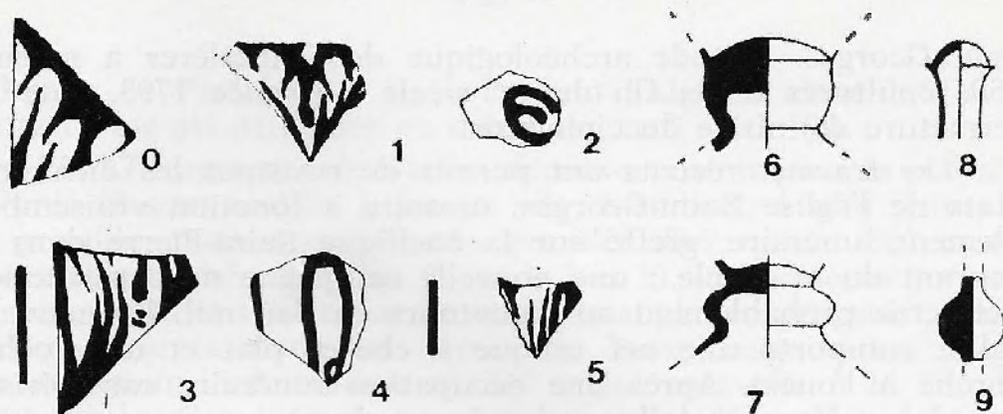


FIG. 1. — *Le cimetière du XI^e-XIV^e siècle de l'église paroissiale de Saint-Georges : A l'est et au sud du bâtiment s'étalent les tombes maçonnées, les sarcophages antérieurs remployés et des sépultures en fosses (coffre de bois ?). Répartition du mobilier funéraire (dessin Dominique Cathala)*



0 3cm

10

11

FIG. 2

N^{os} 0 à 5 : fragments de vitraux découverts à Saint-Georges.

6 et 7 : formes ouvertes, pieds fragmentés de calices.

8 et 9 : formes ouvertes, fragments de verres à tige.

10 : objet n^o 958 ; tombe n^o 148 ; fouille 1978, cimetièrre Saint-Georges ; ampoule en verre en dépôt funéraire.

11 : découverte début du siècle, place Saint-Pierre ; ampoule en verre en dépôt funéraire.

(dessin Danièle Foy)

Saint-Georges. L'étude archéologique des cimetières a recensé 750 sépultures de la fin du IV^e siècle à l'année 1793, date de fermeture définitive du cimetière.

Les travaux récents ont permis de restituer les différents états de l'église Saint-Georges, oratoire à fonction vraisemblablement funéraire, greffé sur la basilique Saint-Pierre dans le courant du VI^e siècle : une nouvelle campagne de construction s'effectue probablement aux alentours de l'an mil. La nouvelle église comporte une nef unique à chevet plat et un clocher porche à l'ouest. Après une occupation funéraire caractérisée par des coffres à dalles orientés nord-sud, un nouveau type d'inhumation apparaît. Les tombes maçonnées, faites de deux murs de pierres liées au mortier, entre lesquels le corps repose, la tête regardant vers l'est, sont implantées en grand nombre autour de Saint-Georges. A cette époque Saint-Georges devient paroisse du quartier de Fuissin. Une dernière modification intervient à la fin du XIII^e siècle avec un agrandissement vers l'est.

Les verres d'époque médiévale découverts à Saint-Pierre et Saint-Georges comprennent d'abord les verres creux et les vitraux qui se trouvent accidentellement dans la nécropole et surtout les fioles qui constituent des dépôts funéraires importants.

2. — Verres à boire et vitraux XII^e-XIII^e siècles à Saint-Georges et Saint-Pierre (fig. 2 n^{os} 0 à 9)

Seuls quatre fragments de verres médiévaux appartiennent à des formes ouvertes (par opposition aux fioles) : deux sont des éléments de verres à tige : bouton de préhension d'une tige pleine (fig. 2, 9) et extrémité supérieure d'une tige creuse avec départ des parois de la coupe (fig. 2, 8). Les deux autres pièces sont les parties médianes de verres à pied tronconiques et large coupe (fig. 2, 6 et 7).

Bien évidemment, ces débris de verres ne peuvent être identifiés à des formes précises, mais il faut sans doute voir dans les deux derniers verres les restes d'objets comparables aux « calices » trouvés dans les sépultures des XII^e et XIII^e siècles du cimetière de Cancabau à Châteauneuf-de-Gadagne dans le Vaucluse (5). Le fragment de tige creuse pourrait être un élément de verre à tige portant une coupe basse et très évasée, dont de nombreux exemplaires ont été exhumés dans les fouilles de

(5) S. GAGNIÈRE, Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône : essai de chronologie typologique, *Cahiers Rhodaniens*, XII, 1965, pp. 53 à 110, en particulier fig. 45.

l'abbaye de Psalmodi à Saint-Laurent-d'Aigouze dans le Gard. Cette forme est attribuée au début du XIII^e siècle (6).

Les 17 fragments de vitraux découverts sont pour la plupart colorés (8 sont violets, 2 jaunes vifs, 1 ambre), 6 sont peints à la grisaille, mais nous n'avons pu identifier qu'un seul motif décoratif ; la palmette (fig. 2 - 0, 1, 3 et 5). Les 4 pièces portant ce décor étaient taillées en forme de triangle, au grugeoir ; l'une d'elles, trouvée dans les terres de remplissage d'une fosse creusée pour l'inhumation n° 347 a été ensevelie à la fin du XIII^e siècle. Ces vitraux proviennent sans doute des fenêtres de Saint-Pierre ou de Saint-Georges.

3. — Le mobilier funéraire

Le mobilier funéraire médiéval des nécropoles Saint-Pierre et Saint-Georges comprend essentiellement des vases en terre et en verre, et des insignes de pèlerinage.

Localisation (fig. 1 : plan de localisation)

Dix-huit vases à liquide en verre, complets ou fragmentés, ont été découverts par les fouilles anciennes (5 pièces au moins) ou récentes (13 pièces). Les derniers travaux démontrent que ces trouvailles, toujours associées à des sépultures du cimetière paroissial, sont plus particulièrement liées à des types de tombes bien précis. La stratigraphie, la répartition topographique et la typologie des tombes donnent des éléments de datation relative qui, associés à l'étude des bâtiments et de l'ensemble du mobilier mis au jour, permettent d'avancer une datation, plus ou moins précise, pour ces verres.

Plus d'une centaine de tombes dépendant du cimetière paroissial et médiéval, dont on ne connaît pas les limites exactes, ont été découvertes. Plusieurs types d'inhumations, toujours orientées, sont à distinguer (7) selon les époques d'occupation funéraire. Les verreries sont déposées à l'intérieur de tombes limitées par deux murs maçonnés. Les pierres utilisées, d'un même module, sont des schistes ou de la molasse. La couverture, bien ajustée, est faite de plusieurs dalles de schistes se chevauchant légèrement et recouvertes elles-mêmes d'une épaisse couche de chaux qui scelle définitivement l'espace mortuaire. Un examen plus précis permet de diviser les tombes maçonnées en deux groupes qui se succèdent dans le temps.

(6) D. Foy, 1985, *op. cit.*, pp. 25-26, fig. 9 à 11 - forme A5 - Responsable des fouilles de Psalmodi : W. STODDARD.

(7) M. JANNET-VALLAT, Le site de Saint-Georges : églises et nécropoles, *Bulletin de la société des amis de Vienne*, 77, 1982, 1^{er} fasc., pp. 45-59.

Le premier (antérieur à la fin du XII^e siècle) est constitué de tombes larges, grossièrement ovales. La construction des sépultures suivantes, presque anthropomorphes, suit les contours du corps, se rétrécissant au niveau des pieds et de la tête, parfois calée dans un alvéole construit à cet effet. Ces tombes, de la fin du XIII^e siècle, ont été établies beaucoup plus profondément que les sépultures immédiatement antérieures, perturbant ainsi la stratigraphie du site jusqu'à atteindre les niveaux occupés à la fin de l'antiquité et même les sols gallo-romains. Ainsi les tombes du XIII^e siècle se retrouvent parfois, avoisinantes des sarcophages du VI^e siècle.

Les dépôts funéraires, céramiques ou verreries, peuvent être préservés, remis dans l'ossuaire ou bien rejetés en dehors des tombes. Les autres verreries ont été découvertes près de la tête ou sur la poitrine du défunt. Un seul dépôt double a été observé dans la tombe 310 où un logement, consistant en une petite cavité, avait été aménagé dans la paroi sud pour un pichet en céramique grise ; une fiole en verre, brisée en deux morceaux, était sur le côté droit du squelette.

Trois sortes de récipients en verre proviennent du cimetière médiéval : les fioles à long col, deux petites bouteilles munies d'anses latérales et une burette.

Les ampoules (fig. 2, n^{os} 10 et 11)

Ces fioles à panse sphérique et long col, en verre à l'origine clair (légèrement verdâtre) devenu aujourd'hui noir et opaque, sont d'une extrême finesse puisque l'épaisseur des parois est parfois réduite à 1 mm. Quinze exemplaires au moins ont été découverts, dont 11 dans les fouilles récentes de la nécropole à l'est de Saint-Pierre. Les autres pièces trouvées au XVII^e siècle, à la fin du XIX^e et au début du XX^e, sont plus difficiles à localiser. Deux, cependant, exhumées en 1911, peuvent être replacées sans le moindre doute au nord de Saint-Pierre puisque ces trouvailles fortuites sont dues au creusement de fosses pour planter les platanes qui sont encore aujourd'hui sur la place Saint-Pierre (8). La fiole découverte vers 1888-1889 par Cornillon, conservateur du

(8) *Le journal de Vienne*, 1911, n^o 20, 11 mars, p. 1 signale la découverte de M. GUÉRAL, jardinier de la ville, d'une tombe « contenant des ossements et un flacon en verre irisé... ». La tombe est dite gallo-romaine mais sachant que les niveaux antiques sont ici à plus de 2 mètres de profondeur, nous pensons que la sépulture est plutôt médiévale.

D'ailleurs, la seconde découverte mentionnée dans le *Journal de Vienne*, 1911, n^o 21, le 15 mars, p. 2, décrit la tombe avec son couvercle de « dalles brutes peu épaisses » ce qui permet de reconnaître là une sépulture maçonnée médiévale. De plus, le verre décrit est comparable aux découvertes récentes bien datées : « une ampoule au long col à peine ébréchée sur un des points de la base qui adhérait au sol... » ; les dimensions sont connues : hauteur : 0,20 m ; diamètre : 0,10 m (documentation carte archéologique - musée de Vienne).

musée de Vienne, est plus difficile à situer : l'objet était à « la tête d'un squelette reposant sur la dalle du portail de l'abbaye Saint-Pierre » (9). Il pourrait s'agir du portail sous le porche occidental. Nous avons rapproché ces trois découvertes de 3 pièces conservées au musée de Vienne. En revanche, il ne reste rien de la « fiole d'un cristal extrêmement fin » mentionnée par Chorier dès 1659 (10).

Ces ampoules, le plus souvent d'un même gabarit, sont bien proportionnées. Le col représente un peu plus de la moitié de la hauteur totale de la pièce qui atteint 20 cm ; le diamètre maximum de la panse est de 10 à 10,5 cm. Une pièce, bien qu'incomplète, semble de taille plus importante puisque le goulot mesure 15 cm. En revanche des fonds de diamètre plus réduit peuvent appartenir à des fioles de plus petite contenance. Les cols toujours cylindriques s'évasent très légèrement à l'embouchure. La lèvre forme un petit bourrelet parfois accentué lorsque le rebord est ourlé à l'intérieur (ex. fig. 2 n° 11). Les fonds repoussés profondément à l'intérieur de l'objet portent la marque de pontil proéminente.

La facture de ces verreries, soufflées rapidement dans une seule paraison est grossière : leur dissymétrie est très visible et l'embouchure est très souvent déformée.

Les fioles étudiées se différencient par leur technique décorative, ou l'absence totale d'ornementation.

Neuf pièces ou fragments suffisamment importants permettent de compter 4 objets dont le col et quelquefois la panse portent des torsades vraisemblablement obtenues par un soufflage dans un moule (fig. 2 n° 11). Trois autres fioles sont dépourvues de tout enjolivement et deux seulement ont, le long du col des fils irréguliers qui forment des cannelures ou qui s'enroulent (fig. 2 n° 10). Ce décor rapporté s'estompe sur la partie haute de la panse.

Les tombes dans lesquelles furent trouvées les ampoules sont antérieures à la fin du XII^e siècle, on ne peut donc raisonnablement que situer ces verreries dans une fourchette encore large comprise entre la fin du XI^e siècle et la fin du XII^e siècle. Ces ampoules, simples boules munies d'un long col, apparaissent dans l'iconographie dès le XI^e siècle, dans le manuscrit de la vie de sainte Radegonde, bien connu des historiens du verre (11) ou encore dans la bible catalane de Saint-Pierre de Rode où l'on voit plusieurs fois des personnages à table buvant directement au goulot de fioles de toutes tailles et parfois à la panse sphérique deux fois plus grosse que la tête du buveur (12).

(9) Rapport de fouilles de CORNILLON (1888-1889), manuscrit (Archives du musée de Vienne). Plusieurs verres furent découverts ; il est signalé « des ampoules en verre vert de mcr, en verre blanc verdâtre... un flacon à panse arrondie au long col en torsade, dont les parois sont excessivement minces a été déterré par nous à côté de la tête d'un squelette reposant sur la dalle du portail de l'abbaye Saint-Pierre ». Près d'un autre corps « des perles côtelées, en pâte vitrifiée verte ou bleue » sont aussi signalées.

(10) CHORIER, *Recherches sur les Antiquités de la ville de Vienne*, Vienne, 1846 (rééd. éd. 1659), pp. 460-461.

(11) J. BARRELET, *La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours*, Paris, 1953, fig. XV, 2.

(12) Bibl. Nat., Paris, ms. lat. 6 (3), folios 66, 97 et 127.

Bouteilles avec anses (fig. 3 et 4)

Nous avons étudié deux fioles avec anses provenant de la fouille de la nécropole médiévale et donc bénéficiant d'un contexte précis nous autorisant à avancer une datation, et trois autres objets conservés au musée de Vienne (13).

Les deux bouteilles trouvées dans la fouille sont de même type, l'une complète, était déposée avec un vase en terre (fig. 3), de l'autre ne subsiste que la partie supérieure.

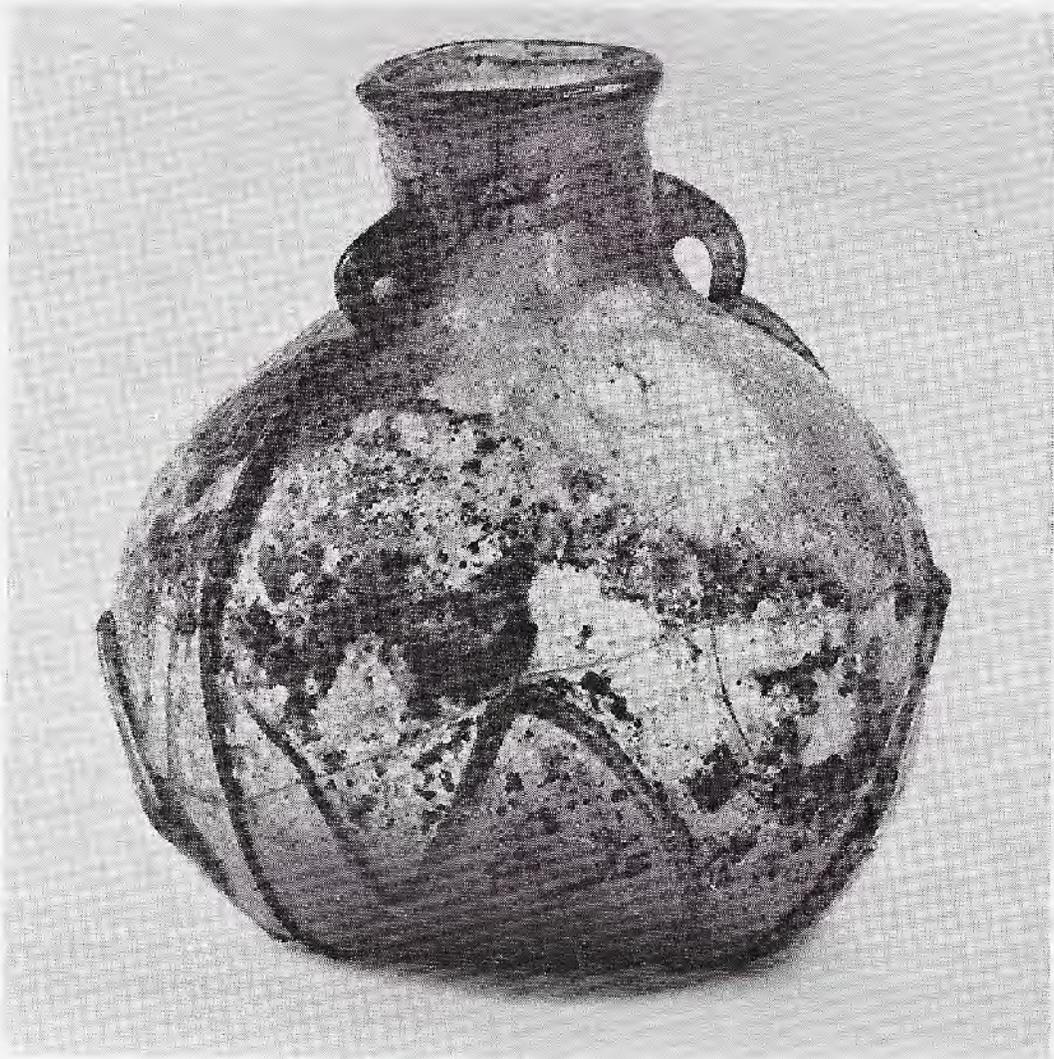


FIG. 3. — Objet n° 205, tombe 310

La tombe maçonnée, hermétiquement fermée à l'aide de dalles épaisses, contenait un dépôt funéraire double : une céramique grise n° 204 (cf. article de E. Boucharlat) et une verrerie.

(Photographie C.N.R.S. centre Camille-Jullian)

(13) Nous remercions M. Roger LAUXEROIS, conservateur du musée de Vienne, qui nous a permis d'étudier les verreries et les registres d'entrée du musée.

Le verre verdâtre contenant de nombreuses bulles est beaucoup plus épais que celui des ampoules. Ces récipients trapus ont leur hauteur (10 cm) égale à la largeur maximum de la panse piriforme qui est emmanchée d'un col court, alourdi par une lèvre épaissie. Deux anses latérales, sans doute plus décoratives que fonctionnelles, vu leur petitesse, sont appliquées à la base du goulot. Le verrier, après avoir soufflé la forme du vase, a déposé de part et d'autre de la pièce deux filets de verre en faisant une boucle qui sert d'anse, puis a fait courir le long de la panse les mêmes cordons de verre qui s'amincissent à la base. Un troisième fil de verre est rapporté sur la moitié inférieure de l'objet où il décrit des ondes.

Ces fioles dont on ne connaît aucune pièce de comparaison, hors de la cité de Vienne, sont datées d'après la fouille de la fin du XIII^e siècle : elles ont été retrouvées dans les tombes maçonnées, étroites, et plus tardives que les sépultures ovales qui contenaient les ampoules de verre.

Le registre d'acquisitions et de dons du musée de 1871 à 1954 porte mention d'une découverte de bouteille en verre jaunâtre dans une sépulture d'enfant au cours des travaux de l'église romane de Saint-André-le-Bas à Vienne (14). Cette verrerie, sans aucun doute médiévale, n'a pu être identifiée avec certitude à l'un des verres conservés dans les musées de Vienne. L'une des trois verreries, présentées ici, pourrait être cette pièce (fig. 4).

— La fiole la plus petite est proche de la bouteille précédente exhumée à Saint-Georges, par sa taille identique (10 cm de hauteur) et par le façonnement de l'anse, cette fois-ci unique, réalisée toujours dans la partie supérieure d'un cordon de verre collé ensuite tout au long de la panse. La matière lourde est de teinte vert jaunâtre. La dissymétrie très accentuée et le rebord épais et gauchi révèlent une grande maladresse dans l'exécution (fig. 4 n° 3).

— Les deux autres bouteilles, soufflées dans un verre verdâtre, ont en commun une panse sphérique, un col long avec un bec verseur dû à un pincement de l'ouverture, et deux anses latérales.

La pièce la plus importante par la taille (hauteur : 17,2 cm ; diamètre maximum de la panse 11,3 cm) est la plus simple dans son ornementation : 6 fils de verre cerclent sa panse. Les deux petites anses réalisées avec un même cordon de verre qui les relie sur une portion du goulot à l'opposé du bec verseur, sont soudées à mi-hauteur du col. L'extrémité du cordon est encore visible sous le bec (fig. 4 n° 1).

Le second récipient qui atteint 14,1 cm de hauteur se différencie du précédent par ses proportions. La panse est relativement plus large (9,5 cm), mais cet écrasement est compensé par un goulot long, égal à plus de la moitié de la hauteur totale de la pièce. Les deux anses, réalisées selon le même procédé technique que la fiole ci-dessus décrite, sont attachées très haut au niveau de la lèvre. Le bout du cordon ayant servi à façonner les anses a été déposé sous le rebord qui est ainsi

(14) Sous le n° 1959. Outre la bouteille de verre, cette tombe contenait un denier des archevêques de Vienne du XII^e siècle.

renforcé. L'effet décoratif de cette pièce est très riche. Le col qui a subi une torsion est marqué par de fines stries hélicoïdales. Autour de la panse un cordon de verre irrégulier a tracé une suite de chevrons. Ce décor qui empiète sur le fond de la pièce est ici aplati pour conserver la stabilité de l'objet. Les branches de ce motif en zigzag ont été ensuite reliées par 7 filets fins qui enserrèrent la panse et complètent ainsi le réseau décoratif évoquant les clisses qui protégeaient de nombreux récipients de verre (fig. 4 n° 2).

On ignore le lieu de découverte de ces 3 derniers objets. Leur bon état de conservation laisse cependant supposer qu'ils ont été trouvés dans un lieu clos (tombe, autel... ?) et l'un d'eux pourrait, comme nous l'avons expliqué plus haut, provenir d'un lieu de culte viennois. Des analogies nous paraissent toutefois frappantes entre les deux bouteilles découvertes récemment à Saint-Georges et les trois fioles sans origine. L'utilisation constante de fils rapportés servant à la fois et en même temps de décor et de matière à ouvrir les anses est particulièrement remarquable. Il nous semble retrouver le même geste, la même façon de procéder dans le façonnement de chacune de ces anses, toujours petites et en forme de demi-anneau. L'anse n'est jamais traitée comme un détail isolé de la pièce, elle se prolonge toujours dans un fil vertical qui meurt le long de la panse ou bien dans un fil horizontal qui donne naissance à un second élément de préhension, réplique de la première anse. Aussi, peut-on proposer de dater les trois bouteilles, hors de tout contexte stratigraphique, de la fin du XIII^e siècle, eu égard aux procédés techniques et aux effets décoratifs qui unissent ces pièces aux fioles trouvées à Saint-Georges.

Burette

Une dernière forme, trouvée en 1926 à Saint-Georges, en un seul exemplaire, aujourd'hui disparu, est une burette à panse renflée et col cylindrique et haut. Ce verre était dans un ossuaire. Il possédait un bec verseur très effilé en bec de cygne qui partait du milieu de la panse pour remonter en dessinant un S, jusqu'au dessus de l'ouverture. De cet objet il reste une photo et un compte rendu de la découverte (15) qui attribuait cette pièce au VI^e siècle. Cette datation paraît bien évidemment erronée mais il n'en reste pas moins de difficultés à proposer une nouvelle date pour cet objet dont les éléments de comparaison sont très réduits. Les burettes connues par l'iconographie et les

(15) A. VASSY, Découverte de sarcophages à Vienne, *Congrès de Rhodania, Chambéry*, 1926, pp. 100-104 ; *Pages Viennoises*, 1935, 3, p. 16. Cette burette est aussi signalée dans le Registre d'entrée du musée sous le n° 1704 « mai 1926 trouvée dans un tombeau, rue Saint-Georges, bouteille en verre avec tige pour verser », une autre main a rajouté « détruite par l'explosion des ponts à la Libération de Vienne ».

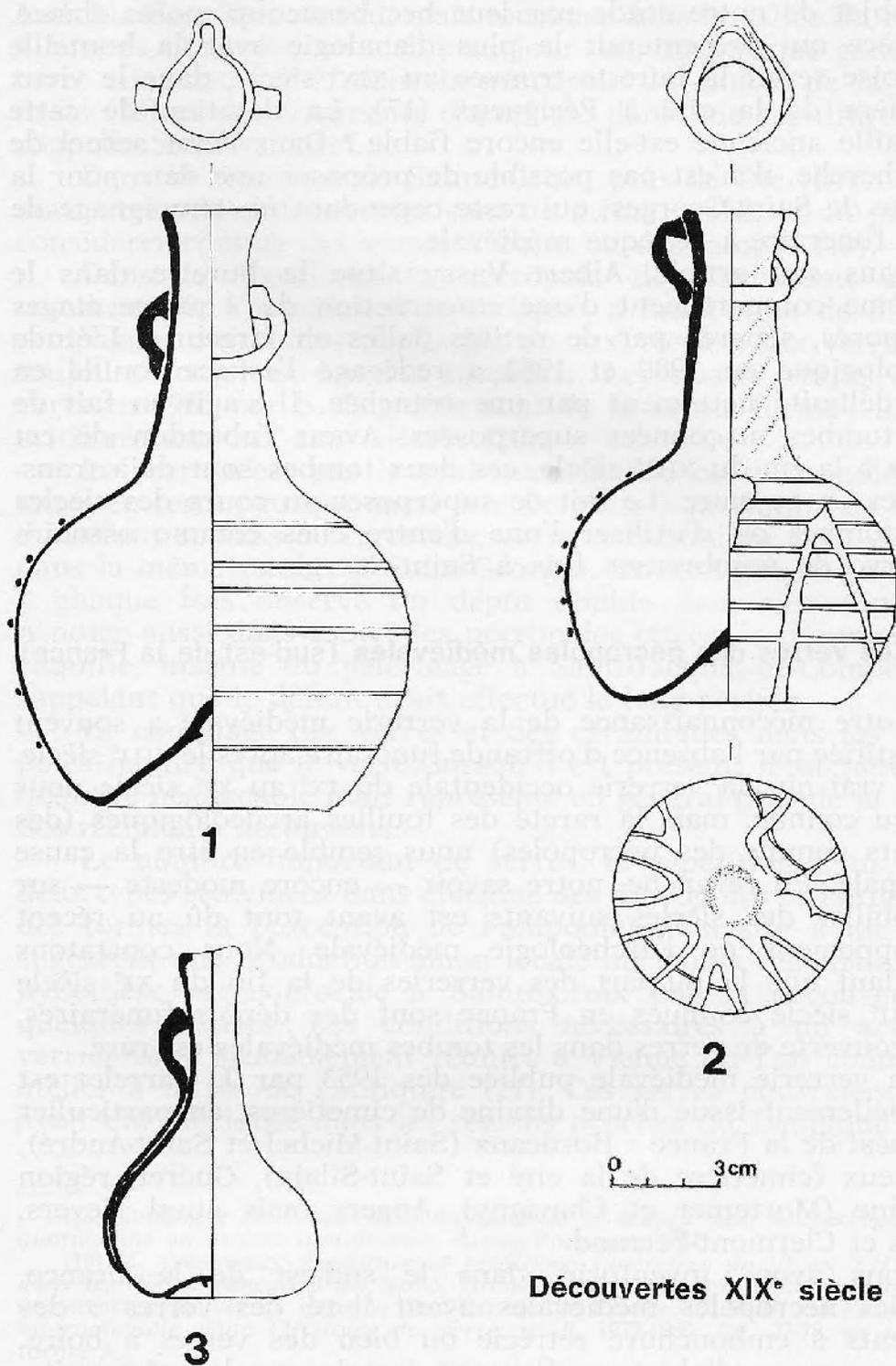


FIG. 4. — Répertoireés trop souvent comme matériel gallo-romain, ces trois petites bouteilles proviennent de découvertes anciennes. L'étude des verreries du cimetière médiéval de Saint-Georges les replaça au XIII^e siècle.

(dessin Danièle Foy)

trouvailles catalanes des xiv^e et xv^e siècles (16) se différencient de l'objet de notre étude par leur bec beaucoup moins élané. La pièce qui présenterait le plus d'analogie avec la bouteille viennoise serait la burette trouvée au xix^e siècle, dans le vieux cimetière de la cité à Périgueux (17). La datation de cette trouvaille ancienne est-elle encore fiable ? Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de proposer une date pour la burette de Saint-Georges, qui reste cependant un témoignage de dépôt funéraire à l'époque médiévale.

Dans son article, Albert Vassy situe la burette dans le deuxième compartiment d'une construction de « quatre étages superposés, séparés par de petites dalles en largeur ». L'étude archéologique en 1980 et 1982 a redégagé l'espace fouillé en 1926, délimité nettement par une tranchée. Il s'agit en fait de deux tombes maçonnées superposées. Avant l'abandon de cet espace à la fin du $xiii^e$ siècle, ces deux tombes sont déjà transformées en ossuaire. Le fait de superposer au cours des siècles deux tombes ou d'utiliser l'une d'entre elles comme ossuaire s'observe de nombreuses fois à Saint-Georges.

4. — Les verres des nécropoles médiévales (sud-est de la France)

Notre méconnaissance de la verrerie médiévale a souvent été justifiée par l'absence d'offrande funéraire après le $viii^e$ siècle. Il est vrai que la verrerie occidentale du ix^e au xi^e siècle nous est peu connue, mais la rareté des fouilles archéologiques (des habitats comme des nécropoles) nous semble en être la cause principale. En revanche, notre savoir — encore modeste — sur le mobilier des siècles suivants est avant tout dû au récent développement de l'archéologie médiévale. Nous constatons cependant que la plupart des verreries de la fin du xi^e siècle au $xiii^e$ siècle connues en France sont des dépôts funéraires. La découverte de verres dans les tombes médiévales est rare.

La verrerie médiévale publiée dès 1953 par J. Barrelet est essentiellement issue d'une dizaine de cimetières, en particulier de l'ouest de la France : Bordeaux (Saint-Michel et Saint-André), Périgueux (cimetière de la cité et Saint-Silain), Guéret, région poitevine (Mortemer et Chavigny), Angers mais aussi Nevers, Troyes et Clermont-Ferrand.

Nous avons inventorié, dans le sud-est de la France, quelques nécropoles médiévales ayant livré des verres : des récipients à embouchure rétrécie ou bien des verres à boire. Les deux types d'objet ne figurant jamais sur le même site.

(16) A. WILSON-FROTHINGHAM, *Hispanic glass*, New York, 1941, fig. 10 et 13.

(17) J. BARRELET, *op. cit.*, fig. 16.

Les premiers ont donc été découverts à Vienne dans deux nécropoles : Saint-Pierre et Saint-Georges (indissociables) et Saint-André-le-Bas. Plus au sud, mais toujours dans la vallée du Rhône, à Viviers (Ardèche) on a mis au jour une magnifique gourde en verre (fin XIII^e-XIV^e ?) dans la nécropole du cloître de la cathédrale (18) et des fragments d'ampoule dans une sépulture de la chapelle Saint-Victoret.

Dans le cimetière de Sainte-Croix, près de Die (Drôme), les douze verreries découvertes sont de même profil, et on peut les considérer comme des verres à boire ou des lampes (19).

Dans le Vaucluse, la nécropole de Cancabeau sur la commune de Châteauneuf-de-Gadagne, a fait l'objet de diverses campagnes de fouilles dès la fin du XIX^e siècle : dix verres, pas toujours complets, ont été recueillis. Les quatre verres découverts en 1965 par S. Gagnière sont de la même forme ; ils sont attribués aux XII^e-XIII^e siècles (20).

Le verre n'est pas le seul matériau de ces nécropoles. Les vases en terre peuvent aussi être présents à proximité de la tête du défunt et dans de rares cas, verre et céramique sont associés dans la même tombe. A Saint-Georges, Sainte-Croix et Digne, on a chaque fois observé un dépôt double dans une sépulture. A noter aussi dans toutes les nécropoles citées, la découverte de coquille, insigne du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, rappelant que le défunt avait effectué le long périple.

Le comptage des verres et des céramiques dans les nécropoles montre que le verre, lorsqu'il est présent, n'est jamais en quantité négligeable mais représente en général plus de la moitié des récipients découverts.

Le nombre important de verres, la répétition d'un ou de deux types seulement dans chacune des nécropoles et l'originalité des formes (à l'exception de l'ampoule) d'un site à un autre, suggèrent une production sinon locale du moins régionale. Cette hypothèse est confortée à Sainte-Croix par la découverte de quelques scories. Les conditions nécessaires à un artisanat verrier sont probablement réunies à Vienne où l'on connaît un atelier à la fin de l'antiquité (21). Ces verres pourraient aussi avoir été fabriqués dans les régions proches du Dauphiné ou de

(18) Catalogue de l'exposition *Aujourd'hui le Moyen Age, Archéologie et vie quotidienne en France méridionale*, Aix-en-Provence, 1981.

(19) M. COLARDELLE, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle dans les Alpes françaises du Nord*, Grenoble, 1983. D. FOY, Notes sur quelques découvertes de verres dans le Sud-Est de la France, *Bulletin de l'association internationale pour l'Histoire du verre*, n° 8, 1977-1980, fig. 77-78, et *id.*, 1985, forme A₁.

(20) S. GAGNIÈRE et J. GRANIER, Le cimetière médiéval de Cancabeau, *Revue d'Etudes Ligures*, XXVII^e année, janv.-sept. 1971, pp. 178-184, en part. fig. 8 ; D. FOY, 1985, formes A₂ et A₃.

(21) D. FOY et J. TARDIEU, Un atelier de verrier de la fin de l'Antiquité à Vienne, *Actes du 108^e congrès national des Sociétés Savantes*, Grenoble, 1983, pp. 103-105, sous presse.

l'Ardèche pour lesquelles les textes mentionnent un travail du verre dès la fin du XIII^e siècle (22).

Il faut enfin s'interroger sur la fonction de ces verres et du rôle du dépôt funéraire. Ces verres, tout comme les céramiques trouvées dans les tombes, ne sont pas des vases conçus pour un usage funéraire. L'ampoule, l'iconographie le prouve, peut faire partie de la vaisselle de table. Les gobelets de Sainte-Croix et les vases bitronconiques de Cancabeau ont aussi été retrouvés sur des habitats (23). L'explication la plus couramment admise aujourd'hui, tirée d'un texte du XIII^e siècle de Durand de Mende, est celle de vase en verre ou en céramique contenant l'eau bénite destinée à protéger la tombe des démons. Comment interpréter les dépôts doubles d'objet de verre et de terre, ou de plusieurs pichets de terre comme cela fut observé à Digne ? Dans la tombe de Sainte-Croix qui contenait à la fois un verre et un vase de terre, ce dernier récipient était rempli de cendres et de charbon, qui, toujours d'après l'interprétation du texte de Durand de Mende, marquent l'inviolabilité de la tombe. Le verre aurait pu être réservé à l'eau bénite. Mais à Saint-Georges, aucune céramique, pas même celle retrouvée avec le verre, n'avait traces de cendres. Dans certains cas, on a voulu voir dans le choix du verre déposé, une manifestation du passé du mort : à Cancabeau, un verre en forme de calice trouvé sur la poitrine du squelette serait le signe distinctif de la prêtrise du défunt (24). L'ampoule découverte dans la tombe n° 275 de Saint-Georges est doublée d'un dépôt de coquille Saint-Jacques. Les verreries trouvées dans les tombes ne doivent pas être considérées comme des objets de luxe, ce sont des produits ordinaires comme d'ailleurs les céramiques « funéraires » toujours d'une facture et d'une pâte communes. D'ailleurs, les tombes dans lesquelles furent recueillis les verres ne sont pas plus soignées que les sépultures dépourvues d'objets. Les verres comme les céramiques ne sont, sans aucun doute, que des objets modestes d'un usage quotidien.

(22) D. FOY, *Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne*, thèse dactylographiée, 1981, Université de Provence, Aix.

(23) G. DEMIANS d'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers*, Ed. du C.N.R.S., Paris, 1980, p. 533.

(24) S. GAGNIÈRE, 1971, *op. cit.*, pp. 182-184.

Les vases funéraires du cimetière Saint-Georges de Vienne

par Elise FAURE-BOUCHARLAT

La coutume du dépôt funéraire dans les sépultures chrétiennes est connue, dans notre région, pour une grande partie du Moyen Age (1). Si l'on place encore près du défunt, durant le haut Moyen Age, certains objets rappelant le monde des vivants (parures et accessoires de vêtement, par exemple), en revanche, dès la fin du x^e siècle, les offrandes n'offrent plus aucune analogie avec des pratiques païennes : les vases en terre cuite se généralisent dans les tombes avec le rituel de l'encens et de l'eau bénite lié à la cérémonie mortuaire, et ce, jusqu'à la fin du Moyen Age.

A cet égard, le cimetière de Saint-Georges, à Vienne, qui a livré près d'une trentaine de vases, est tout à fait exemplaire. Il est possible d'y suivre les pratiques funéraires depuis la fin du x^e jusqu'au début du xiv^e siècle (2). En outre, le nombre et le bon état de conservation des céramiques, ainsi que des critères de datation relative ou absolue livrés par les tombes, offrent au céramologue la possibilité d'étudier un échantillonnage représentatif et de dégager les grandes lignes de l'évolution des formes et des techniques durant ces trois siècles de Moyen Age.

Néanmoins, les conclusions que nous tirerons de cette étude resteront prudentes pour deux raisons essentielles, liées au contexte archéologique des objets :

— les archéologues s'accordent à reconnaître que la typo-

(1) M. COLARDELLE, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècles ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, S.A.D.R.A.H., Grenoble 1983, voir en particulier pp. 354 et sq.

(2) Ce n'est pas ici notre propos. On trouvera des renseignements dans : M. JANNET-VALLAT : Le site de Saint-Georges : églises et nécropole, *Bulletin des Amis de Vienne*, fascicule 1, 1982, p. 51.

La synthèse des résultats des recherches archéologiques 1975-1985 fait l'objet d'un travail universitaire en voie d'achèvement par Mme JANNET-VALLAT.

logie des tombes ne peut fournir, à elle seule, des arguments de datation très précis ;

— les vases funéraires ne reflètent que partiellement le répertoire des formes céramiques contemporaines ; les récipients utilisés sont en effet de types peu variés : il s'agit presque exclusivement de formes fermées.

*
**

La fouille du cimetière Saint-Georges de Vienne a livré 28 vases funéraires dont 22 en parfait état de conservation. A une exception près, tous sont des « vases à liquide » définis par les céramologues par la présence d'un élément verseur (bec pincé ou ponté) et/ou d'une anse (dans le cas de l'association bec et anse, ces deux attributs sont diamétralement opposés).

Si l'on considère les critères traditionnels de classement des céramiques, deux grands groupes se dégagent :

— les poteries communes en pâte grise (cuisson réductrice) ; ce groupe comporte 11 pièces ;

— les poteries en pâte rouge (cuisson oxydante) et à revêtement glaçuré ; ce groupe comporte 17 pièces.

Signalons d'ores et déjà que, même si les vases les plus anciens de Saint-Georges appartiennent au premier groupe, et les plus récents au second, cette distinction, avant tout technique, n'a pas forcément valeur chronologique : on constatera plus loin la présence de formes presque identiques dans les deux groupes et la persistance de certains types tout au long de la période considérée.

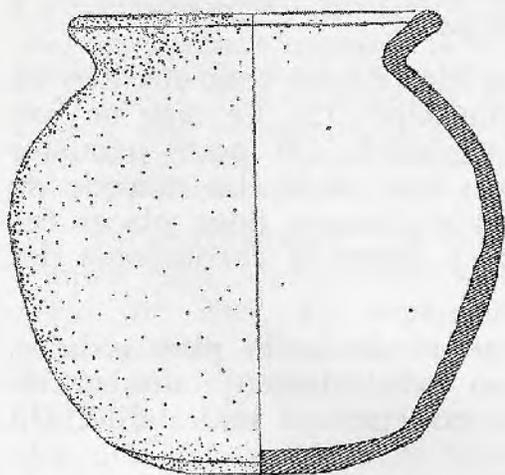
Les vases en pâte grise

Bien qu'il s'agisse toujours de formes fermées aux panses plus ou moins globulaires, ce lot reflète une assez grande variété.

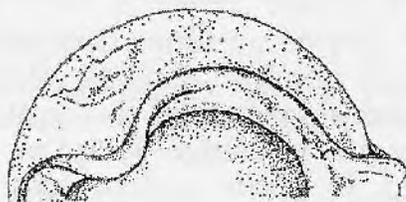
• Les trois récipients les plus volumineux appartiennent à une même famille typologique :

— Un *pot* (n° 486) dépourvu d'anse et de bec, muni d'une lèvre assez développée, étirée à l'extérieur ; la panse est nettement globulaire, le fond bombé. L'épaisseur des parois par rapport aux dimensions générales et son allure trapue en font, sans conteste, la pièce la plus grossière du lot. Cette poterie, à l'origine culinaire, est probablement la plus ancienne qui ait été trouvée à Saint-Georges (fin x^e siècle) (pl. 1).

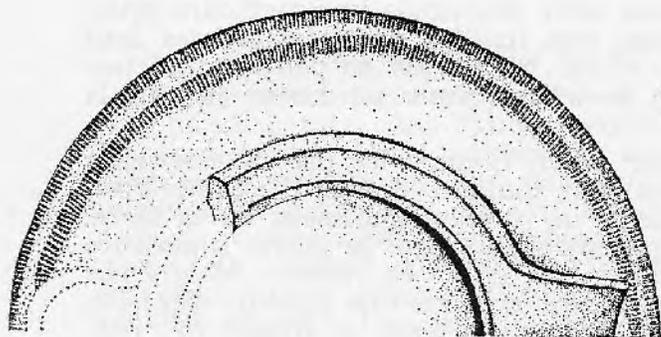
— Deux *grandes cruches à bec ponté* (n°s 104 et 420) qui offrent les mêmes caractères morphologiques : lèvre éversée présentant une gorge sur la face interne, absence de col, panse globulaire, fond bombé, anse large et plate mais peu en relief. Le n° 104, le mieux conservé, présente un bec peu développé ; une marque en relief orne le fond. Le n° 420



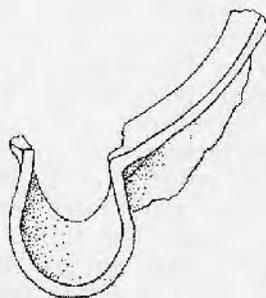
n.486 T.362



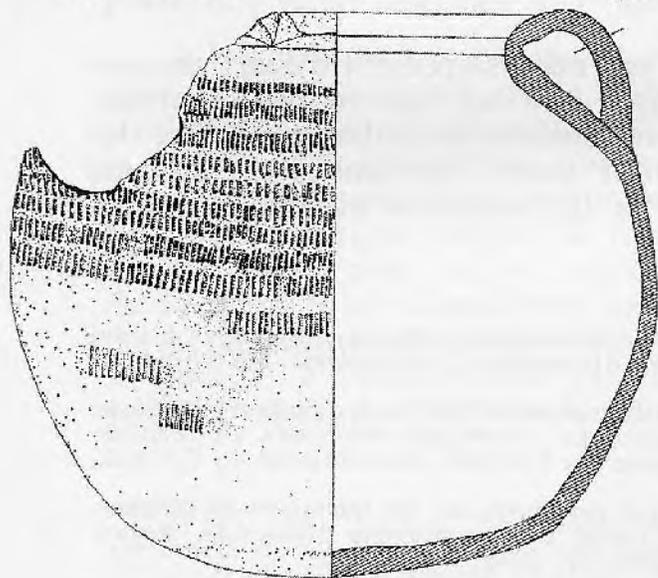
n.953 T.163



n. 420 T.350



n.954



n. 950

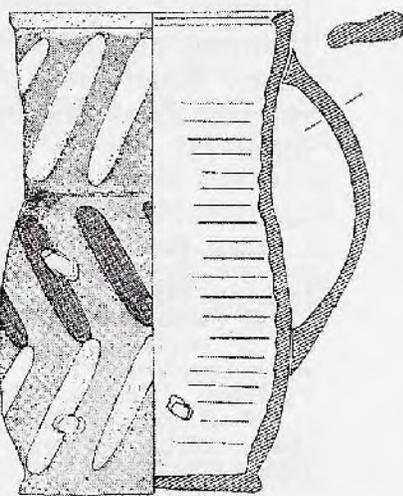


PLANCHE 1

(pl. 1) présente un décor assez grossier d'incisions (petits rectangles) à la molette sur la moitié supérieure de la panse.

Des céramiques comparables et bien datées sont connues en grand nombre dans la région Rhône-Alpes (3). Ce type se fixe vraisemblablement au cours du IX^e siècle (4) pour persister presque inchangé jusqu'au cœur du XII^e siècle. La marque de fond, le décor moleté sont de bons arguments pour placer ces cruches au XI^e siècle, comme nous y invite la chronologie des tombes.

• Les autres vases en pâte grise, de taille plus réduite, répondent davantage à la notion généralement admise de « pégaus », terme très répandu et pourtant si mal défini. On distinguera trois sous-groupes :

— Deux exemplaires de *petites cruches à bec ponté* (n^{os} 362 et 311). Certains traits les rapprochent de leurs aînées présentées ci-dessus, tels que l'absence de col, la lèvre éversée, le fond bombé. En revanche, d'autres attributs se modifient, signalant une évolution que les céramologues s'accordent à faire débiter au XII^e siècle : notons l'ampleur du bec ponté et le volume de l'anse qui offre désormais une meilleure prise. Des critères archéologiques propres aux fouilles de Saint-Georges font penser que ces vases sont du XII^e siècle, mais nous ne pouvons préciser davantage ; il n'est pas exclu que de telles formes perdurent jusqu'à la fin du siècle suivant.

— Quatre *petites cruches à bec pincé*. Comme les précédentes, elles sont dépourvues de col ; les lèvres sont toujours de profil simple, éversées vers l'extérieur. Les becs, dus à un simple pincement de la lèvre, sont peu débordants ; les anses qui englobent toute la partie supérieure de la lèvre sont toujours de section plate, dite « en ruban ». Malgré ces caractéristiques communes, ce sous-groupe présente une certaine diversité, dans le volume et l'allure générale des vases, large et trapue (n^o 150), de forme globulaire et de taille moyenne (n^o 947), ou d'aspect plus allongé mais de taille très réduite (n^o 948) (pl. 2). Deux exemplaires (n^{os} 947 et 948) ont un fond nettement bombé ; deux autres (n^{os} 150 et 946) ont un fond presque plat.

Cette diversité n'implique pas nécessairement d'écart chronologique. La fouille laisse penser que ces quatre pièces appartiennent au XII^e siècle. Signalons, comme précédemment, que des vases funéraires aux traits tout aussi « archaïsants » ont été relevés dans les niveaux tardifs de plusieurs nécropoles régionales (5).

(3) J.-F. REYNAUD et al., Etude d'une céramique régionale : les vases à fond marqué du XI^e siècle dans la région Rhône-Alpes, *Archéologie Médiévale*, V, 1975, pp. 243-257.

E. FAURE-BOUCHARLAT et al., Eléments comparatifs de la production céramique du XI^e siècle dans le bassin rhodanien, *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale (X^e - XV^e siècles)*, Actes du Colloque International du C.N.R.S., Valbonne, 1978, pp. 429-440.

(4) B. MACCARI-POISSON, La céramique carolingienne, les questions en suspens, études céramologiques, *Groupe de Travail en Céramologie Médiévale, Région Rhône-Alpes*, Rapport d'activité 1984-1985, pp. 32-41.

(5) M. COLARDELLE : *op. cit.*

S. GAGNIÈRE, Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la Basse Vallée du Rhône, *Cahiers Rhodaniens*, XII, 1965, pp. 54-110.

— Enfin, on mettra à part, deux récipients un peu marginaux. Le premier (n° 204) est particulièrement maladroit : bien que de petite taille, ses parois restent épaisses ; la lèvre est à peine ébauchée ; doté d'un bec pincé, il est dépourvu d'anse. Une ligne légèrement incisée et ondulée orne la panse (pl. 2). Le second (n° 953), possède une anse mais pas de bec. C'est le seul exemplaire en pâte grise de Saint-Georges qui soit pourvu d'un col et dont l'anse n'englobe pas complètement la lèvre. Quelques cannelures scandent la partie supérieure de la panse (pl. 2).

Paradoxalement, les données archéologiques indiqueraient comme plus récent (XIII^e siècle) le pégau le plus fruste de la série (n° 204). En revanche, pour l'exemplaire 953, critères typologiques et chronologiques coïncident : l'étirement de la forme par la présence d'un col, le dégagement de la lèvre malgré l'adjonction de l'anse, même pour les poteries communes, sont des qualités que l'on ne voit guère apparaître avant le milieu du XIII^e siècle. Cette tendance se généralise à la fin du Moyen Age.

Les vases en pâte rouge et revêtement glaçuré

Ce lot se laisse répartir en deux ensembles bien distincts :

• Des *petites cruches à bec ponté* (cinq complètes, une fragmentaire), très proches, tant dans l'allure générale que dans certains détails, sont à rapprocher de leurs homologues en pâte grise décrits plus haut. Les différences résident en effet uniquement dans le mode de cuisson et de revêtement. Excepté le n° 817, les cruches en question sont de petit gabarit et présentent une silhouette ramassée qu'accuse l'épaisseur des parois. La plupart d'entre elles possèdent une lèvre étonnamment peu marquée, simple rebord biseauté (n° 305) ou bourrelet peu débordant (nos 295, 206, 955). Les becs pontés restent d'un volume réduit, tandis que les anses sont au contraire développées. Le bombement des fonds est variable. Un seul exemplaire possède un fond plat. La glaçure au plomb, verte ou brune selon le cas, est partielle, peu couvrante et d'aspect irrégulier. Elle paraît cependant avoir été appliquée à l'état liquide (6).

L'homogénéité typologique et technique de ce groupe de vases laisse supposer qu'ils sont contemporains ; l'hypothèse d'un même lieu de fabrication n'est pas à exclure. L'auteur de la fouille date les tombes qui les recelaient du XII^e siècle. Les données céramologiques permettent éventuellement de préciser. Certes, on manque encore de fouilles d'habitats bien stratifiées dans la région pour cerner avec exactitude le retour à la pratique de la cuisson en atmosphère oxydante. On sait néanmoins que cette technique est encore totalement ignorée durant tout le XI^e siècle ; à l'inverse, elle est déjà très bien maîtrisée dès le premier tiers du XIII^e siècle. On retiendra donc le XII^e siècle

(6) Les plus anciens revêtements vitrifiés connus dans notre région remontent au XI^e siècle ; mais il s'agit toujours de pâtes cuites en atmosphère réductrice. Le plomb semble avoir été alors appliqué sur les pièces humides, à l'état de fine grenaille.

comme époque de transition. Les petites cruches de Saint-Georges, par la qualité de leur cuisson et le mode d'application du revêtement glaçuré, montrent déjà un réel savoir-faire, nous conduisant à les dater de la fin de ce siècle.

• Le dernier groupe de vases funéraires tranche nettement avec le reste du matériel. S'il s'agit toujours de vases à liquide, on quitte désormais le domaine des poteries culinaires, pour aborder celui de la vaisselle de table : ce sont des cruches et des pichets au profil élégant que leur confèrent de hauts cols cylindriques ou peu évasés.

— *Les cruches à col haut* (4 exemplaires) possèdent une panse renflée dont la largeur dépasse nettement le diamètre de l'ouverture (n^{os} 145, 285). Les fonds sont plats, la base étant parfois agrémentée d'un bourrelet (n^o 145). Le décor sous la glaçure reste des plus sobres, rainures ou cannelures surtout sur le haut des cols. La glaçure est toujours assez irrégulière et peu couvrante.

— *Les pichets* (7 exemplaires) se distinguent des cruches par une forme plus élancée, due à un col plus haut, un profil de panse en fuseau, et la présence d'un pied. Ces pièces de table constituent souvent la vaisselle la plus luxueuse qu'ait connue le Moyen Âge dans notre région grâce à un décor assez élaboré de bandes de barbotine de couleur sous la glaçure, alliant relief et polychromie. Deux exemplaires de Saint-Georges (n^{os} 952 et 950) relèvent de cette catégorie (pl. 1). Les autres pichets sont plus simplement ornés de rainures horizontales, sur le col (n^o 301) et sur la panse (n^{os} 569 et 957) (pl. 2). On notera que le goût de la fantaisie est aussi sensible dans la variété des formes d'anses, de section rubannée, cannelée, ou bifide. Un exemplaire (n^o 569) s'individualise par une plus grande taille, une panse plus ovoïde et une glaçure de meilleure qualité (pl. 2).

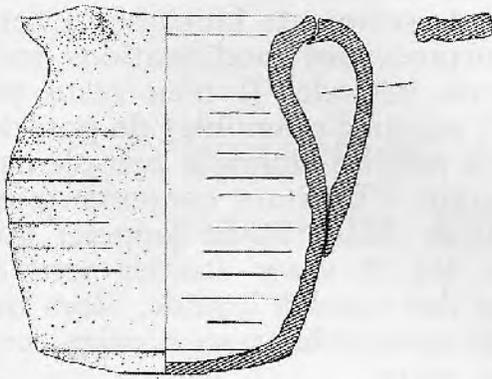
Les données archéologiques et céramologiques concordent pour dater ce matériel du XIII^e siècle. Il est difficile de préciser, à l'intérieur de ce siècle, mais nous savons que les pichets très décorés sont déjà très en vogue dès la première moitié de ce siècle. On ne sait, en revanche, combien de temps dura cette production. Quant aux cruches, il semble que leur évolution soit rapide au cours du XIII^e siècle, où elles perdent leur aspect élancé d'origine pour des formes plus trapues à panse renflée (n^{os} 145 et 285) et basc large. Plusieurs fouilles récentes d'habitats tendent à confirmer ces observations (7).

*

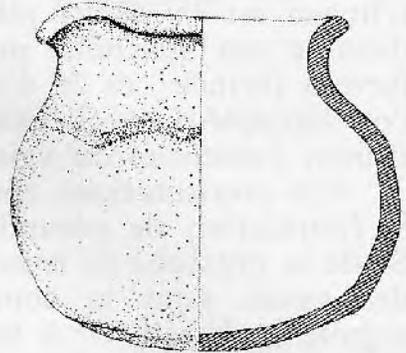
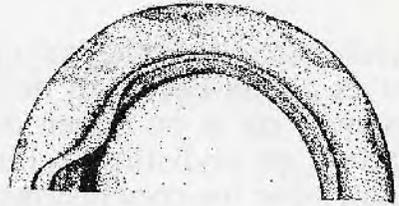
L'étude des céramiques funéraires du cimetière Saint-Georges de Vienne a permis de suivre l'évolution des productions

(7) T. VICARD, *Principes pour une évolution de la céramique médiévale : le XIII^e siècle dans le département du Rhône*. Mémoire de Maîtrise, Université Lyon II, 1984, 1 vol. dactylogr.

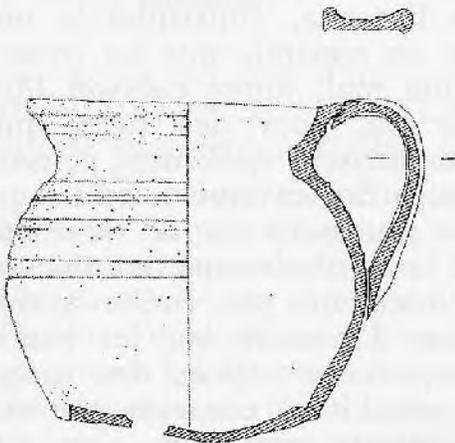
B. MACCARI-POISSON, La céramique du XIV^e, à partir de l'exemple d'Ambronay (Ain), *Études céramologiques, Groupe de Travail en Céramologie Médiévale, Région Rhône-Alpes, Rapport d'activité 1984-1985*, pp. 82-85.



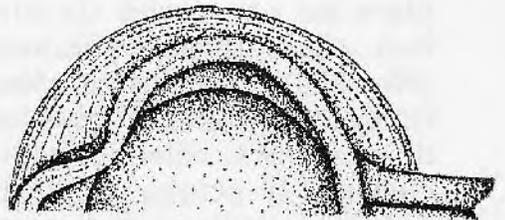
n.948 T.160



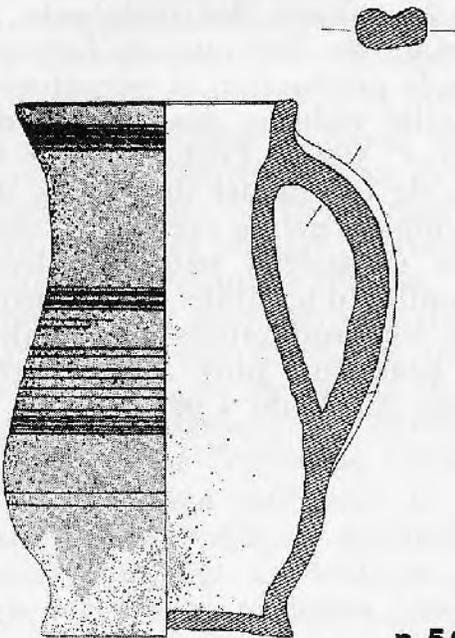
n. 204 T.310



n.953 T.163



n. 957



n.569 T.365

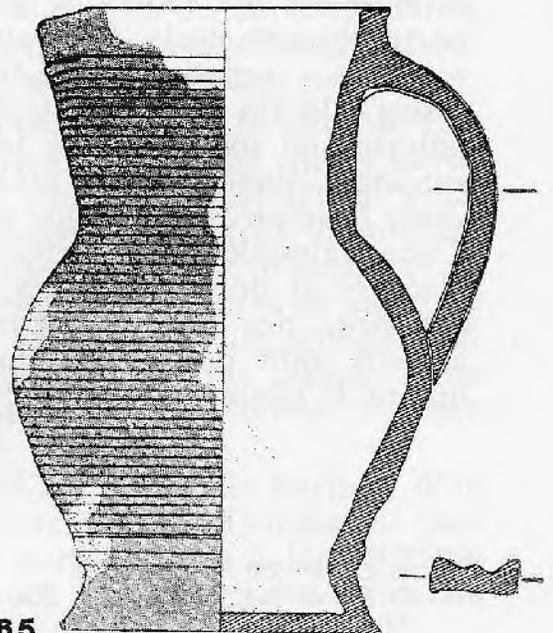


PLANCHE 2

médiévales entre les XI^e et XIV^e siècles. Bien que le lot ne reflète qu'en partie l'éventail des formes de récipients fabriqués à cette époque, on a pu juger de l'importance des modifications techniques et stylistiques durant cette période. Il n'en reste pas moins que les conclusions tirées à partir d'ensembles de poteries funéraires doivent être pondérées par les données complémentaires qu'offre le matériel provenant d'habitats contemporains. L'image est en réalité plus complexe : il suffit de rappeler que, dans le cas qui nous préoccupe, les 28 vases étudiés sont de formes fermées, et 26 d'entre eux des vases à liquide, alors que l'on sait que, par ailleurs, à même époque les pots à cuire constituent l'essentiel du vaisselier de terre !

Ces constatations amènent d'ailleurs à poser la question de la fabrication de céramiques à usage exclusivement funéraire. Seule la présence de trous pratiqués avant cuisson dans la panse des vases, pour la combustion de l'encens, constituerait un argument décisif. Or à Saint-Georges, on constate que les trous, s'ils existent, sont faits tant bien que mal, après cuisson (8). Des traces externes d'utilisation au feu, pour des vases qui semblent avoir contenu de l'eau bénite, laissent également penser que le même récipient passe d'un usage domestique à un usage rituel (9). Enfin, la fouille a montré plusieurs cas de mise en place de couvercles de fortune dans la tombe même, comme si l'on adaptait aux circonstances un récipient peu prévu à cet effet (10). Il est sans doute plus sage d'avancer que les vases funéraires sont, le plus souvent, dans notre région, des vases domestiques, sélectionnés pour leur capacité à contenir eau ou encens. Il semble que, pour des raisons pratiques, l'on ait préféré les pièces de petite taille. Ceci a conduit les céramologues qui raisonnaient essentiellement à partir de mobilier funéraire, à imaginer une réduction générale du volume des récipients, à partir du XII^e siècle. Il serait plus exact de dire que ces fameux « pégaus » constituent une frange de la production et perpétuent jusqu'à la fin du XIII^e siècle, en taille réduite, des formes de poteries en usage depuis la fin du X^e siècle. Ceci explique le caractère quelque peu « archaïque » de la plupart des séries de vases funéraires, alors que se développe à même époque l'usage d'une vaisselle plus variée, que se répandent pâtes oxydées, glaçures et décors élaborés. Les fouilles d'habitats ont montré comment, dès l'aube du XIII^e siècle, les productions médiévales avaient subi des transformations beaucoup plus importantes que ne le laisserait supposer la longue survie du « pégau ».

(8) Cf. n^{os} 950, 949, 951, 953.

(9) Cf. n^{os} 362, 946, 204, 953, 206, 295, 817.

(10) Cf. n^{os} 362, 150, 202, 285, 145.

Sauvetage archéologique place du Pilon à Vienne

par Joëlle TARDIEU et Elise FAURE-BOUCHARLAT

I. — Le bâtiment

Dans le cadre d'un projet de logements sociaux de la ville de Vienne et de l'O.P.H.L.M., une intervention a été effectuée sur le bâtiment qui allait être détruit place du Pilon.

L'historique de cette maison a été étudié par Mlle R. Bony à partir du parcellaire de 1718 et de plans du XIX^e siècle déposés en bibliothèque de Vienne. Elle faisait face à l'ancienne halle aux grains et elle est attestée dans les textes dès le XVII^e siècle. A la fin du XIX^e siècle, avant qu'elle ne reçoive sa façade de planches que tous les Viennois lui connaissaient, des bancs ou échoppes subsistaient toujours le long de la maison.

Une campagne a également été menée par le Secrétariat Général de l'Inventaire de la Région Rhône-Alpes. Elle a permis la réalisation d'une couverture photographique, d'une étude architecturale, de levés de plans et de coupes du bâtiment avant sa destruction. Elle a en outre révélé que certains éléments architecturaux pouvaient être antérieurs au XVII^e siècle.

Deux étages de caves se superposaient sous la maison. Les caves supérieures étaient élevées en petits moellons cassés noyés dans d'épais joints au mortier. La voûte en plein cintre avait été refaite et portait la trace de coffrages de bois. De nombreux blocs en remploi étaient pris dans les murs (éléments de meneaux et de piroits). Dans cette première série de caves se trouvaient une cheminée de puits et une colonne antique qui soutenait l'axe de la vis de l'escalier d'accès aux étages. Dans la partie extrême des caves, à l'est, une pièce voûtée en deux temps a été l'objet de fouilles.

A l'étage inférieur, la cave est en fait une portion d'un souterrain voûté et appareillé, orienté nord/sud, mais au parcours inconnu. Ce tronçon pouvait correspondre à l'orientation de structures antiques (nous sommes dans la partie orientale

du *forum* de la Vienne antique). Ce passage voûté est à comparer et à mettre en relation avec d'autres sections d'orientations différentes connues (rue de Bourgogne, quartier de la place des Carmes...). Différents sondages y ont été pratiqués. Les murs latéraux reposent sur des structures liées au mortier jaune et arasées, plus anciennes, mais non identifiées. Le matériel recueilli n'apporte aucun élément de datation puisqu'il s'échelonne dans une même couche de l'antiquité au xx^e siècle.

Dans la cave supérieure, des sondages avaient été ouverts par l'O.P.H.L.M. et avaient mis à jour les reins de la voûte du passage souterrain inférieur. Les remblais sortis ont laissé voir des fragments de céramique, mêlés à de la cendre, qui semblaient médiévaux. La couche, bien qu'éventrée lors de l'ouverture du sondage, semblait être close d'après les stratigraphies latérales. Il était donc important d'étudier ce lot de céramique pour apporter quelques éléments de datation à ces structures souterraines. La fouille a d'autre part permis de vérifier les indications données par les textes au sujet de l'évolution architecturale du bâtiment.

*
**

II. — Etude du mobilier céramique

L'intervention de sauvetage urgent réalisée en 1982 place du Pilon à Vienne a livré un lot assez important de vaisselle de terre. Bien que les conditions de gisement n'aient pas fourni de critères de datation absolue, on peut, par comparaison avec d'autres découvertes régionales mieux datées, replacer cet ensemble dans l'évolution des productions médiévales.

Les remblais qui ennoyaient les reins de la voûte de la cave supérieure ont livré près de 600 tessons. Parmi ceux-ci on ne dénombre que 4 tessons antiques et 3 tessons modernes, qui font figure « d'intrus » parmi le matériel médiéval. Une quinzaine de pièces ont pu être tout ou partie reconstituées, permettant une bonne approche du répertoire des formes.

1. — LES POTERIES COMMUNES GRISES

— LES MARMITES

1. — Marmite à col court évasé, lèvre éversée avec légère gorge interne. L'anse conservée est rubannée, elle englobe la lèvre et se rattache à l'épaule. La panse est piriforme, le fond est bombé. Un décor de larges cannelures couvre toute la panse. La marmite porte des traces de passage au feu (pl. 1).

2. — Marmite à col haut très évasé, rebord biseauté. L'anse présente

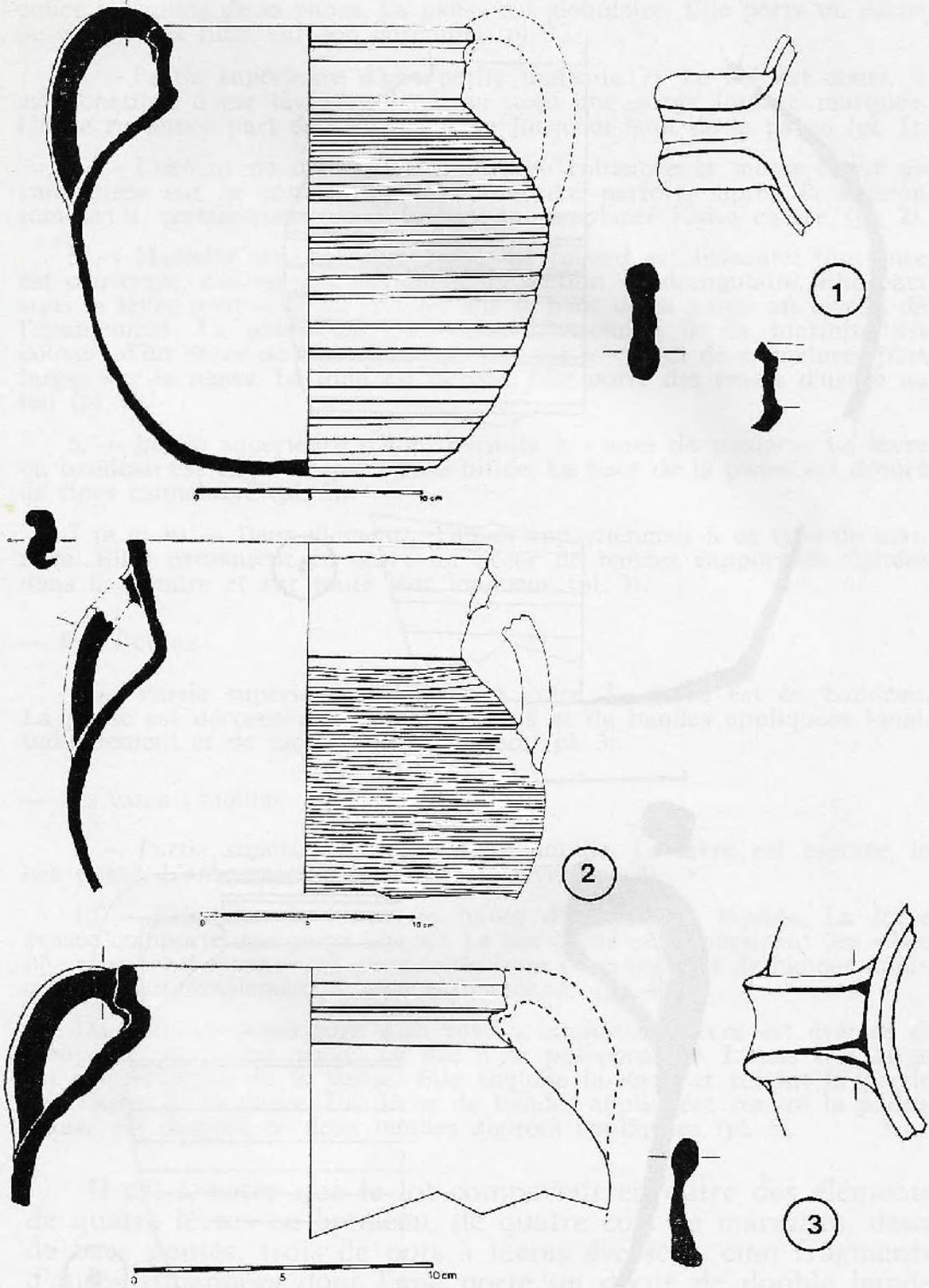


PLANCHE 1

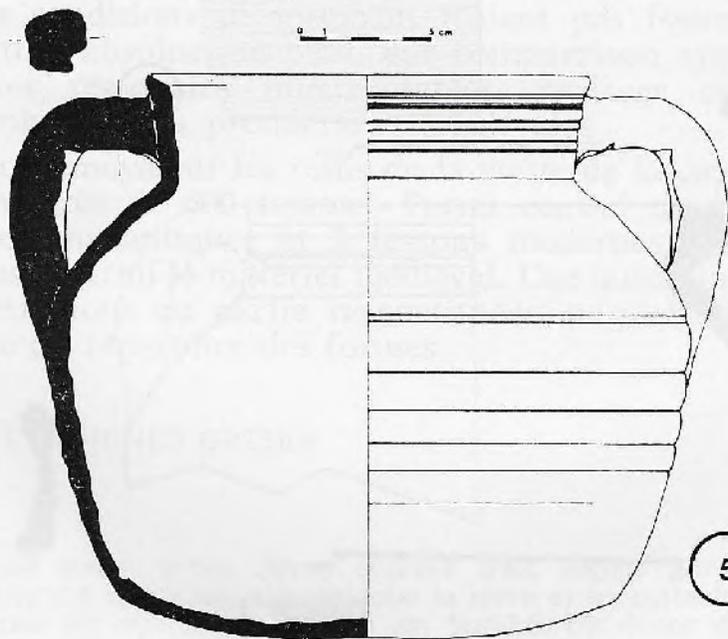
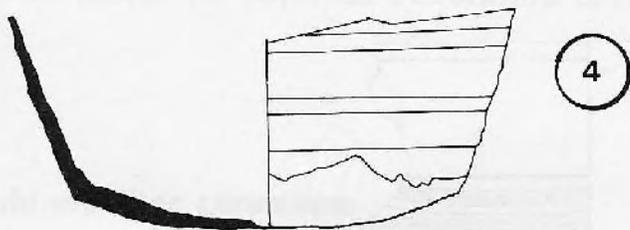
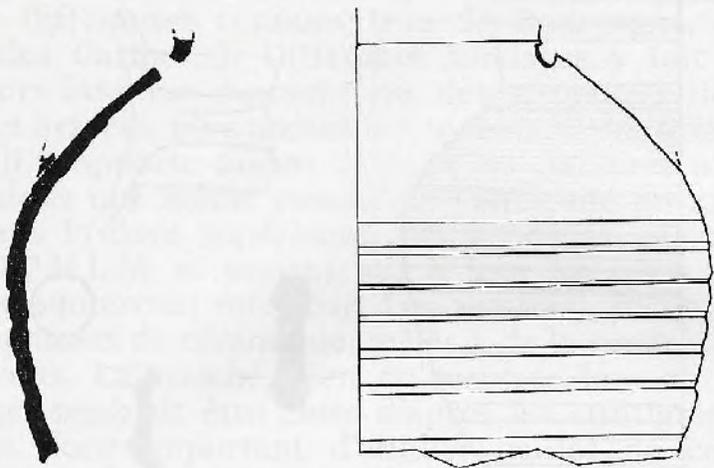


PLANCHE 2

un profil complexe (ruban resserré). Elle part du haut du col pour se coller au milieu de la panse. La panse est globulaire. Elle porte un décor de cannelures fines sur son ensemble (pl. 1).

3. — Partie supérieure d'une petite marmite (?). Le col est court, il est constitué d'une lèvre en bandeau avec une gorge interne marquée. L'anse rubannée part de la lèvre et va jusqu'au haut de la panse (pl. 1).

4. — Élément de marmite. Même anse rubannée et même décor de cannelures sur la panse. Des trous ont été perforés après la cuisson semble-t-il, certainement dans le but de remplacer l'anse cassée (pl. 2).

5. — Marmite au col court évasé. Le rebord est biscauté. Une anse est conservée, elle est grossièrement de section quadrangulaire. Elle part sous la lèvre pour aller se recoller sur le haut de la panse au niveau de l'épaule. La panse est piriforme. L'ensemble de la marmite est couvert d'un décor de cannelures serrées sur le col, et de cannelures plus larges sur la panse. Le fond est bombé. Elle porte des traces d'usage au feu (pl. 2).

6. — Partie supérieure d'une marmite à « anse de panier ». La lèvre en bandeau est englobée par l'anse bifide. Le haut de la panse est décoré de fines cannelures (pl. 3).

7 (a et b) — Deux éléments d'anses appartiennent à ce type de marmite. Elles présentent en outre un décor de bandes rapportées digitées dans la rainure et sur toute leur longueur (pl. 3).

— POT A CUIRE

8. — Partie supérieure d'un pot à cuire. La lèvre est en bandeau. La panse est décorée de fines cannelures et de bandes appliquées longitudinalement et de façon très irrégulière (pl. 3).

— LES VASES A LIQUIDE

9. — Partie supérieure d'un vase à liquide. La lèvre est éversée, le bec ponté. L'anse rubannée englobe la lèvre (pl. 4).

10. — Éléments de la partie haute d'un vase à liquide. La lèvre évasée comporte une gorge interne. Le bec ponté est proéminent (en « bec de canard »). La panse est décorée de fines cannelures et de bandes appliquées longitudinalement. L'anse est rubannée (pl. 4).

11. — Partie supérieure d'un vase à liquide. La lèvre est éversée et comporte une légère gorge. Le bec n'est pas conservé. L'anse très large est peu détachée de la panse. Elle englobe la lèvre et rejoint la partie supérieure de la panse. Un décor de bandes appliquées couvre la panse. L'anse est décorée de deux bandes digitées appliquées (pl. 5).

Il est à noter que le lot comportait en outre des éléments de quatre lèvres en bandeau, de quatre cols de marmites, deux de becs pontés, trois de pots à lèvres éversées, cinq fragments d'anses rubannées dont l'une porte un décor de double bande digitée rapportée (pl. 5, 12).

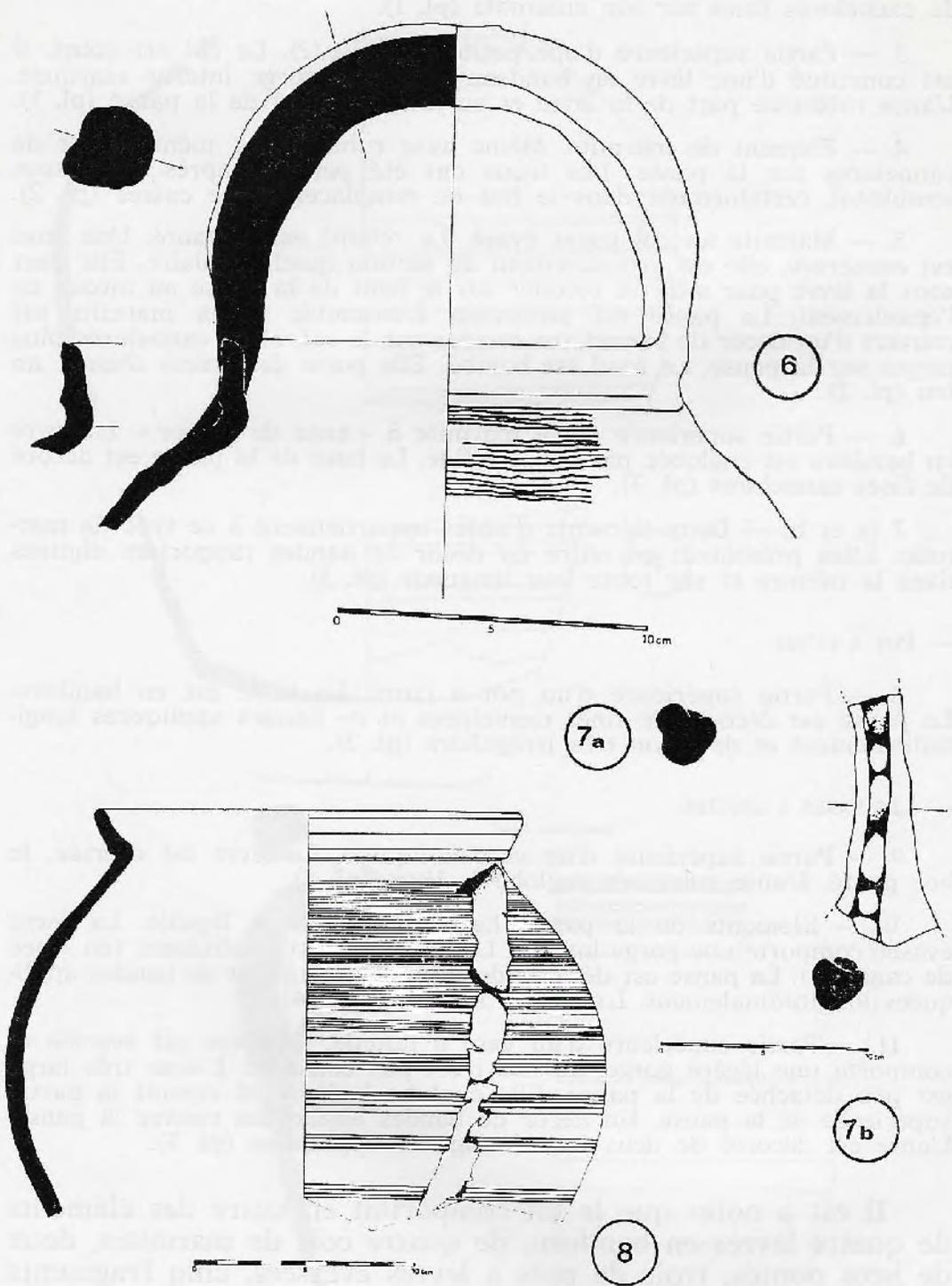


PLANCHE 3

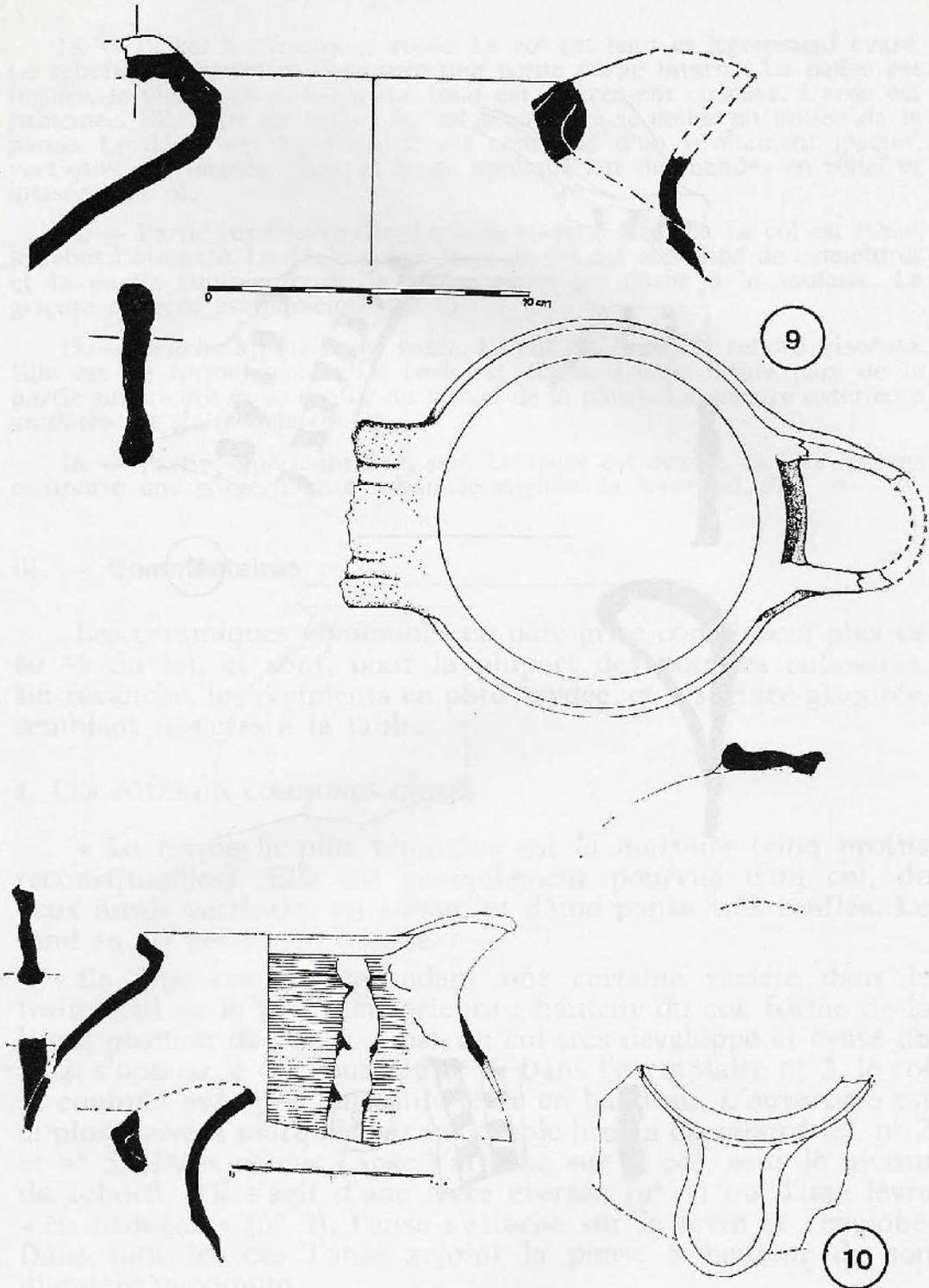


PLANCHE 4

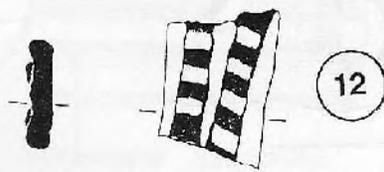
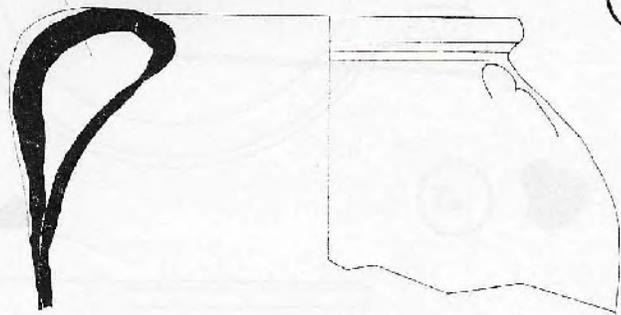
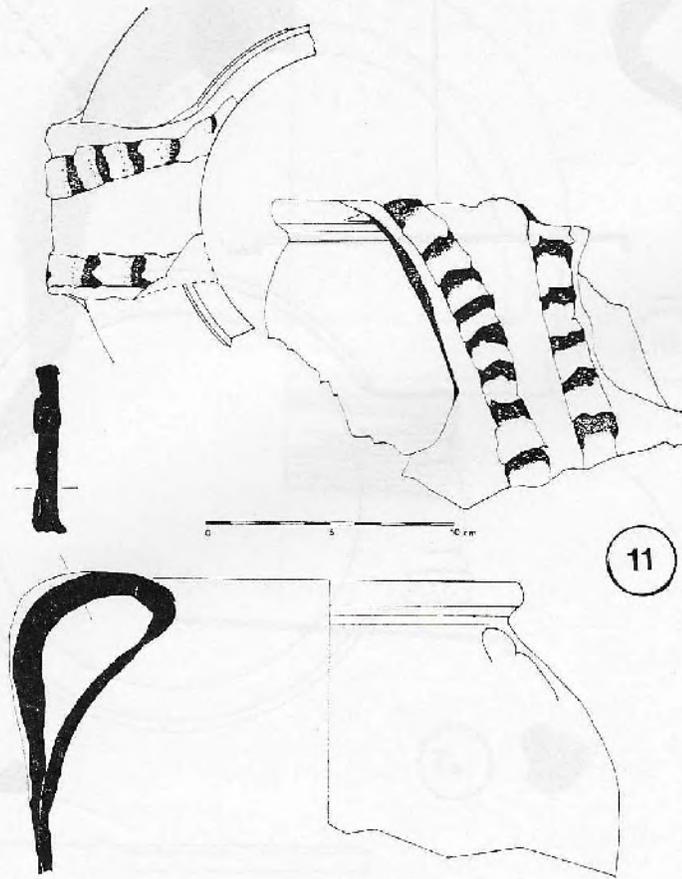


PLANCHE 5

2. — LES POTERIES A PATE ROUGE ET REVETEMENT GLAÇURÉ

13. — *Pichet* à pâte rouge rosée. Le col est haut et légèrement évasé. Le rebord est éversé et comporte une petite gorge interne. La panse est fuselée, le pied haut et évasé. Le fond est légèrement concave. L'anse est rubannée. Elle part du milieu du col pour aller se coller au milieu de la panse. Le décor est tricolore. Il est constitué d'un revêtement glaçuré vert olive sur engobe blanc et brun, appliqué sur des bandes en relief et incisées (pl. 6).

14. — Partie supérieure d'une *cruche* en pâte orangée. Le col est évasé, le rebord biseauté. Le décor sur le haut du col est constitué de cannelures et la partie supérieure de la panse porte un décor à la molette. La glaçure orangée est parsemée (pl. 6).

15. — *Cruche* à pâte beige rosée. Le col est évasé, le rebord biseauté. Elle est de forme ovoïde. La base est étalée. L'anse bifide part de la partie supérieure et se recolle au milieu de la panse. La glaçure extérieure verdâtre est clairsemée (pl. 6).

16. — Partie supérieure d'un *pot*. La lèvre est évasée, la face interne comporte une gorge. L'anse rubannée englobe la lèvre (pl. 6).

III. — Commentaires

Les céramiques communes en pâte grise constituent plus de 80 % du lot, et sont, pour la plupart des poteries culinaires. En revanche, les récipients en pâte oxydée, et à surface glaçurée, semblent réservés à la table.

1. LES POTERIES COMMUNES GRISES

• La forme la plus répandue est la *marmite* (cinq profils reconstituables). Elle est généralement pourvue d'un col, de deux anses verticales en ruban, et d'une panse très renflée. Le fond en est nettement bombé.

Ce type connaît cependant une certaine variété dans le traitement de la partie supérieure : hauteur du col, forme de la lèvre, position de l'anse. Ainsi, au col très développé et évasé du n° 2, s'oppose le col court du n° 5. Dans l'exemplaire n° 3, le col se confond avec une puissante lèvre en bandeau. L'ouverture est le plus souvent marquée par un simple biseau du rebord (cf. n° 2 et n° 5). Dans ce cas l'anse s'attache sur le col, sous le niveau du rebord. S'il s'agit d'une lèvre éversée (n° 1) ou d'une lèvre « en bandeau » (n° 3), l'anse s'attache sur la lèvre et l'englobe. Dans tous les cas l'anse rejoint la panse à hauteur de son diamètre maximum.

• On a pu reconstituer la partie supérieure d'au moins *un pot-à-cuire*. Sa destination était sans doute identique à celle des marmites, comme le prouvent les traces d'usage au feu, mais il s'en distingue par l'absence de col et d'anse. L'exemplaire en

question est pourvu d'une lèvre « en bandeau » au profil émoussé et évasé. La panse globulaire ne présente pas d'épaulement marqué, à la différence des marmites (n° 8).

- Le récipient n° 6 constitue un type encore peu connu des céramologues régionaux : sorte de vase à cuire muni d'une puissante anse transversale, ou *marmite* « à anse de panier ». L'anse, presque disproportionnée, s'ancre maladroitement sur une lèvre « en bandeau » de peu de relief. Le fond n'a pu être restitué ; on sait cependant qu'un récipient comparable, trouvé quartier Saint-Martin à Vienne, possède un fond bombé. Celui-ci diffère du précédent par une lèvre plus simple, rebord arrondi et éversé. La place du Piloni a livré en outre deux tessons d'anses transversales (n° 7 a et b).

- *Les vases à liquide* en pâte grise appartiennent tous au même type, bien que leur gabarit soit très variable. Il s'agit de cruches globulaires, munies d'une lèvre éversée avec ou sans gorge interne, d'une anse en ruban partant de la lèvre, diamétralement opposée à un bec ponté, très développé ; il affecte en plan, la forme d'un bec de canard. Malheureusement nous ne possédons que la partie supérieure de trois de ces récipients, mais il y a tout lieu de penser qu'ils possédaient des fonds bombés (n° 9, 10 et 11).

- Presque toutes les poteries communes ont reçu *un décor* qui consiste la plupart du temps en un traitement de surface réalisé à la fin du tournage. Des stries horizontales, de plus en plus fines à mesure que l'on se rapproche de la lèvre ou du col, ornent les panses (n° 1, 2, 5 et 6).

Des bandes appliquées verticales, irrégulièrement placées, rehaussent parfois l'ensemble (n° 8 et 10). Un décor plus élaboré semble réservé aux anses : bandes appliquées et digitées, parallèles ou convergentes, sur les anses larges des cruches (n° 11 et 12) ou bande digitée comblant la dépression d'une anse de marmite (n° 7 b).

2. LES POTERIES A PÂTE ROUGE ET REVÊTEMENT GLAÇURÉ

- La pièce la plus remarquable est un élégant *pichet*, abondamment décoré (n° 13) : bandes en relief incisées, polychromes, sous une glaçure épaisse et brillante. La qualité de la pâte, du décor et du revêtement le classe dans la vaisselle de table « luxueuse », tranchant avec le reste du matériel.

- Vaisselle de table également, mais plus banale, deux *cruches* partiellement conservées. Elles se distinguent du pichet par un profil plus trapu, un col moins élancé et l'absence de pied évasé. La première (n° 15) ne comporte d'autre décor que quelques rainures horizontales soulignant le haut du col. La

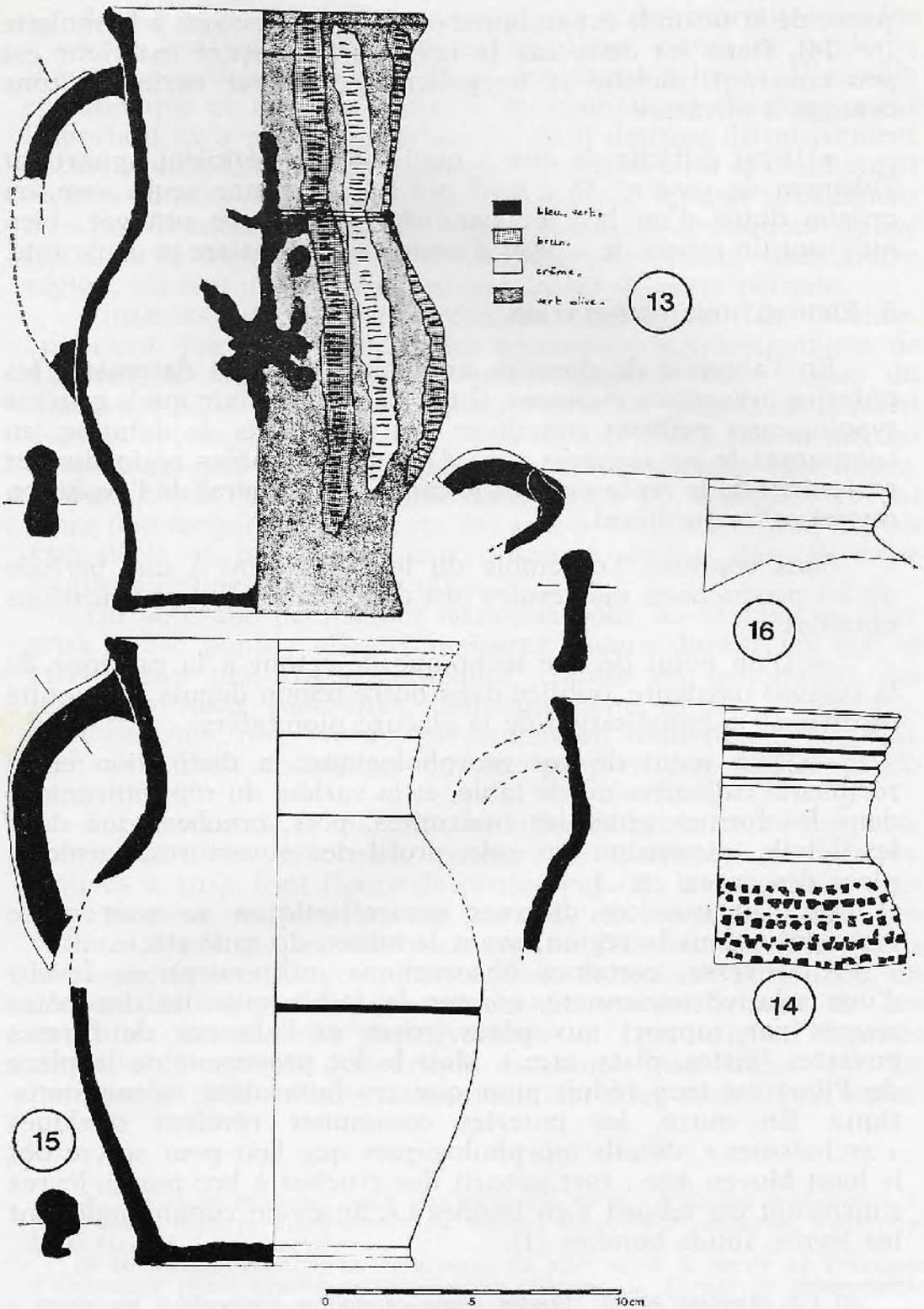


PLANCHE 6

panse de la seconde est en outre ornée d'impressions à la molette (n° 14). Dans les deux cas le revêtement glaçuré extérieur est peu couvrant, tacheté et irrégulier ; la couleur varie des tons orangés à olivâtres.

• Il est difficile de dire à quel type de récipient appartient l'élément de vase n° 16 : *petit pot* pourvu d'une seule anse, ou cruche dotée d'un bec en symétrie. La glaçure orangée, bien qu'ayant un aspect de « peau d'orange », est épaisse et couvrante.

3. PROPOSITIONS DE DATATION

En l'absence de données archéologiques qui dateraient les poteries présentées ci-dessus, il convient de définir quels critères typologiques peuvent constituer des arguments de datation, en comparant le lot viennois avec d'autres ensembles régionaux, et en tentant de le replacer dans le cadre plus général de l'évolution du vaisselier médiéval.

Sans conteste, l'ensemble du lot appartient à une période où les productions médiévales ont déjà connu des modifications notables :

— D'un point de vue technique, le retour à la pratique de la cuisson oxydante, oubliée dans notre région depuis l'Antiquité tardive, et la banalisation de la glaçure plombifère.

— D'un point de vue morphologique, la distinction entre récipients culinaires ou de table, et la variété du répertoire, tant dans les formes générales (marmites, pots, cruches) que dans les détails (dimension des cols, profil des ouvertures, forme et place des anses, etc...).

On sait que ces diverses caractéristiques ne sont guère répandues, dans la région, avant le milieu du XIII^e siècle.

A l'inverse, certaines observations militeraient en faveur d'une relative ancienneté, comme la faible quantité des pâtes rouges par rapport aux pâtes grises et l'absence de formes ouvertes (jattes, plats, etc...). Mais le lot provenant de la place du Pilon est trop réduit pour que ces faits aient valeur statistique. En outre, les poteries communes révèlent quelques « archaïsmes », détails morphologiques que l'on peut suivre dès le haut Moyen Age : fort gabarit des cruches à bec ponté, lèvres s'inspirant du rebord « en bandeau », anses en ruban englobant les lèvres, fonds bombés (1).

(1) J.-F. REYNAUD et al., Etudes d'une céramique régionale : les vases à fond marqué du XI^e siècle dans la région Rhône-Alpes. *Archéologie médiévale*, V, 1975, pp. 243-257.

E. FAURE-BOUCHARLAT et al., Eléments comparatifs de la production céramique du XI^e siècle dans le bassin rhodanien, *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale (X^e - XV^e siècles)*, Actes du colloque international du C.N.R.S., Valbonne, 1978, pp. 429-440.

Mais l'association de ces caractères à des marmites dotées d'un col haut et de deux anses, ou d'une « anse de panier », interdit d'en tirer argument pour une datation haute. Il semble en effet que ce type de récipient ne connaît un développement important qu'à partir du xv^e siècle, où il détrône définitivement le pot à cuire. Quant aux cruches à bec ponté, elles se distinguent de leurs aînées des x^e-xii^e siècles par un bec verseur proéminent en « bec de canard » ; enfin le décor de bandes appliquées, utilisé tôt dans le Moyen Age (x^e-xi^e siècles) ne connaît, dans notre région, un réel développement qu'à la fin de cette période.

Plusieurs découvertes récentes, non loin de Vienne, apportent, par comparaison, des arguments supplémentaires de datation. L'étude détaillée du remplissage de deux fosses du château d'Anse (Rhône) a démontré que les pichets hautement décorés apparaissaient dès le milieu du xiii^e siècle. De même, les cruches en pâte rouge, à épaulement marqué, sont bien représentées dès la deuxième moitié de ce siècle (2). Elles inaugurent alors une longue carrière : on les suit à Ambronay (Ain) (3) au xiv^e siècle, et plus tard encore (xv^e-xvi^e siècles) dans diverses fouilles urbaines lyonnaises (4).

On note une persistance analogue pour les cruches en pâte grise à bec ponté ; elles connaissent encore durant les xii^e et xiii^e siècles une vogue étonnante, comme en témoignent des séries de vases funéraires, communément appelés « pégaus », dont certains, fort tardifs, présentent en réduction il est vrai, bien des traits considérés comme propres aux siècles précédents (5).

L'évolution de la marmite, héritière et concurrente du pot-à-cuire, nous est désormais connue. Si quelques exemplaires, trouvés à Anse, font figure de prototypes (2), les marmites sont généralement majoritaires sur les sites du bas Moyen Age. Les variétés typologiques semblent tout à fait locales. Des fonds hémisphériques ont été notés à Saint-Romain-de-Surieu où un atelier des xv^e-xvi^e siècles produisait essentiellement de ces marmites (6). Sur les sites lyonnais un type original à anses coudées de section cylindrique est aussi bien connu (4). La marmite à anse unique transversale est plus rare. Trois exem-

(2) T. VICARD, *Principes pour une évolution de la céramique médiévale : le XIII^e siècle dans le département du Rhône*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon II, 1984, 1 vol. dactyl.

(3) B. MACCARI-POISSON, La céramique du xiv^e siècle, à partir de l'exemple d'Ambronay (Ain), *Etudes céramologiques, Groupe de Travail en Céramologie Médiévale, Région Rhône-Alpes*, Rapport d'activité 1984-85, pp. 82-85.

(4) J.-P. LASCoux et T. VICARD, Première approche d'un matériel de la fin du Moyen Age : l'Hôtel-Dieu de Lyon, *Etudes céramologiques...*, pp. 101-106.

(5) Voir à ce sujet la mise au point qui en est faite à propos du mobilier funéraire de Saint-Georges de Vienne, dans ce même Bulletin, pp. 39-46.

(6) M. JANNET-VALLAT, Fouilles de sauvetage 1982-1983 à Surieu (Isère), *Archéologie du Midi médiéval*, tome 2, 1984, pp. 123-132.

plaires au moins sont connus à Vienne, quelques éléments ont été notés à Givors (côteau Saint-Gérald). Elle semble annoncer le célèbre « pot des champs » produit dans des ateliers régionaux (Bresse) aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Ces considérations montrent, s'il en était besoin, avec quelle prudence doivent être manipulés les critères typologiques à des fins de datation, en l'absence de données archéologiques précises. Pour conclure, il est difficile de considérer le lot de céramiques provenant de la place du Piloni comme chronologiquement homogène. Même en considérant que la vogue des pichets très décorés a duré près d'un siècle, il n'est pas possible de placer ces pièces après la deuxième moitié du XIV^e siècle. Il est toujours permis d'imaginer que l'exemplaire viennois a été enfoui longtemps après sa fabrication ! En revanche, les marmites, qui constituent la majorité du lot, laissent penser qu'une grande partie des remblais du rein de la voûte de la cave supérieure ne peut être antérieure au XV^e siècle. Certains traits « archaïsants » notés plus haut, s'expliqueraient d'ailleurs mieux par cet écart chronologique. En l'état actuel des connaissances céramologiques, l'hypothèse de remblais successifs, établis entre les XIII^e et XV^e siècles, voire XVI^e siècle, paraît la plus vraisemblable.

Notes sur la restauration d'objets archéologiques du Moyen Age

par M.-C. DEPASSIOT et V. LANGLET-MARZLOFF

I. — Restauration d'une plaque-boucle damasquinée provenant d'Anthon

Les plaques de ceintures ou autres accessoires vestimentaires représentent l'essentiel du matériel funéraire à l'époque mérovingienne. La pratique de l'inhumation habillée se répandit à partir du VI^e siècle, se développant en même temps que l'expansion franque, en particulier dans les régions situées au nord de la Loire. Cette coutume funéraire héritée de l'époque romaine réapparut donc aux VI^e et VII^e siècles en Picardie, en Normandie, dans l'est et le nord de la Gaule ainsi qu'en Aquitaine, mais ne connut pas le même succès dans notre région marquée d'influences romaines et fortement christianisée. La trouvaille d'Anthon demeure donc assez exceptionnelle pour la région tant par la découverte en elle-même que par sa qualité.

Au moment de la découverte, la garniture de ceinture apparaissait comme un objet de fer fortement oxydé. En l'absence de bossettes, il serait impossible de distinguer la face endroit du revers, le décor d'argent était totalement invisible.

Une radiographie (1) est donc indispensable pour voir s'il s'agit d'une plaque damasquinée ou d'une simple plaque en fer. L'argent absorbant beaucoup plus les rayons X que le fer, la présence du décor apparaît nettement sur le cliché (*photo 1*).

Le nettoyage et la restauration vont alors consister à décaper les couches de corrosion à l'aide de meulettes abrasives en se référant constamment au cliché radiographique. Celui-ci, étant à l'échelle réelle, permet de découvrir le plus petit frag-

(1) A l'époque où nous avons effectué la restauration de cet objet, l'atelier n'était pas encore équipé d'un émetteur de rayons X. La radiographie a donc été réalisée au cabinet de radiologie des docteurs DI SALVO et POULY. Qu'ils en soient ici remerciés.

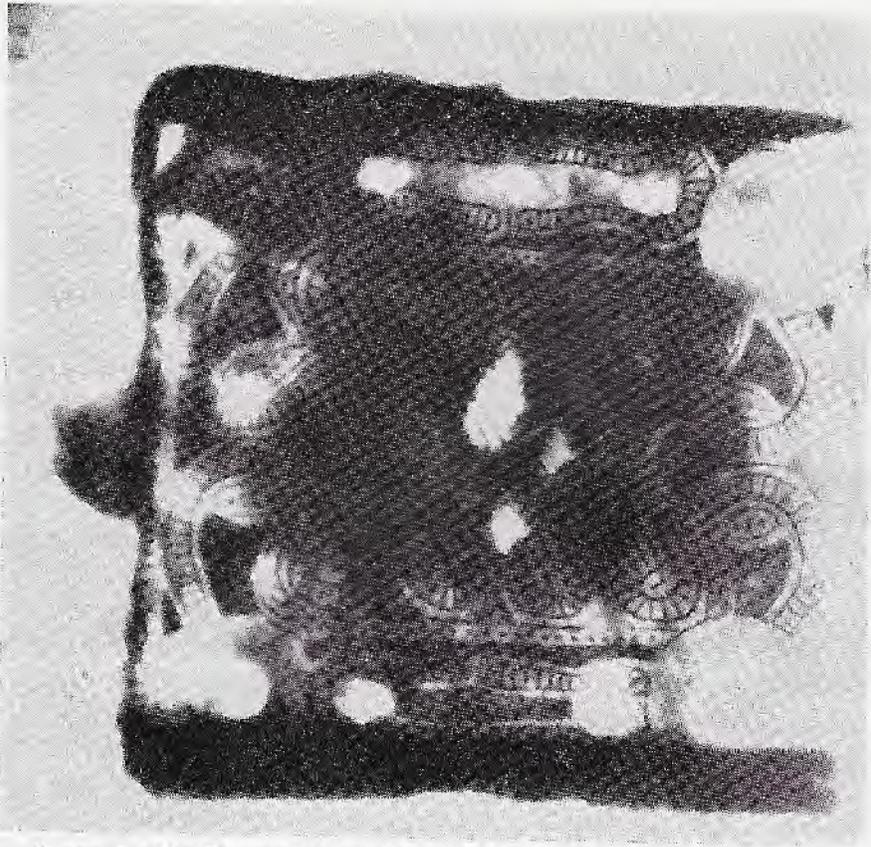


PHOTO 1 : Radiographie révélant le décor d'argent damasquiné sur la contre-plaque

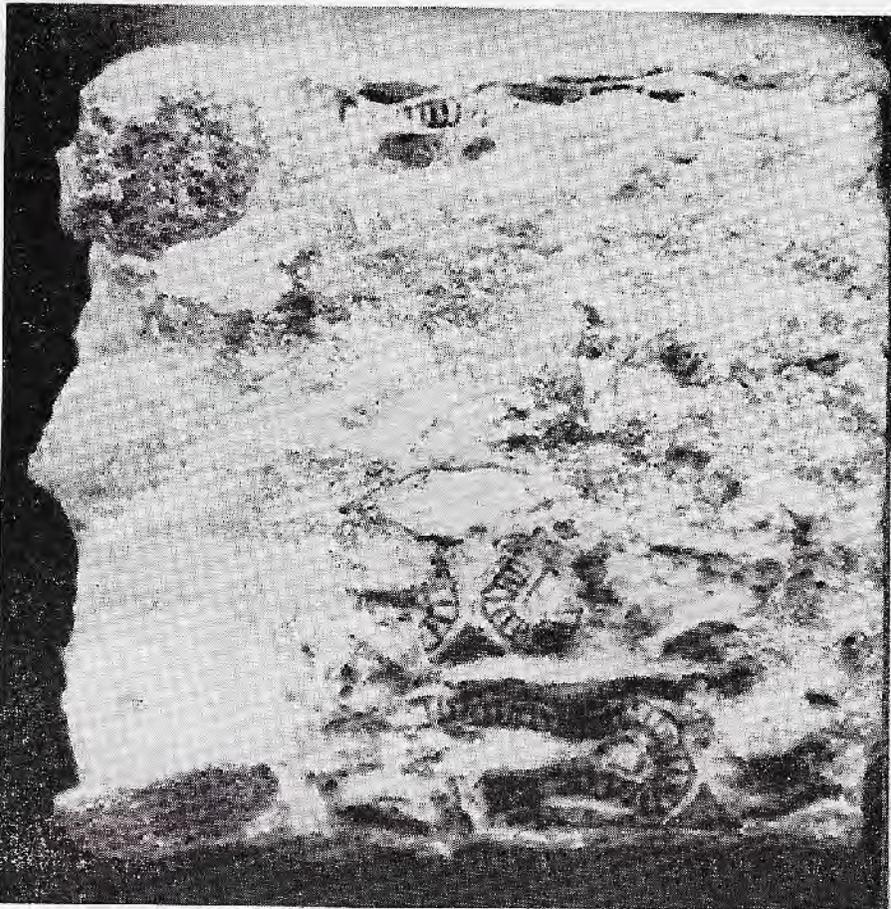


PHOTO 2 : Après radiographic. - Le décor a été partiellement dégagé

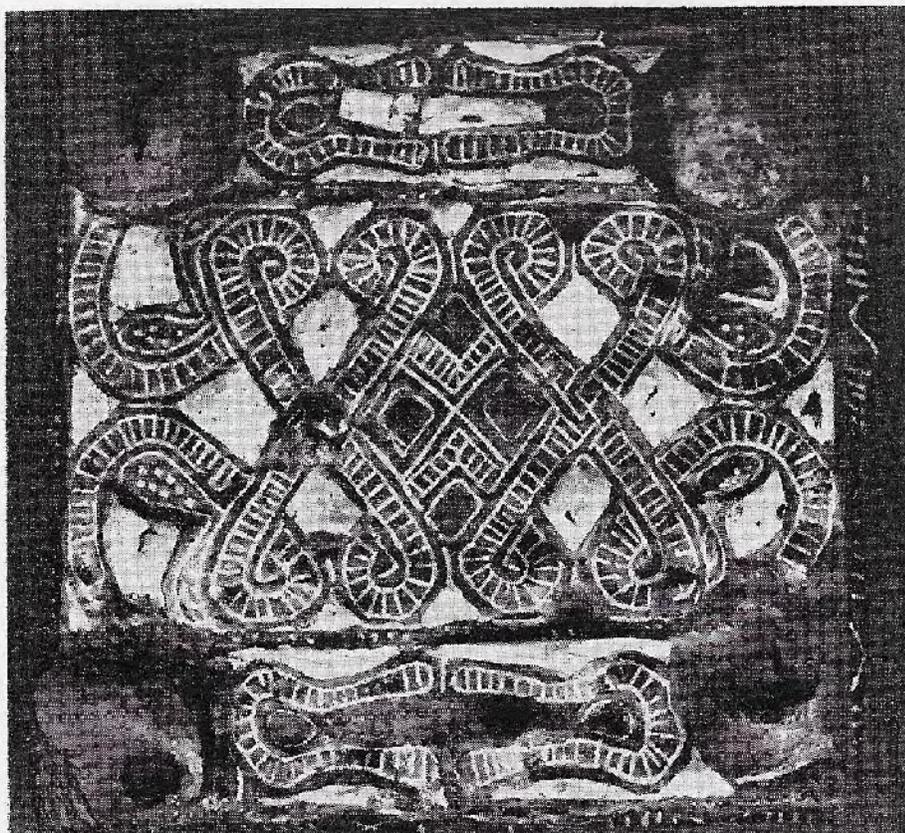


PHOTO 3 : La contre-plaque, après restauration complète

ment d'argent même si celui-ci se trouve en dessous de la surface. En effet, la corrosion importante du fer provoque, le plus souvent, le soulèvement du décor, pouvant même aboutir partiellement à sa disparition (*photo 2*).

On ne cherchera donc pas à égaliser la surface mais à dégager le décor qui peut se trouver à différents niveaux. Une fois le décor dégagé, l'argent est légèrement poli.

Il faut noter sur la plaque-boucle d'Anthon des différences d'état de conservation entre la plaque et la boucle où une partie du décor a disparu tandis que la contre-plaque se trouve très bien conservée. Cette différence de conservation peut s'expliquer par un réemploi de la plaque associée à une contre-plaque d'une meilleure facture. La restauration de la contre-plaque a mis en évidence un décor plus riche. Le centre et les bords de la contre-plaque sont ornés de grenats entourés de fils de laiton, ce qui n'avait pas été mis en évidence sur la radiographie. Deux des bossettes en fer sont également ornées d'un croisillon d'argent (*photo 3*).

L'envers de la plaque et de la contre-plaque a été ensuite meulé jusqu'au dégagement de la surface originelle déterminée par la présence d'une couche de magnétite (oxyde de fer stable de couleur noire).

Enfin, l'objet a reçu une protection de surface, l'isolant des attaques extérieures.

II. — La restauration des verres médiévaux

Des considérations générales avaient déjà été évoquées lors d'un numéro précédent du *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* (2). Aussi, nous attacherons-nous ici uniquement aux problèmes particuliers que posent les verres médiévaux.

La difficulté est due au mauvais état de conservation que présentent ces objets en général et, plus particulièrement, ceux trouvés dans la nécropole de Saint-Georges et dans le Musée de Vienne.

Le composant essentiel du verre est la silice (70 à 75 %) ; cependant celle-ci fond à très haute température ; on est donc amené à lui ajouter des fondants comme la soude, la potasse, le sel de plomb, le sel borique ainsi que la chaux et la terre cuite en faible quantité. Les verres les plus anciens étaient presque tous des verres sodiques calcaires ; plus tard, on a remplacé la soude par la potasse. Les verres médiévaux sont en grande majorité potassiques.

(2) M.-C. DEPASSIOT, « L'atelier municipal de restauration archéologique », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 77, 1982, 1, p. 61-62 (numéro spécial : *Vingt ans d'archéologie viennoise*, p. 117-118).

Ces objets, en raison de leur composition, ont perdu leur transparence et leur cohésion, ils sont bien évidemment incurables ; reste cependant la possibilité d'enrayer la maladie. Deux solutions sont à retenir : des imprégnations sous vide d'huile de silicones qui protègent l'objet de l'humidité extérieure et par conséquent empêchent la dissolution des ions sodiques et potassiques, et une conservation des objets dans des vitrines respectant rigoureusement des impératifs d'humidité (de 45 à 55 %) et de température constante. C'est également en raison de la fragilité extrême de ces objets qu'a été utilisée la possibilité qui nous a été offerte à Vienne, de prélever nous-mêmes les verres de la nécropole de Saint-Georges, après les avoir consolidés sur place à l'aide de petites bandelettes de gaze imprégnées de colle soluble dans l'acétone. En d'autres endroits, on a prélevé le bloc contenant des fragments de verre à l'aide de bandes plâtrées. Le dégagement a pu ensuite être poursuivi plus aisément à l'atelier.

La double protection de Vienne au Moyen Age

par Renée BONY

Vienne est une des villes les plus importantes de la vallée du Rhône, et ce, dès l'époque romaine, et son prestige a même rivalisé pendant un temps avec celui de Lyon.

Une enceinte, longue de 7 kilomètres, l'entoure depuis 16 av. J.-C. comme le révèle une inscription. Mais cette enceinte n'est en fait qu'un mur de prestige : elle contourne les monts Salomon et Arnaud, rejoignant les collines Sainte-Blandine et Saint-Just, avant de descendre jusqu'au Rhône en laissant à l'extérieur le ruisseau Saint-Gervais au sud. La rivière de Gère traverse cependant la ville au nord. Son tracé extravagant est dicté par le site même de Vienne ; c'est une forme tentaculaire difficile à défendre malgré les tours qui renforcent périodiquement le mur. Toute la cité n'est pas pourtant protégée par cette magnifique construction. La ville s'étend largement au sud de l'enceinte et à l'ouest, de l'autre côté du Rhône.

Cette enceinte ne met donc pas Vienne à l'abri des difficultés ni des invasions barbares comme celle, dramatique, des Burgondes en 468. Un besoin nouveau, celui d'une protection véritablement efficace, se fait sentir et la construction d'une nouvelle enceinte est alors envisagée. La chronologie entre une enceinte romaine miraculeusement datée et une enceinte plus modeste dont il faut rechercher le tracé en particulier dans les documents d'archives, ne pose plus problème : l'enceinte réduite est bel et bien la seconde enceinte qui protège Vienne.

Mais toutes les difficultés ne sont pas pour autant résolues ; en effet, le mur du Haut Empire n'a jamais été détruit et n'a jamais servi de carrière de pierres comme ce fut le cas pour le cirque — tant et si bien que ce monument s'était effacé de la mémoire et de l'histoire viennoises pendant plusieurs siècles malgré la survivance inattendue d'un de ses éléments sous la forme d'une pyramide.

Dès le Moyen Age, les murs romains vont en partie être réutilisés — en tant qu'avant-murs — dans la nouvelle défense de la

ville au point d'être même retouchés et réparés lorsqu'en surgit la nécessité. Cette ambiguïté entre mur romain et véritable mur protecteur de la cité est une des particularités de Vienne qui est à l'origine de bien des méprises et des incompréhensions non seulement pour la ville médiévale, mais encore pour la ville moderne. La difficulté que l'on rencontre pour procéder à quelques sondages et les rares témoignages de destructions du mur de l'enceinte médiévale au XIX^e siècle ne facilitent guère les recherches. Il y a quelques années, ce même bulletin avait publié une première synthèse succincte des travaux que j'avais effectués, soulignant les nouvelles découvertes concernant le tracé de l'enceinte réduite. Cette recherche s'appuyait sur une analyse topographique et sur des documents inédits d'origine variée ; c'étaient des documents historiques, tels ceux fournis par Grégoire de Tours ou par saint Adon, c'étaient aussi des informations offertes par les registres consulaires, le parcellaire de 1646, c'étaient encore des témoignages de destructions de murs au XVIII^e ou XIX^e siècle. Le « castrum » de Pipet transformé ensuite en château devient la clef centrale de la nouvelle défense, renforcé par une construction surnommée palais des Empereurs puis palais Saint-Blaise, palais qui participait à la protection de la cité du côté de la Gère. Le nouveau mur descend jusqu'au Rhône, longe le fleuve, puis remonte vers Pipet, laissant à l'extérieur le ruisseau de Fuissin ou Saint-Marcel, et l'« ensemble de Cybèle ». Cette nouvelle enceinte préserve ainsi le cœur de l'antique cité viennoise.

C'est d'après une étude du « castrum » de Pipet, effectuée par Cottaz en 1936, que l'on a daté l'enceinte ; cependant la datation avancée — IV^e siècle — est maintenant sujette à caution et un approfondissement de l'étude serait souhaitable pour connaître non seulement l'utilisation première de cette construction, mais aussi la date de son édification. Lorsque l'enceinte réduite est élevée, ce « castrum » est inclus dans les moyens de défense, ce qui n'a rien d'étonnant. La construction du nouveau mur urbain n'est en effet pas homogène : la découverte de nombreux morceaux de colonnes ou d'entablements lors de la démolition du palais épiscopal en 1823, vers la place de Miremont, ou du mur du clos de l'abbaye de Saint-André-le-Haut, montre à l'évidence la réutilisation des pierres de temples romains ; mais il n'est pas certain que l'officialisation du christianisme à Vienne concorde immédiatement avec la démolition de monuments païens. L'historien viennois, le chanoine Cavard, suppose que l'enceinte réduite ne date que du IX^e siècle après les ravages de la ville en 882. Il s'appuie, comme d'autres, sur un texte de saint Adon qui décrit avec complaisance la somptuosité de Vienne et d'un rempart du Haut Empire. Ce texte est exact dans la mesure où ce mur existe toujours au IX^e siècle ; pourtant il convient de tempérer cet enthousiasme : peut-on admettre l'idée

que des inhumations, dès le vi^e siècle à l'intérieur d'une ville, à l'église Saint-Pierre, fussent autorisées, ce qui est contraire à la coutume romaine ? Par ailleurs la dispute des deux rois burgondes, Gondebaud et Godegisel, est narrée par Grégoire de Tours au vi^e siècle ; Vienne est prise grâce à une ruse : des soldats s'introduisent par un aqueduc pour surprendre les assiégés ; un tel stratagème eût-il été nécessaire avec la vaste enceinte romaine dont la défense est difficile ? Vienne est encore assiégée en 870 et en 882. Vienne eût-elle pu résister victorieusement comme en 870, si elle avait conservé seulement cette vaste enceinte de 7 kilomètres avec une rivière la traversant ?

La construction d'une enceinte plus facilement défendable bien avant 882 est par conséquent plausible. Pourtant malgré l'existence de cette enceinte, les Viennois ne dédaigneront jamais le mur romain qui se reconnaît fort bien dans les textes par l'adjectif « veterus » (vieux). Un texte de 1014 (1019) signale une tour nouvelle édifiée sur un vieux mur ; elle renforce donc la défense. Ce mur romain est situé au sud de Vienne car il délimite une terre appartenant à Saint-Maurice localisée à cet endroit. Même remanié, il peut être considéré comme un avant-mur ; l'église Saint-Pierre est toujours indiquée hors des murs de la ville, depuis le début du xi^e siècle ; une charte datée de 1055 se révèle encore un meilleur indice : si elle est située hors de la porte méridionale et arlésienne de la ville, elle est cependant protégée par le mur romain, jamais détruit. Au nord, le mur du Haut Empire subsiste également : la tour de « Ponce Pilate » proche du Rhône est signalée en 1194/5.

Ces avant-murs, au nord et au sud, vont être en partie englobés à des dates différentes par l'enceinte urbaine que l'on va agrandir : le mur romain sera repris au nord entre le Rhône et le château de la Bâtie vers 1250, et le mur méridional en 1388. Au nord sera élevé au début du xiv^e siècle un nouvel avant-mur, proche de la Sévenne pour mieux protéger Vienne.

Un texte de 1337 montre bien l'importance de ces avant-murs eux-mêmes percés de portes. Le dauphin Humbert et l'archevêque de Vienne Bertrand de la Chapelle vont aux portes de la cité recevoir les clefs de la ville. Certaines de ces portes (portes Saint-Germain, de Pont-Evêque, Saint-Gervais, de Fuisin) sont des portes de l'enceinte romaine. Elles ne correspondent pas aux portes percées dans la fortification médiévale. Quelques années plus tard, la ville entreprend de grands travaux pour véritablement développer la superficie de la ville et ces portes romaines marquent plutôt les limites du territoire juridique de la ville.

Ce mur romain continuera cependant à avoir une certaine importance dans la vie de la cité, tout particulièrement au nord-est de Vienne : les portes romaines, bien que remodelées au cours des siècles (portes d'Orose et de Serpaize), serviront de

limites au faubourg de Saint-Martin comme nous l'apprend le parcellaire viennois de 1646.

Le mur romain joue donc plusieurs rôles : soit d'avant-mur, ce qui renforce la défense urbaine, soit en partie de murs urbains lorsque l'enceinte médiévale s'élargit vers 1250 ou en 1388, soit encore de limites de juridiction de la ville jusqu'à l'époque moderne. L'enceinte du Haut Empire conserve donc une place importante dans la physionomie de la ville.

La sculpture romane à Vienne

par Brigitte PETILLON

Malgré la richesse et l'importance de la sculpture romane viennoise, qui compte plusieurs pièces de très haute qualité artistique, celle-ci reste méconnue et n'a donné lieu jusqu'à présent à aucune publication globale. C'est pourquoi j'en ai fait l'objet d'une étude *, dont quelques aspects seront ici résumés.

Les sculptures romanes parvenues jusqu'à nos jours se répartissent en trois centres principaux :

A l'église *Saint-Pierre*, on voit un haut-relief de saint Pierre trônant au centre du tympan du portail sud, que flanquent deux colonnettes à chapiteaux historiés. Au clocher-porche, des motifs végétaux et, parfois, une tête animale ou humaine décorent les chapiteaux ; des portions de corniche sont également sculptées. Ornés de sculpture sont aussi les modillons sous la corniche du chœur.

A la *cathédrale Saint-Maurice*, la sculpture romane est surtout représentée par les soixante et un chapiteaux (*fig. 1 et 2*) qui couronnent les demi-colonnes épaulant les piliers des sept travées romanes (travées est). Environ la moitié de leurs corbeilles s'ornent de motifs végétaux tandis que les autres se partagent, par ordre de fréquence, des représentations fabuleuses ou allégoriques, des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, sans qu'aucun ordre n'y soit discernable. Les cor-

(*) PETILLON Brigitte. — Die romanische Skulptur in Vienne, mémoire de Maîtrise présenté en décembre 1984 aux Instituts d'Histoire de l'Art, d'Archéologie Chrétienne et d'Archéologie Classique de l'Université d'Erlangen-Nuremberg, R.F.A., 98 pages, 191 illustrations — non publié.

A l'occasion de la présente publication, je tiens à exprimer mes vifs remerciements pour l'aide que m'ont apportée dans mes recherches mon professeur, Prof. Dr. Bernhard RUPPRECHT, Directeur de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université d'Erlangen-Nuremberg, M. Jean-François REYNAUD, Directeur de l'U.R.A. 26 et du C.R.A. de l'Université de Lyon II, M. Roger LAUXEROIS, Conservateur des Musées de Vienne, le personnel de la Bibliothèque de Vienne et l'équipe de la cure de Saint-Maurice, ainsi que pour le soutien de mes parents.

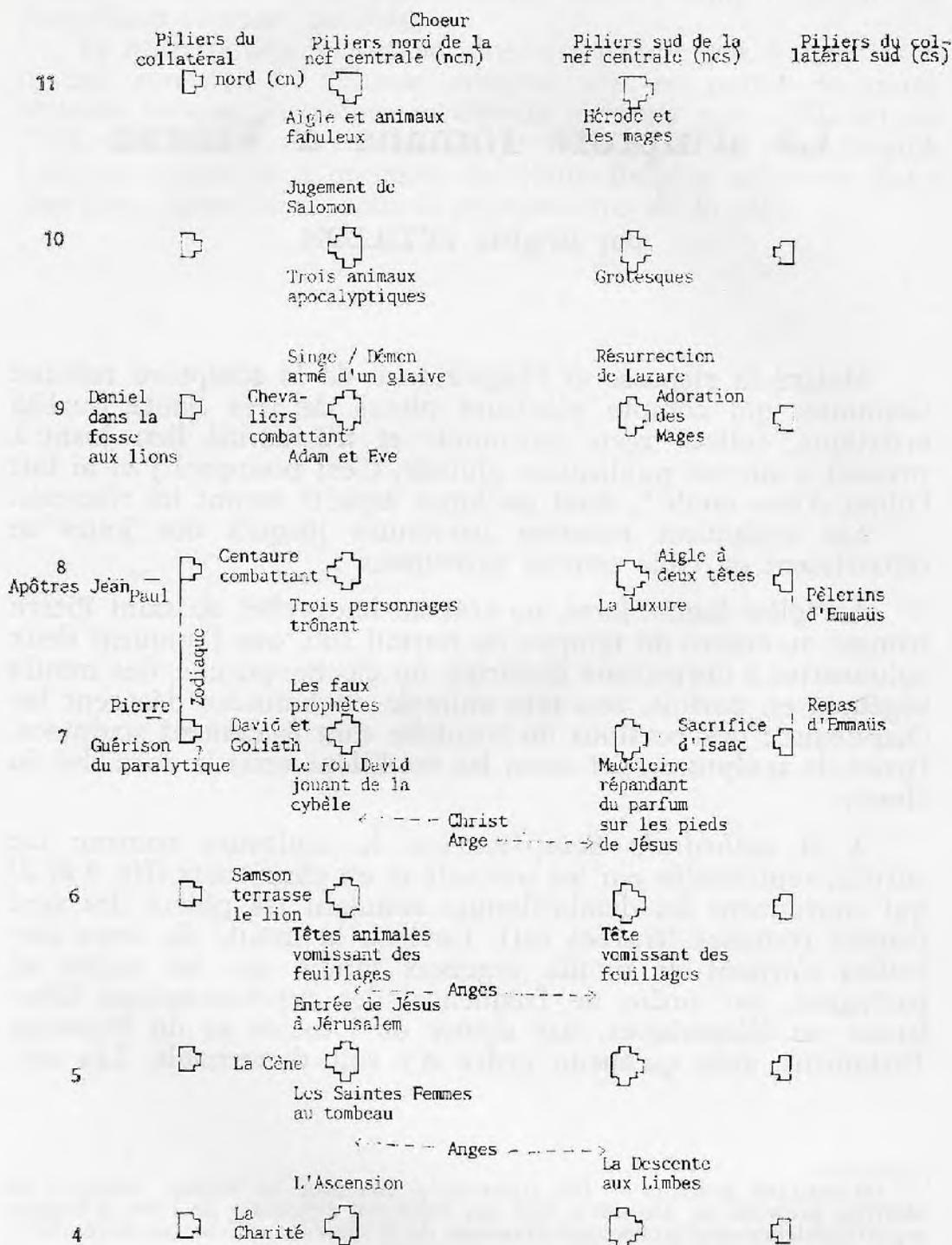


FIG. 1. — Saint-Maurice - Iconographie et localisation de la sculpture romane (les chapiteaux non signalés sont à décor végétal)

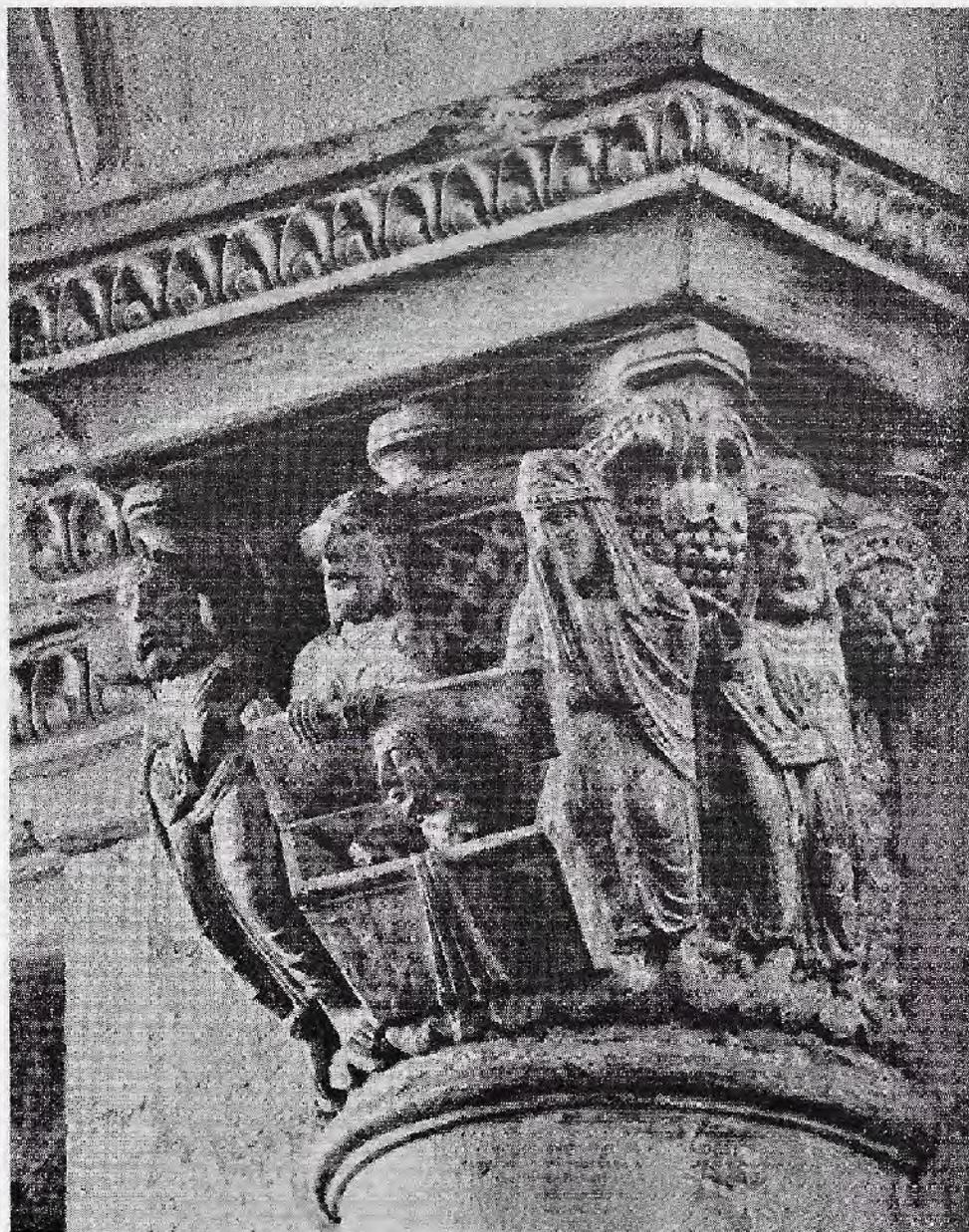


FIG. 2. — Cathédrale Saint-Maurice, chapiteau du 9^e pilier sud de la nef centrale, la résurrection de Lazare

beilles sont surmontées d'épais tailloirs moulurés et fortement proéminents dont les riches motifs d'oves, de modillons, de denticules, de billettes, de rangs d'écaillés ou de rais de cœur se renouvellent à chaque travée. Diverses autres sculptures sont disséminées dans la cathédrale : deux chapiteaux (*fig. 3*), les figures debout grandeur nature de saint Pierre, de saint Jean et,

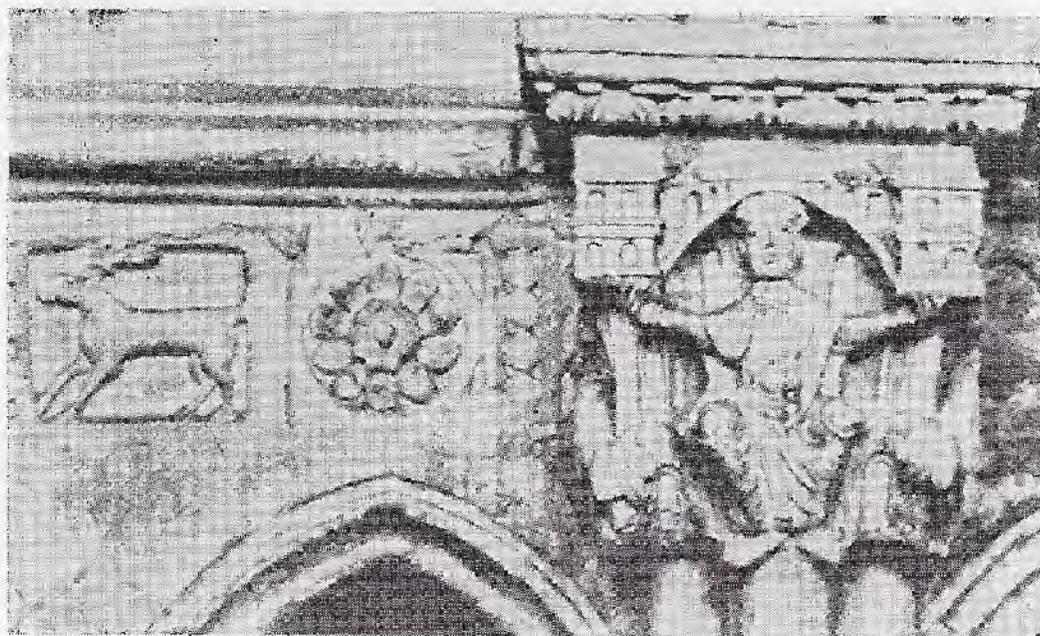


FIG. 3. — Cathédrale Saint-Maurice, chapiteau remployé au-dessus du 5^e pilier de la nef centrale, côté sud

probablement, de saint Paul (*fig. 4*), deux petits bas-reliefs carrés, un lion, un animal fabuleux et un zodiaque (*fig. 5*). A l'extérieur, parmi les nombreux fragments de sculpture romane décorant les façades, il faut noter surtout les arcatures du sommet de la façade des chapelles nord et celles qui entourent les baies hautes de la nef centrale.

A *Saint-André-le-Bas* (*fig. 6*), dans l'église, les sculptures rehaussent les chapiteaux qui sont placés sur deux niveaux : les plus volumineux, au niveau supérieur (*fig. 8 à 10*), surmontent les pilastres cannelés qui épaulent les piliers adossés aux murs de la nef unique, et leur transmettent le poids des doubleaux de la voûte ; leurs tailloirs moulurés sont le point de départ d'une corniche parcilleusement moulurée, qui surmonte une frise. A mi-hauteur, des chapiteaux plus petits couronnent les pilastres renforçant encore les piliers dans l'angle qu'ils forment avec le mur. La base d'un pilier, certaines cannelures de pilastres ainsi que les quatre fenêtres est, sont également décorées. A l'extérieur, c'est surtout à la façade sud que l'on rencontre des parties sculptées (corniche, fenêtre sud-est). Cette façade donne sur le



FIG. 4. — Cathédrale Saint-Maurice, haut-relief représentant probablement l'apôtre Paul

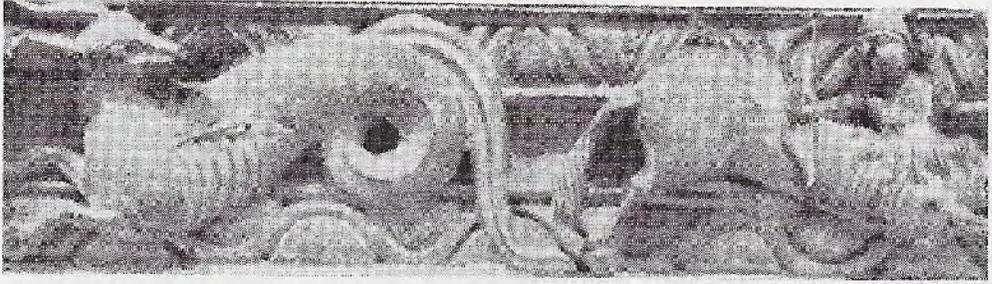


FIG. 5. — Cathédrale Saint-Maurice, détail de la frise du zodiaque.

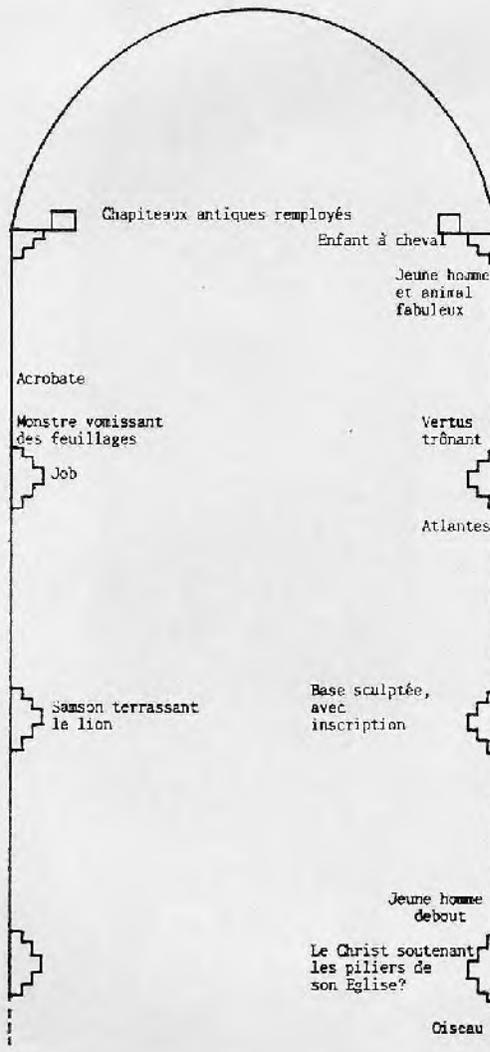


FIG. 6. — Saint-André-le-Bas, église - Iconographie et localisation des sculptures (les chapiteaux non signalés sont à décor végétal)

clocher, dont les chapiteaux et consoles sont formés de masques, de figures fabuleuses ou de feuillages. Dans le cloître (*fig. 7*), les chapiteaux sont soit à feuilles (plus de la moitié), soit figuratifs ; divers motifs ornent certains fûts de colonnettes.

Il faut encore signaler deux sculptures au musée du cloître et surtout les chapiteaux de l'arcade de la « maison romane », 22, rue des Clercs.

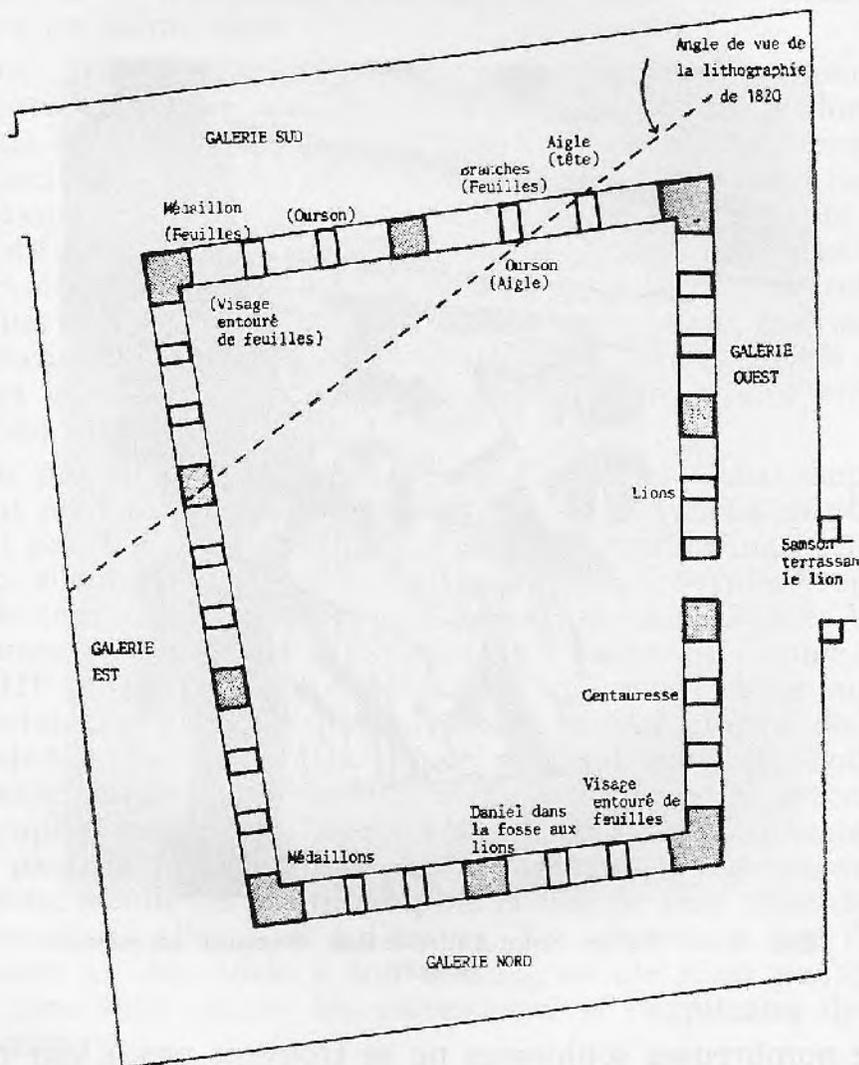


FIG. 7. — Saint-André-le-Bas, cloître - Iconographie et localisation des chapiteaux (les chapiteaux non signalés sont à décor végétal)

L'état de conservation de toutes ces sculptures est très divers : bon pour presque tous les chapiteaux de la nef de Saint-André-le-Bas, assez bon pour la plupart des sculptures romanes à l'intérieur de Saint-Maurice et au portail de Saint-Pierre. Parmi les chapiteaux du cloître Saint-André-le-Bas, dont

sept ont été remplacés, beaucoup sont noircis et très endommagés. Quant à ceux de la « maison romane », ils sont en très mauvais état, état semblable à celui de la plupart des sculptures originales du clocher de Saint-André-le-Bas, remplacées depuis 1983 par des copies. Sur différentes sculptures de l'intérieur de la cathédrale et de l'église Saint-André-le-Bas, des traces de polychromie aujourd'hui presque toutes disparues, ont été signalées par Bégule (1). Au cloître, quelques traces colorées sont encore existantes.

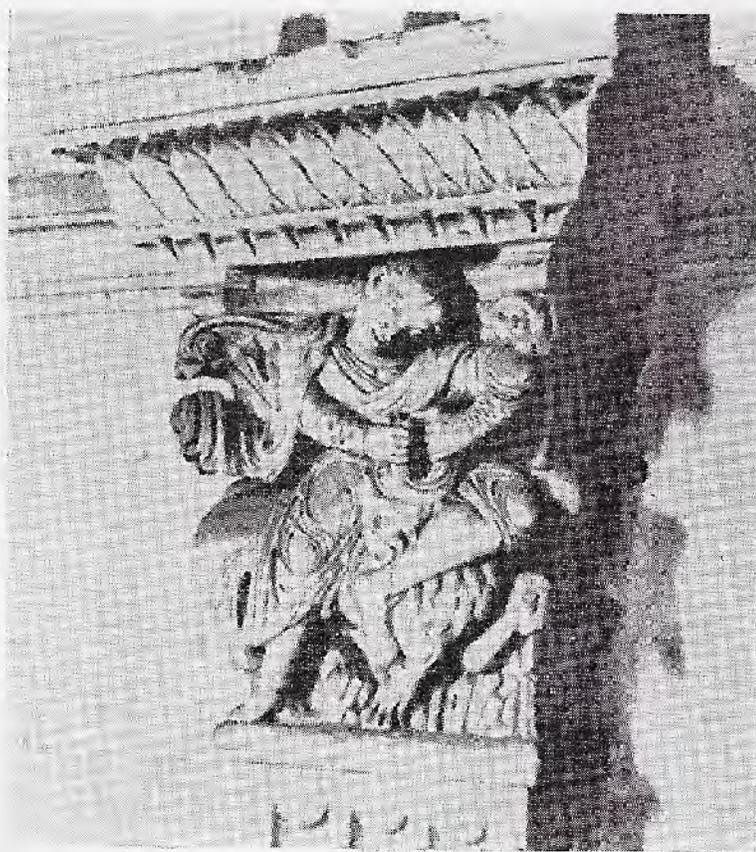


FIG. 8. — Eglise Saint-André-le-Bas, Samson terrassant le lion

De nombreuses sculptures ne se trouvent pas à leur emplacement prévu ou initial : c'est le cas de tous les reliefs romans de la cathédrale placés dans des parties postérieures à l'époque romane, comme par exemple les figures d'apôtres (*fig. 4*) installées dans une partie datée de 1274 par une inscription (2), ou

(1) BÉGULE Lucien, *Les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne*, Lyon 1905, et *L'église Saint-Maurice, ancienne cathédrale de Vienne en Dauphiné. Son architecture, sa décoration*, Paris, 1914, p. 132 f.

(2) BÉGULE Lucien, *op. cit.*, 1914, p. 64.

encore le zodiaque. Celui-ci, constitué d'une frise trop courte pour un emplacement où il n'avait pas été prévu, a été complété sur sa droite par un remploi romain. On remarque une cassure entre le bélier et les poissons. Cette cassure a été expliquée par le fait que l'année commençait en mars à l'époque romane et qu'après le changement de calendrier au XVI^e siècle, on aura décidé de placer le capricorne au début de la frise (3). J'ai pu appuyer cette affirmation par un photo-montage suggérant que le bélier et le capricorne pouvaient en effet initialement faire partie d'un même bloc.

Des traces d'arrachement entre travées romanes et gothiques montrent que la cathédrale a dû se prolonger à l'époque romane vers l'ouest, où les deux chapiteaux remployés plus tard ont pu avoir été utilisés (fig. 3). C'est pour flanquer le portail clôturant cette partie qu'auraient pu avoir été sculptées les figures d'apôtres (fig. 4), probablement destinées à être placées entre des colonnes, ce que suggère le peu de relief de leurs parties latérales, la frise du zodiaque étant prévue pour être encastrée au-dessus du portail et les petits reliefs carrés de part et d'autre, sur la façade, comme on le voit encore à Condrieu ou à Champagne.

Au portail sud de l'église Saint-Pierre, les deux chapiteaux passent pour avoir été inversés (4) lors de la remise en place du portail par J. Formigé en 1928. Cette affirmation me paraît non fondée, d'autant plus qu'un dessin du siècle dernier, reproduisant de toute évidence le portail à l'envers (dans REY et VIETTY, *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris, 1831, III^e partie, pl. III), constitue un indice qui laisse supposer que celui-ci a été restitué correctement. Au cloître de Saint-André-le-Bas par contre, la galerie sud qui avait été également démontée, aurait été replacée « avec certitude » (5) grâce à une lithographie extraite du même recueil. Or il faut constater que, d'une part, la place actuelle des chapiteaux ne correspond pas pour tous à celle de la lithographie et que de plus cette dernière est reproduite elle aussi à l'envers. En admettant que l'auteur du dessin ait été fidèle à son modèle, ce qui n'est pas certain, il en a donc fallu placer les colonnettes et chapiteaux de façon différente.

A ce même portail apparaît un fait exceptionnel : les artisans romans nous montrent à Vienne de façon concrète et

(3) FAURE Maurice, *Vienne. Ses monuments chrétiens*, Vienne, 1948, p. 84.

(4) FAURE Maurice, *op. cit.*, p. 22 f; CHATEL Elisabeth, Vienne, église Saint-Pierre, in : *Congrès Archéologique de France*, 1972, Paris, 1974, p. 481.

(5) WUILLEUMIER, /.../ FORMIGÉ Jules..., *Le cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*, Vienne, 1947, p. 40.

émouvante, par un jeu de mots inséré dans un hexamètre léonien inscrit sur le tympan de part et d'autre de l'apôtre, la réticence qui existait encore à sculpter la figure humaine en trois dimensions dans toute sa force de suggestion, réticence par respect pour l'interdiction biblique du culte des images, qui explique l'absence de sculpture monumentale en Occident depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque romane :

NON PETRUS HEC PETRA
AD FORMUM CUTUS

ROME PETRUS ET SU PETRA
SPECIES FIT IMAGINIS HUIUS

(cette pierre n'est pas Pierre, Pierre est à Rome et dans les cieux, Pierre, d'après la forme duquel cette image a été faite).

L'importance de nos sculptures romanes réside entre autres dans la richesse de leur « bouquet de styles » (6) qui permettent de distinguer l'empreinte de nombreux ateliers. La datation de la plupart de ces œuvres reste un problème capital, que le manque d'analyses détaillées des édifices où elles se trouvent rend encore plus ardu. Pour formuler des hypothèses, j'ai évité, contrairement à ce qui a souvent été fait, d'utiliser des critères, ici peu fiables, de style plus ou moins « primitif » ou « évolué » des sculptures les unes par rapport aux autres.

On a associé la figure du tympan de Saint-Pierre à celles des hauts et bas-reliefs d'apôtres de Saint-Maurice (*fig. 4*). Cette attribution à un même atelier, que je nommerai « l'atelier des apôtres », est très plausible ; aux caractéristiques de sa sculpture, déjà décrites en partie par plusieurs auteurs, j'ajouterai ici seulement sa manière typiquement romane de traiter les reliefs avec une tendance au méplat, même ceux qui se rapprochent le plus de la ronde-bosse, ce qui témoigne de la réticence mentionnée ci-dessus à représenter la troisième dimension. Pour cette raison entre autres et si l'on admet que la cathédrale romane a été commencée par l'ouest (7), les œuvres de l'atelier des apôtres devraient être les plus anciennes.

Dans la nef de Saint-André-le-Bas (*fig. 6*) se trouvent les seules sculptures dont on connaisse l'auteur et la date, cela grâce à une des rares signatures d'œuvres d'art de l'époque romane : à la base du pilier central sud, est inscrit « ...VUILLELMUS MARTINI ME FECIT ANNO MILL CLII AB INC. D. » Cette inscription est rehaussée de sculptures stylistiquement très proches de celles du chapiteau de Job et de celui de Samson (*fig. 8-9*), dont la composition et le modelé sont d'une qualité artistique du plus haut niveau, et qui sont donc à juste titre considérés

(6) VALLÉRY-RADOT Jean, Le style et l'âge du clocher de Saint-André-le-Bas à Vienne. Les étapes de la restauration de la nef. Nogent-le-Rotrou, 1952.

(7) VALLÉRY-RADOT Jean, L'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne, des origines à la consécration de 1251. Chronologie et décor des parties romanes, in : *Bulletin Monumental*, Paris, 1952.

comme l'œuvre du maître lui-même. Les autres sculptures de la nef, formant une unité de style avec les premières, révèlent la main de plusieurs élèves (8) (9). En ce qui concerne les trois premiers étages du clocher, construit avant la nef (10), ceux-ci ont dû être ornés par un tailleur de pierre ou sculpteur provenant d'un atelier différent des deux autres.

Quant aux sculptures du cloître, elles sont d'un style encore



FIG. 9. — Eglise Saint-André-le-Bas, Job

(8) Voir : ALBRAND Emilie, (*L'église et le cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*, Vienne, 1951, p. 63 ff), qui est, à mon avis, trop généreuse dans ses attributions au maître lui-même.

(9) Il est étonnant de voir qu'à cette église, où les sculpteurs romans créèrent des œuvres nombreuses et remarquables, les principes de l'architecture gothique semblent s'être affirmés très tôt (d'après Jules FORMIGE, *Abbaye de Saint-Pierre. Eglise de Saint-André-le-Bas*, in : *Congrès Archéologique de France*, Paris, 1923, p. 54 ff), alors que (d'après Bernhard RUPPRECHT, *Cours de l'Université Erlangen-Nuremberg, R.F.A., « Die romanische Skulptur in Frankreich »*, 1983-84), ceux-ci eurent généralement peu de succès là où furent produits en grand nombre des chefs-d'œuvre de la sculpture romane.

autre et paraissent être le produit de plusieurs sculpteurs d'un même atelier. Celles-ci ont fait l'objet d'attributions, pas toujours très plausibles, à diverses mains (11). Les sculptures de l'atelier de Guillaume Martin, qui ont dû provoquer l'admiration de leurs contemporains, ne semblent nullement avoir influencé celles du cloître, qui devrait par conséquent être antérieur à 1152 (12).

Les chapiteaux de la cathédrale au contraire, qui paraissent tous appartenir à l'œuvre d'un même atelier encore distinct de ceux déjà cités et que plusieurs auteurs (13) ont fait remonter à la première moitié du XII^e siècle ou même plus tôt, ont dû être influencés par ceux de la nef de Saint-André-le-Bas et devraient donc être postérieurs à 1152 : Victor Lassalle (14) a soutenu cette thèse en montrant l'influence du chapiteau de Job à Saint-André-le-Bas sur celui de saint Lazare à la cathédrale. J'appuierai cette datation tardive par un argument supplémentaire : la représentation singulière des tourelles d'angle à plusieurs chapiteaux de la cathédrale semble avoir pour condition la connaissance d'un chapiteau de la nef de Saint-André-le-Bas. Ce dernier montre (*fig. 10*) un personnage trônant, les bras en croix, soutenant deux piliers de ses mains (le Christ soutenant les piliers de son Eglise ?). On retrouve une composition très semblable à cela sur un des chapiteaux remployés de Saint-Maurice (*fig. 3*). Mais là, les piliers sont devenus d'énormes tours, difficilement explicables sinon par le désir de transcrire la scène de Saint-André-le-Bas. A l'un des piliers les plus à l'ouest de la partie romane de la cathédrale, on a encore reproduit cette composition pour représenter la Charité. Mais pour pouvoir porter ses attributs, celle-ci a dû abandonner le poids des tourelles, qui pendent dans le vide. Aux autres chapiteaux, les tourelles n'ont plus de soutien ni effectif ni apparent et commencent à ressembler à des dais (15). Ce motif est une des caractéristiques de l'atelier de la cathédrale, auquel j'attribuerais également, pour d'autres raisons, la galerie qui surmonte les chapelles nord.

(10) VALLÉRY-RADOT Jean, *op. cit.*, 1952 (a).

(11) Par Emilie ALBRAND, *op. cit.*, p. 75 f.

(12) Contrairement à l'opinion d'Emilie ALBRAND (*op. cit.*, p. 22) et en accord avec celle de Jean VALLÉRY-RADOT (*op. cit.*, 1942).

(13) GAILLARD (1950), VALLÉRY-RADOT (1952), JULLIAN (1966), SALET (1972).

(14) LASSALLE Victor, L'église et le cloître de Saint-André-le-Bas, in : *Congrès Archéologique de France*, 1972, et : L'origine antique du geste de Marthe dans les représentations médiévales de la résurrection de Lazare, in : *Mélanges F. Benoit*, Bordighera, 1972. Les auteurs suivants ont également pris position pour une datation dans la deuxième moitié du XII^e siècle : DESHOULIÈRES (1923), RUPPRECHT (1975).

(15) Cette théorie confirme la thèse selon laquelle la cathédrale romane a dû être commencée à l'ouest (thèse contestée par HAMANN Richard : *Die Abteikirche von Saint-Gilles und ihre künstlerische Nachfolge*, Berlin, 1955).

En ce qui concerne l'auteur et la datation du zodiaque, d'une qualité artistique tout à fait exceptionnelle, ceux-ci restent une énigme.

Les chapiteaux de la « maison romane » sont trop endommagés pour qu'on puisse y reconnaître le travail de l'un ou l'autre atelier. Les tourelles d'angle de l'un d'eux, bien que posées sur des consoles, permettent un rapprochement avec les



FIG. 10. — Eglise Saint-André-le-Bas, le Christ soutenant les piliers de son Eglise (?)

chapiteaux de la cathédrale. Les feuillages enroulés suggèrent une datation tardive. Les chapiteaux des étages supérieurs des clochers de Saint-André-le-Bas et de Saint-Pierre montrent encore plus précisément ces signes de la fin de la période romane.

Malgré la diversité des styles à Vienne, on remarque certaines caractéristiques communes aux différents sculpteurs, comme par exemple le fait d'« appliquer » les plis des drapés

en minces boudins curvilignes sur de larges surfaces presque plans ou encore celui, également très rare ailleurs qu'à Vienne, de représenter le détail des barbes en faisant dessiner à ces boudins des formes de paraboles superposées. Les nombreux traits communs ainsi qu'une comparaison avec la sculpture d'autres régions laissent à penser que l'on pourrait avoir à faire surtout à des sculpteurs locaux. Même l'excellent Guillaume Martin, dont on a montré l'activité antérieure en Italie du Nord et postérieure à Lyon, en Bourgogne et à Arles (16), était peut-être issu de Vienne, car il semble avoir été influencé par l'atelier des apôtres.

Pour mieux fonder toutes ces hypothèses, il faudrait décrire les circonstances historiques et les rapports de la sculpture de Vienne avec celle des autres centres d'art roman. Ces questions nécessiteraient ici un trop long développement et je rappellerai simplement pour conclure, l'influence de la sculpture antique et de celle de l'Orient, les rapports avec les centres romans voisins, avec la Bourgogne, le Languedoc, l'Auvergne, l'Ile-de-France, l'Italie du Nord, le prolongement de l'activité de sculpteurs viennois en Terre Sainte (17), et soulignerai les rapports non encore signalés avec la sculpture romane espagnole et celle de Genève.

(16) LASSALLE (1972), PORTER (1923).

(17) JACOBY Zehava, Le Portail de l'église de l'Annonciation de Nazareth au XIII^e siècle, in : *Monuments Piot*, LXIV, 1981, p. 187, 188, 191, 194.

Note sur les travaux exécutés ou entrepris à Saint-André-le-Bas

par Jean-Louis TAUPIN

Les travaux développés à Saint-André-le-Bas depuis 1985, sont une réponse aux constats alarmants faits dans les années 1970, à la fin de la campagne de lavage de l'édifice.

Ils visent à remédier :

- 1. à la détérioration du noyau des maçonneries ;*
- 2. aux conséquences de la défaillance de certaines parties du sol ;*
- 3. à l'érosion des parements.*

1. — La détérioration du noyau des maçonneries

L'infiltration, pendant des décennies, des eaux de pluie dans le corps des maçonneries, particulièrement à travers les surfaces très vulnérables offertes par les allèges des vingt-deux grandes baies du clocher, ou à travers les corniches ou acrotères dégradées, a provoqué une dissolution des liants dans les bétons de blocage qui forment le noyau des maçonneries.

Ce phénomène est à considérer ici avec attention, à cause de la structure particulière de l'édifice. Sous l'apparence d'une rassurante construction de blocs appareillés, ce bâtiment est en fait constitué d'une boîte de pierre aux parois relativement très minces, utilisée comme coffrage pour l'installation d'un « béton de pierres » (gravier, galets de calcaire, de schiste, de granit, fragments de briques, etc.).

Ce béton est presque l'élément structurel essentiel du bâtiment (ainsi qu'on peut l'imaginer en observant des ruines romaines), la coquille de pierre ayant valeur de coffrage, de protection et de décor. Les pierres assemblées pour former le parement ont en moyenne une épaisseur de 11 à 25 centimètres, souvent inférieure à la moitié de la hauteur d'assise.

Ces dispositifs prévalent non seulement dans les murailles, mais aussi dans les voûtes, qui se sont révélées constituées d'une coquille en moellons de tuf enduite, et partiellement remplies par le dessus d'un blocage en béton de pierres en continuité avec celui de la partie supérieure des murs (attribuée à la « campagne de 1152 ») : elles suggèrent une prédominance d'affinités avec des pratiques restées vivantes en Italie, malgré la présence, dans le voûtement, de formes également utilisées dans l'architecture gothique.

2. — Les conséquences de la défaillance de certaines parties du sol

Elles se sont inscrites sous la forme de fissurations parfois spectaculaires, par exemple sur l'angle sud-ouest du clocher, sur les arcatures de son étage supérieur, et principalement sur les trois travées de voûtes de la nef (l'évolution des fissures des voûtes est observée par un ensemble de capteurs à cordes vibrantes installés en 1980).

De tels mouvements ne sont pas un phénomène nouveau, car ils ont motivé déjà au xv^e siècle, l'adjonction d'un contre-fort à l'angle sud-est du clocher.

Mais ces fissurations avaient réapparu sur les enduits modernes de l'intrados des voûtes, de même que s'étaient réouverts des joints.

Une caractéristique essentielle du terrain où a été implanté Saint-André-le-Bas est d'être une banquette alluvionnaire au bord du Rhône, sensible aux infiltrations et aux modifications d'écoulements souterrains induits par des remaniements urbains, mais surtout d'être un amalgame de constructions, de galeries, et de remblaiements stratifiés durant 1 000 ans avant que ne se concrétise l'édifice que nous connaissons : un sondage au voisinage de la culée d'arc-boutant isolée le long de la rue de la Table-Ronde, a révélé un fort remblaiement de couches archéologiques, ce qui est cohérent avec la présence, sous la nef, d'une galerie souvent considérée comme le reste d'un cryptoportique antique.

3. — Effets de l'érosion sur les parements

L'érosion s'est révélée particulièrement active, jusqu'à, en certains points, percer complètement des pierres du « parement-coffrage », ou compromettre l'intégrité des parties les plus décorées, telles que les quarante colonnettes et vingt-sept culs-de-lampes sculptés à l'époque romane, et qui sont un élément essentiel de l'architecture du clocher (*fig. 1 à 3*).

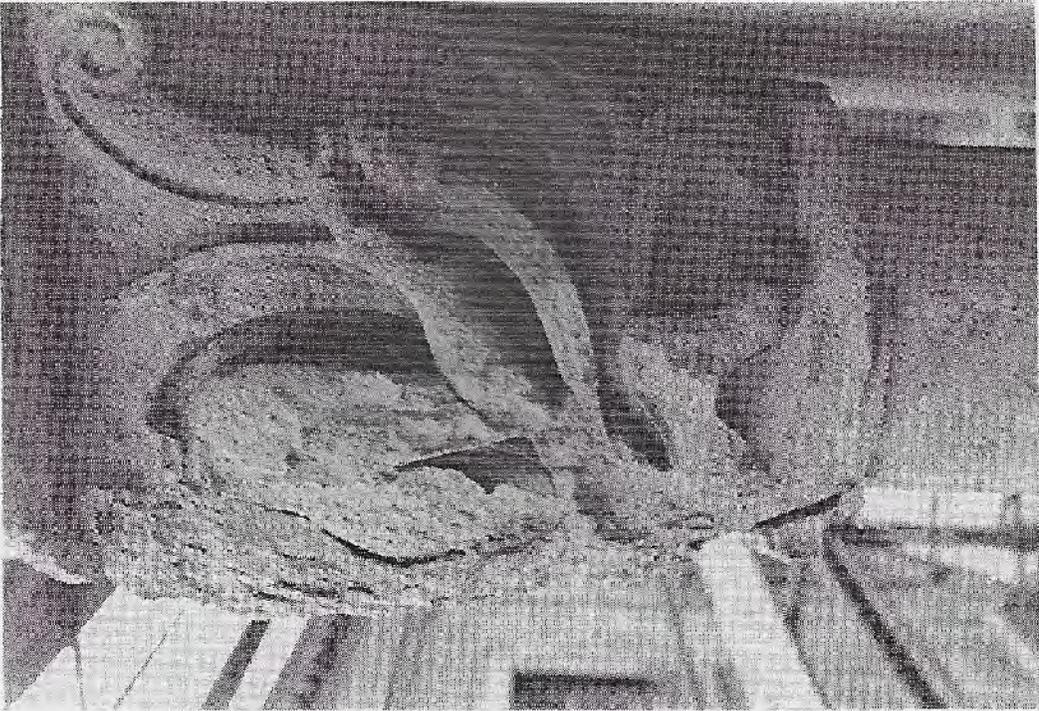


FIG. 2

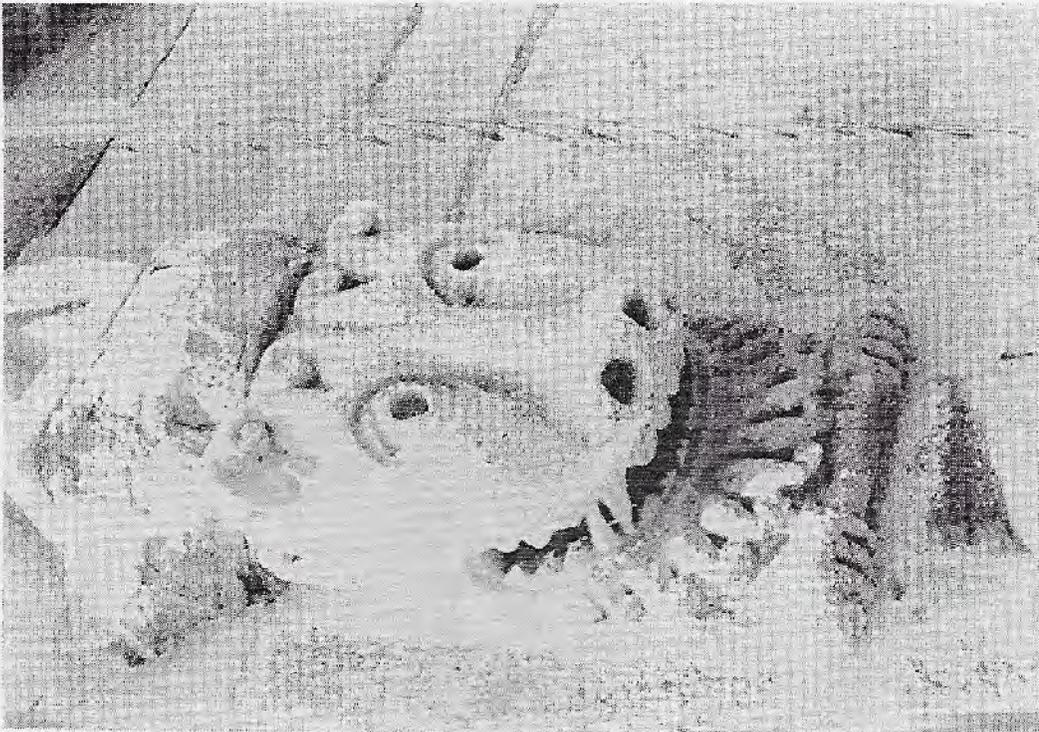


FIG. 1

L'examen de photographies prises à la fin du siècle dernier et entre les deux guerres mondiales, donne la mesure de la progression de cette érosion. Le masque fortement mutilé de la partie supérieure de la façade ouest figure en parfait état sur ces vues anciennes. La pollution atmosphérique urbaine, les vents en provenance des complexes industriels développés au nord et au sud de Vienne, l'acidification des pluies peut-être, peuvent avoir déclenché une accélération.

La décision a été prise de faire exécuter des copies de tous les éléments uniques (il n'y a pas deux chapiteaux de motifs semblables), pour les placer sur le clocher, et de déposer les originaux dans un petit musée pour lequel un projet d'installation dans l'avant-corps ouest de l'église a été établi. On y trouverait la copie schématique en inversé des deux étages du clocher concernés : les façades d'étages, convexes sur le clocher, y seraient reproduites, concaves pour former des « micro-cloîtres » où les éléments sculpturaux retrouveraient, dans ce simulacre, leur environnement architectural (*fig. 4*).

Il a paru que confier la restitution des colonnettes et culs de lampes au savoir-faire, au talent et à la sensibilité du sculpteur confronté avec la pierre, fournirait l'occasion d'une expérience plus motivante, humainement plus riche, plus intéressante sur le plan culturel, qu'une duplication automatique par moulage.

Le traitement de conservation d'une architecture se doit sans doute d'être différent du soin de conservation donné à une sculpture, et se prêter à une démarche en quelque sorte complémentaire : l'architecture doit persévérer devant les intempéries, et continuer de jouer un rôle scénique dans l'espace urbain, tandis que la sculpture peut (dans une certaine limite !) bénéficier d'une fixation de ses constituants dans une hibernation muséographique.

Le comportement du sculpteur — Robert Hoog — plus confiant dans la capture visuelle d'une courbe ou d'un rythme, que dans la précision géométrique de la duplication, contribue à différencier ces regards.

Pour ne rien perdre de la rigueur de la démarche, il a été obtenu, avec quelque peine, et grâce au dévouement de Martine Plouvier, que chacun de ces éléments dûment répertoriés, fasse l'objet d'une fiche comprenant deux, trois ou quatre photos.

Les substitutions de pierres — éléments sculpturaux, ou simples pièces de parement — ont porté sur un volume finalement assez considérable, quoique le principe, constamment rappelé, ait été de les réduire de façon draconienne, et de limiter les remplacements aux cas où y renoncer conduirait à une dégradation supplémentaire de l'édifice, soit parce qu'on verrait dégénérer jusqu'à une perte irrémédiable une dégradation déjà accentuée, soit parce qu'on induirait d'autres dégâts en pérenni-

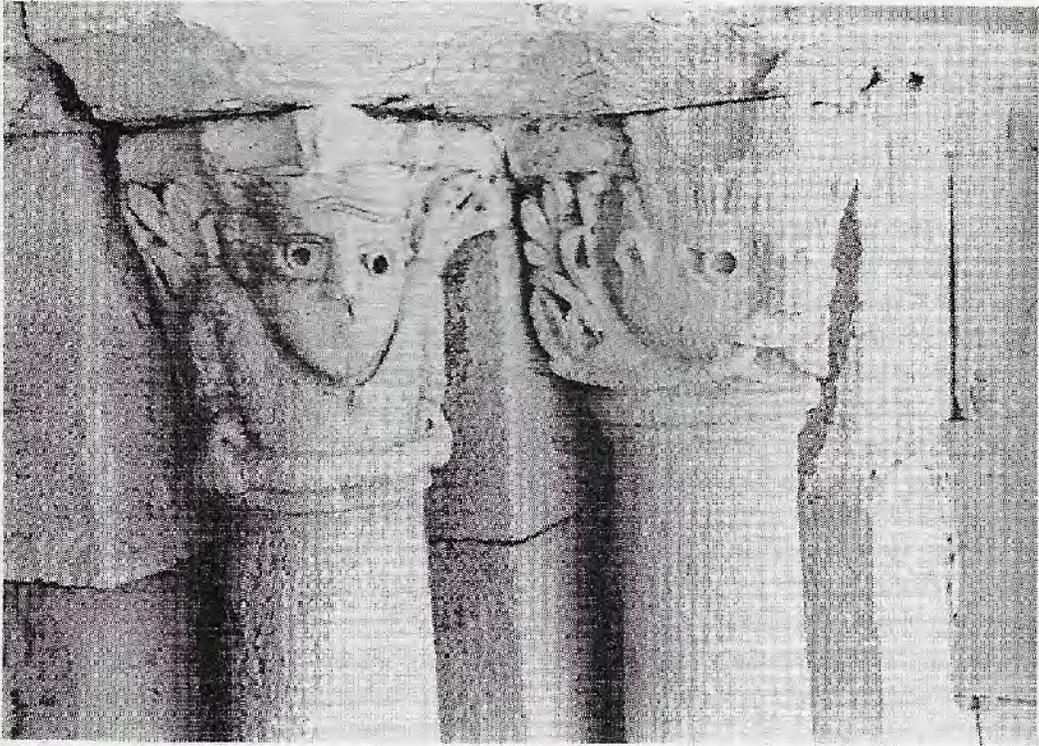


FIG. 3

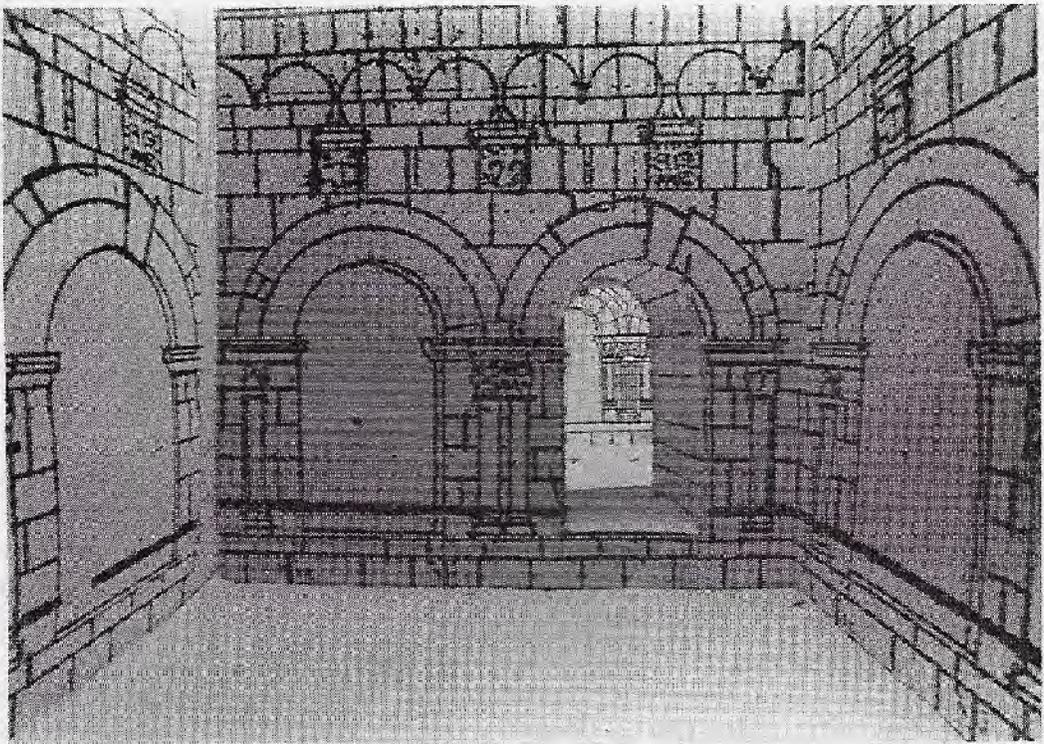


FIG. 4. — Schéma de reconstitution muséographique du clocher.

sant la défaillance d'un élément de protection tel qu'une corniche ou un bandeau.

Une difficulté plusieurs fois affrontée dans ces arbitrages, a été de concilier la volonté catégorique de conserver le plus grand nombre possible de témoins des modénatures originelles des corniches et bandeaux (mais quels segments précisément n'avaient-ils pas, au cours des restaurations prodiguées par les siècles passés, déjà fait l'objet de réfections ?...), et de redonner à l'édifice les protections naturelles minimales et indispensables à la survie de cet ensemble parvenu jusqu'à nous !

La confection des éléments de restitution de modénatures, conduit à des sollicitations paradoxales. D'un côté une réclamation exigeante de rigueur pour la détection et la mémorisation exacte des profils rencontrés sur l'édifice (chacun, en principe enregistré sous forme de calibre de zinc, aisément archivable par exemple en photocopie). D'un autre côté, une mise en question des réflexes de régularité et de précision répétitive dont les productions modernes ont imprégné chacun d'entre nous, tailleurs de pierre compris.

Limiter le renouvellement de matière, est une chose. En exhiber ouvertement le volume en est une autre, peu désirable. Réserver la possibilité de prendre la mesure de son étendue, en est encore une autre, un désir légitime et même recommandable qui peut facilement trouver satisfaction dans la lecture de repères placés à dessein.

Dans le même temps qu'il nous apparaissait important de multiplier, de connivence avec l'équipe des tailleurs de pierre de l'Entreprise Comte conduite par Rémy Lejeune, les ruses pour rendre moins directement apparente la présence des pièces nouvelles, artifices tels que le mélange au hasard des productions de plusieurs compagnons, la proscription de la règle et du mètre, l'éloge des performances de l'œil, il nous a semblé indispensable de répartir, dans les zones d'interventions, des signes discrètement indicatifs de la date des ouvrages exécutés.

4. — **Autres conséquences des défaillances du sous-sol : les voûtes**

Les défaillances du sol, en compromettant l'efficacité des systèmes de stabilisation des voûtes que sont les arcs-boutants, ont contribué à la déformation des voûtes elles-mêmes, altérations structurelles qui ont la particularité désastreuse d'apporter aux conditions de stabilité des atteintes irréversibles, cumulatives, et s'aggravant d'elles-mêmes.

Les tendances de déversements de supports correspondent à ce qu'on peut attendre : comme on le voit sur le diagramme des vecteurs de surplomb elles se développent vers le Rhône,

que domine l'extrémité inachevée de Saint-André-le-Bas, et vers le sud.

D'autre part, la ruine de la charpente contribuait aux désordres par un report dangereux du poids de la couverture directement sur les voûtes.

Pour ces raisons, plutôt que d'intervenir de façon quelque peu aléatoire, coûteuse, destructive en termes de préservation du gisement archéologique, sur un sous-sol hautement complexe et difficile à connaître, on pouvait songer à réduire, en leur lieu de formation, les contraintes non-verticales issues des voûtes, et qui sont le moteur des déformations. C'est le choix de ce parti qui après de longues réflexions a été confirmé, de sorte que l'intervention de stabilisation a pu être traitée comme une annexe de la réfection de la charpente et de la couverture (*fig. 5*).

Comme en d'autres édifices couverts de voûtes à croisées de nervures, mais davantage ici à cause du bombement considérable de ces voûtes qui sont en fait des coupoles (leur surface d'extrados est presque toute convexe), il apparaissait difficile de satisfaire la préoccupation pourtant impérative de situer les organes de neutralisation à un niveau leur permettant de rencontrer les poussées des voûtes de façon à pouvoir renvoyer la ligne des pressions résultantes à l'intérieur de la base des murs.

Cela suppose en effet une intervention localisée assez bas, ce qui n'est pas toujours facile à réaliser au moyen du schéma théorique des pinces, cadres rigides dissimulés dans les maçonneries pour y bloquer les voûtes.

Le raisonnement conduit à mettre à profit la présence du « coffrage de pierre », pour installer en arrière de celui-ci, au niveau des murs gouttereaux, et seulement dissimulés par un parementage de pierre aminci, des boucliers verticaux de béton armé ($2 \times 1,5 \text{ m}^2$ au sud et autant au nord, pour chaque travée) faisant face aux poussées des culées des quartiers de voûte : rien d'étonnant évidemment à ce qu'on les trouve au niveau des têtes des arcs-boutants. Le dispositif donne la possibilité de transmettre des contraintes, non pas par une application ponctuelle, mais par une diffusion intéressant le maximum de volume « coquille-blocage » des voûtes dans un cône de pression assez largement épanoui, et d'éliminer un des reproches qui est fait aux ossatures de béton armé insérées dans les structures de maçonnerie.

La volonté d'échapper à un reproche analogue a conduit à relier ces boucliers à un système de liaison exempt de ce risque d'une transmission de contraintes en « tout ou rien », qui handicape les prothèses de ce type dès lors qu'un facteur tel qu'une variation de température ou un tassement accuse le contraste de comportement entre le béton armé (monolithique = rigide) et la maçonnerie (complexe = modelable). La solution adoptée pour obtenir un régulateur de transmission, consiste à installer

des profilés métalliques obliques de 5 mètres de long formant leviers, attelés à leur extrémité inférieure à des tirants horizontaux ancrés au centre des boucliers, et en leur milieu et à leur partie inférieure, à la ferme de béton armé qui était à réaliser pour porter la couverture. Les conséquences des variations géométriques accidentelles sont limitées par l'élasticité de ces transmetteurs, dont la mise en contrainte, réglée avec précision dans une première étape, pourra à l'avenir être corrigée en fonction des informations reçues de sondes de contraintes incluses dans le dispositif, et d'observations faites sur le comportement de l'édifice.

Le projet conçu en collaboration avec l'ingénieur Michel Bancon, a été précisé dans ses détails par M. Drillon, ingénieur, et M. Rechou, directeur de l'Entreprise Comte chargée de la réalisation.

Dans la première tranche exécutée, l'intervention a comporté, pour la mise en place des grands profilés obliques, l'exécution par l'Entreprise Hydrotechnique, de quatre forages de fort diamètre (45 cm) et de plus de 2,50 mètres de long dans les massifs encadrant la naissance des doubleaux.

Une observation est à faire sur le mode de fondation de la ferme de béton armé créée au-dessus mais indépendamment du doubleau :

— cette fondation est organisée pour que le poids de la ferme contribue au renvoi des lignes de pression vers l'intérieur des murs, et ne soit pas dérivé sur les voûtes ni sur leurs tas de charges (qui ici n'existent pas au sens d'appareillages de pierre structurés !);

— la ferme est protégée de tendances au déversement longitudinal mais sans que soit compromise la stabilité du pignon, ni établie de solidarité directe de ferme à ferme ;

— la ferme repose sur les gouttereaux par l'intermédiaire de patins métalliques jumelés se prêtant à d'éventuels jeux entre béton et maçonnerie ;

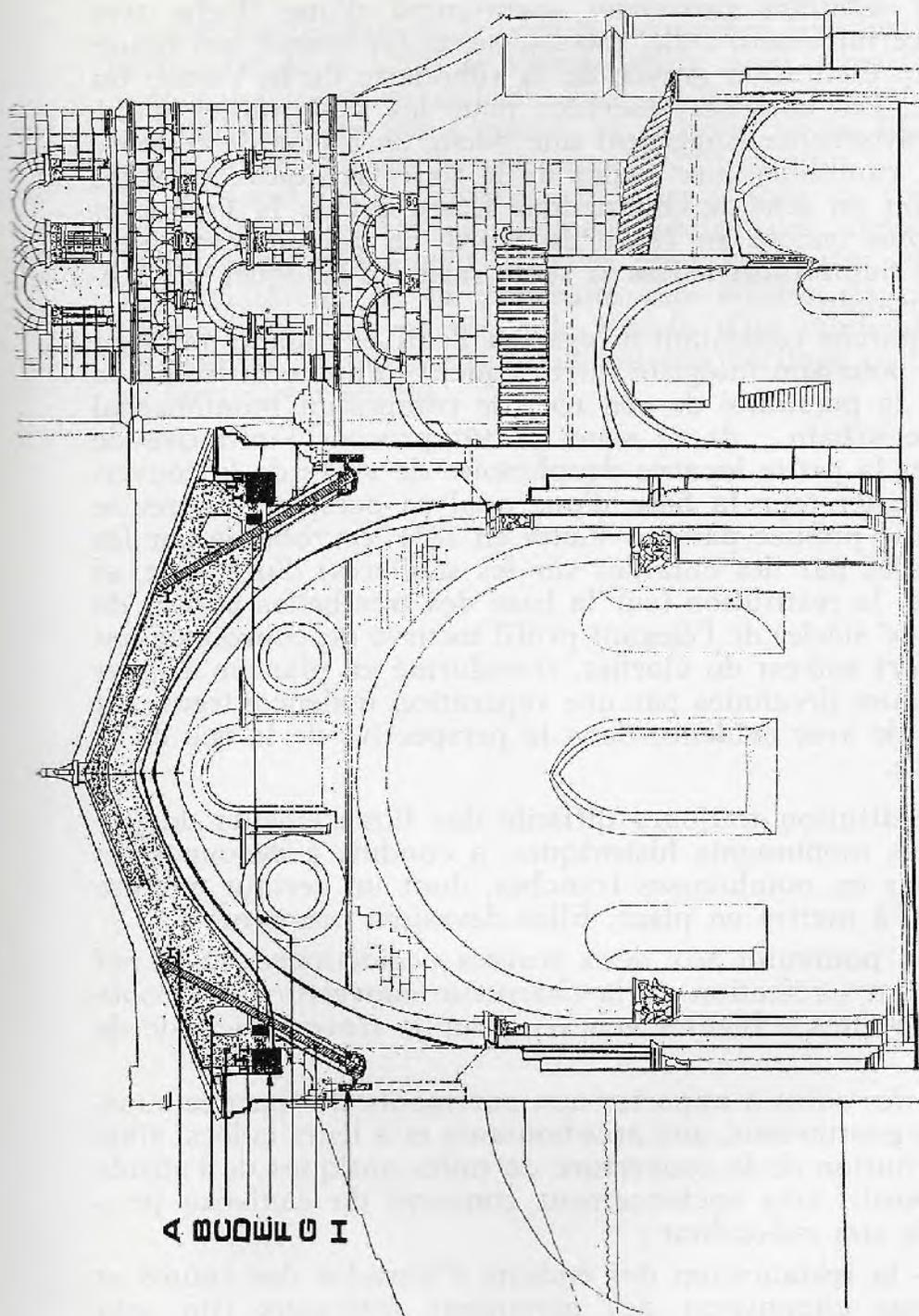
— des liens souples ont pour objectif d'amortir d'éventuels mouvements différentiels transversaux entre ferme B.A. et l'édifice lui-même.

CONCLUSION

L'esprit de l'intervention et ce qui est à entreprendre encore sur Saint-André-le-Bas

Les buts principaux de l'opération sont le confortement de divers éléments important à la durabilité de l'édifice, mais les ouvrages à réaliser pour cela suscitent aussi l'occasion, et le risque, d'un impact sur la substance et sur l'aspect de l'édifice.

On a indiqué précédemment quelques efforts par lesquels on a réduit la perte de substance et le dessèchement de l'aspect



A B C D E F G H I

FIG. 5. — Eglise Saint-André-le-Bas. Principe de confortation du complexe murs-voûtes :

- A — Profilé métallique servant d'appui au levier.
- B — Trou d'homme.
- C — Poutre rigide B.A.
- D — Faisceau de profilés métalliques assurant liaisonnement entre travées.
- E — Semelle de répartition.
- F — Tirant métallique provisoire nécessaire à la mise en tension de l'ensemble.
- G — Levier métallique de mise en tension.
- H — Patin de retenue ancré dans mur.

architectural. On doit encore mentionner la découverte, et le sauvetage, d'éléments jusque-là inconnus que sont par exemple les quatre sablières provenant assurément d'une flèche très ancienne, certainement celle, recouverte de fer étamé, qui figure sur une représentation gravée de la silhouette de la Vienne du XVII^e siècle. Les entailles réservées pour les seize pièces d'une enrayure rayonnante, suggèrent une flèche en forme de cône de révolution, cantonnée aux angles de la tour, de quatre pinacles effilés, selon un schéma connu dans le sud-est de la France et peut-être plus encore en Italie du Nord, ce qui ne serait pas, pour notre Saint-André-le-Bas la seule raison d'invoquer un cousinage transalpin.

La démarche consistant à regarder l'édifice comme un objet à protéger pour son intégrité intrinsèque, se double du souci de veiller sur la pérennité de son rôle de composant monumental du paysage urbain : de ce souci plutôt procède l'initiative de reconstituer la petite lucarne dauphinoise de visite de la couverture du clocher (sur la base d'une analyse perspective précise de la gravure publiée par Rey-VicTTY en 1831, corroborée par les traces laissées par des entailles sur les sablières) d'une part, et d'autre part la restitution (sur la base des très belles photos de la fin du XIX^e siècle) de l'élégant profil incurvé du couronnement du contrefort sud-est du clocher, transformé en planche à laver il y a quelques décennies par une réparation malencontreuse, et qui se profile avec évidence dans la perspective de la rue de la Table-Ronde.

La constitution toujours difficile des financements de travaux sur les monuments historiques, a conduit à découper les interventions en nombreuses tranches, dont un certain nombre sont encore à mettre en place. Elles devraient concerner :

I. — la poursuite aux deux travées occidentales de la nef de l'opération « réfection de la charpente couverture / consolidation des voûtes », bientôt achevée pour la travée orientale de la nef ;

II. — des soins à apporter aux parements des parties supérieures des gouttereaux, aux arcs-boutants et à leurs culées, ainsi que la restitution de la couverture de tuiles antiques de l'abside et du dispositif très anciennement conservé du caniveau périphérique de son cul-de-four ;

III. — la restauration des enduits d'intrados des voûtes et un nettoyage circonspect des parements intérieurs (un soin particulier devrait se porter sur des éléments polychromes comme les fûts de colonnettes intérieures connues pour leurs décors d'incrustation de résines colorées) ;

IV. — l'installation du petit musée de sculpture, mini-maison de l'œuvre, dans la salle basse de l'avant-corps construit

dans les années 30 au devant de l'extrémité ouest de la nef pour en conforter la stabilité.

Cet édifice est un de ceux qui suscitent les plus gros efforts de la part de la Ville de Vienne, mais aussi, dans l'impressionnant patrimoine de celle-ci, l'un des plus attachants, pour la singularité de sa personnalité, la richesse de sa filiation et de son histoire, et pour son élégance architecturale.

Puissent les instruments de surveillance de routine qui y sont aujourd'hui le complément obligé des appareillages de stabilisation récemment installés pour les voûtes, être un symbole incitateur de la poursuite des efforts de connaissance qu'appelle encore ce véritable témoin d'un moment de grande civilisation, nourri du riche et antique héritage culturel propre au territoire viennois.

BUREAU

Président : M. Louis Blaise, Professeur au Lycée de Saint-Romain-Gal.

Présidents d'honneur : M. Louis Blaise.

M. Jean-Benoît Desvignes - Bibliothécaire.

M. François Rivard - Professeur au Lycée de Saint-Romain-Gal.

M. Marcel Poullet - Ingénieur - Vienne.

Secrétaire Général : M. Louis Blaise - Saint-Romain-Gal.

Trésorier : Mme Thévenot - Directrice du Syndicat d'Initiative.

MEMBRES DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

M. Paul Bruneau - Touraine - Vienne.

D. Hain - Vienne.

M. Charles Chappé - Touraine - Saint-Cyprien.

M. Charles Lacroix - Touraine - Vienne.

M. le Chanoine Joseph Desvignes - Saint-Romain-Gal.

M. Jean Guérin - Vienne - Vienne.

M. Jean-François Guéhen - Touraine - Saint-Cyprien.

Mme Michel Durand - Saint-Romain-Gal.

Mme Jean-Claude Hain - Vienne.

M. Jean-Pierre Lacroix - Vienne.

Mme Maurice Lacroix - Vienne.

M. Louis Blaise - Vienne.

M. Michel Thévenot - Vienne.

Directeur de la Publication : A. HILLO, 5, P. A. B. 1904.

Imp. Bosc frères - Lyon - Dépôt légal n° 504 - février 1964.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. Serge TOURENC - Conservateur de Fouilles

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Louis BLANC

M. Jean-François GRENOUILLER - Bibliothécaire.

M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Trésorière : Mme THÉVENET - Directrice du Syndicat d'Initiative

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Paul BLANCHON - Professeur - VIENNE

D^r Marc CHALON - SAINTE-COLOMBE.

M. Charles COGNAT - Industriel - SAINTE-COLOMBE †

M^r Charles FRECON - Notaire - VIENNE.

M. le Chanoine Joseph GROS - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE.

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de VIENNE.

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-
LÈS-VIENNE

Mme Michel GUILLOT - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - VIENNE

Mme Maurice SEGUIN - VIENNE

M. SONDAZ - VIENNE

M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE

M. Jean VAGANAY - Industriel - VIENNE

Mme WIDLOCHER - VIENNE

SAUVEGARDES ET INTERVENTIONS

- 1907 — Achat à un propriétaire grâce à une souscription lancée par la Société, de la mosaïque de Lycurgue ; financement de la restauration de la statue de l'Apollon Pythien.
- 1909 — Création par notre Société du Syndicat d'Initiative qui ne devient indépendant qu'en 1947.
- 1920 — Début des travaux de restauration de la façade ouest de la cathédrale Saint-Maurice. La Société lutte depuis 1908 pour obtenir la contribution des Monuments Historiques et organise une souscription publique.
- 1922 — La Société achète des immeubles pour faciliter le début des fouilles du théâtre antique.
- 1928 — Dégagement et achèvement de la façade de St-André-le-Bas pour l'achat puis la démolition de vieux immeubles, grâce à une nouvelle souscription et par les dons de sociétaires.
- 1938 — Résurrection du cloître de St-André-le-Bas grâce à divers dons de sociétaires, en particulier de Mme GUILLEMAUD qui cède les colonnes.
- 1958 — Contribution financière pour le rachat de la statue de la Tutela à un antiquaire.
- 1967 — Interventions multiples pour la sauvegarde des mosaïques de la place St-Pierre et du site de St-Romain-en-Gal.
- 1977 — Sauvegarde du mobilier du musée.

N° spécial : 50 F